Socfin

2019 RAPPORT ANNUEL

SOCIETE FINANCIERE DES CAOUTCHOUCS

SOMMAIRE

Portrait du Groupe 4
1. Présentation du Groupe 4
2. Historique 4
3. Structure du Groupe 5
4. Renseignements sur les participations de Socfin 6
Marché international du caoutchouc et des huiles végétales 9
1. Caoutchouc 9
2. Huiles végétales 11
Environnement et responsabilité sociale 14
Chiffres clés 15
1. Indicateurs d'activités 15
2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés 16
3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée 16
Données boursières 17
Faits marquants de l'exercice 17
Déclaration sur la gouvernance d'entreprise 18
1. Introduction 18
2. Charte de gouvernance d'entreprise 18
3. Conseil d'Administration 18
4. Les Comités du Conseil d'Administration 21
4.1. Comité d'Audit 21
4.2. Comité de Nomination et de Rémunération 21
5. Rémunérations 21
6. Notification de l'actionnariat 22
7. Calendrier financier 23
8. Audit externe 23
9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale 23
10. Autres informations 23
Déclaration de conformité 24
Rapport de gestion consolidé 25
Rapport d'audit sur les états financiers consolidés 29
Etats financiers consolidés 34
1. Etat de la situation financière consolidée 34
2. Compte de résultat consolidé 36
3. Etat du résultat étendu consolidé 37
4. Tableau des flux de trésorerie consolidés 38
5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés 39
6. Annexe aux états financiers consolidés 40
Note 1. Généralités et méthodes comptables 40
Note 2. Filiales 52
Note 3. Ecarts d'acquisition 54
Note 4. Contrats de location 55
Note 5. Immobilisations incorporelles 57
Note 6. Immobilisations corporelles 58
Note 7. Actifs biologiques producteurs 59
Note 8. Immeubles de placement 60
Note 9. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives 61
Note 10. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu 64
Note 11. Impôts différés 65
Note 12. Stocks 66
Note 13. Créances commerciales (actifs courants) 67
Note 14. Autres créances (actifs courants) 68

SOMMAIRE

Note 15. Actifs et passifs d'impôts exigibles 68
Note 16. Trésorerie et équivalents de trésorerie 69
Note 17. Capital et prime d'émission 69
Note 18. Réserve légale 69
Note 19. Engagements de retraites 70
Note 20. Dettes financières 73
Note 21. Autres dettes 76
Note 22. Instruments financiers 77
Note 23. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice 79
Note 24. Dotations aux amortissements et pertes de valeur 79
Note 25. Dépréciations d'actifs 80
Note 26. Autres produits financiers 81
Note 27. Charges financières 82
Note 28. Charge d'impôts 82
Note 29. Résultat net par action 84
Note 30. Dividendes et tantièmes 84
Note 31. Informations relatives aux parties liées 85
Note 32. Engagements hors bilan 86
Note 33. Concessions de terrains agricoles 87
Note 34. Information sectorielle 88
Note 35. Gestion des risques 95
Note 36. Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements 98
Note 37. Environnement politique et économique 99
Note 38. Evènements postérieurs à la date de clôture 99
Note 39. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé 99

Rapport de gestion social 100

Rapport d'audit sur les états financiers sociaux 106

Etats financiers sociaux 110

1. Bilan au 31 décembre 2019 110
2. Compte de pertes et profits pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 112
3. Annexe aux états financiers sociaux de l'exercice 2019 113

Portrait du Groupe

1. Présentation du Groupe

Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé « Socfin » est une société luxembourgeoise, dont le siège social est 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg. Elle a été constituée le 5 décembre 1959 et est cotée à la Bourse de Luxembourg.

L'activité principale de Socfin consiste en la gestion d'un portefeuille de participations axées sur l'exploitation de plus de 193.000 hectares de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Afrique et en Asie du Sud-Est. Socfin emploie 34.916 personnes et a réalisé en 2019, un chiffre d'affaires consolidé de 592,9 millions d'euros.

2. Historique

- **05/12/1959** Constitution de la Société Financière Luxembourgeoise, en abrégé « Socfinal » sous la forme d'une holding luxembourgeoise.
- **09/06/1960** Les titres Socfinal ont été admis à la cote de la Bourse de Luxembourg.
- **31/12/1960** Depuis sa constitution, Socfinal a investi, entre autre, dans : Société Financière des Caoutchoucs « Socfin » S.A. (Belgique) ; Plantations Nord-Sumatra (Belgique) ; Selangor Plantations Company Berhad (Malaisie) ; Sennah Rubber Company Ltd (Angleterre) et différentes sociétés de cultures équatoriales congolaises.
- **31/12/1965** Le portefeuille affiche de nouveaux investissements en Indonésie : Société de Cultures Asahan S.A. ; Société de Cultures Batangara S.A. ; Huileries de Deli S.A. et Société de Cultures Sungei Liput S.A.
- **31/12/1971** Socfinal investit dans la Compagnie Internationale de Cultures « Intercultures » S.A., société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg ; Socfin Industrial Development « Socfinde » S.A. (Luxembourg) et dans la Compagnie du Cambodge (France).
- **31/12/1972** Socfinal participe à la constitution de Socfinasia S.A. (Luxembourg) en échange des actions des sociétés indonésiennes Asahan, Batangara, Huileries de Deli et Sungei Liput. Socfinasia S.A. sera cotée à la Bourse de Luxembourg en 1973.
- **31/12/1975** Sortie des titres Socfin (Belgique) du portefeuille.
- **31/12/1980** Acquisition d'actions Selangor Holding S.A., société luxembourgeoise cotée à la Bourse de Luxembourg.
- **31/12/1994** Socfinal investit à hauteur de 60% dans le capital de la SOGB (Côte d'Ivoire) suite à la privatisation de cette plantation ivoirienne. Cette participation sera cédée à Intercultures.
- **31/12/1999** Vente des participations Selangor Holding et Plantations Nord-Sumatra S.A.
- **31/12/2000** Cession des actions Sennah Rubber Company Ltd suite à l'OPA/OPE sur ces titres.
- **15/11/2006** Suite à la distribution de titres Intercultures par Socfinasia S.A. (spin-off), Socfinal détient directement, d'un côté Socfinasia S.A. (Asie) et de l'autre Intercultures (Afrique).
- **30/06/2008** Constitution de Management Associates (Luxembourg).
- **10/01/2011** Assemblée Générale Extraordinaire qui entérine l'abandon du statut de holding 29 et le changement de la dénomination en Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé « Socfin ». Changement de la dénomination d'Intercultures en Socfinaf S.A.
- **01/06/2011** Attribution aux actionnaires existants de 20 actions nouvelles pour une action ancienne.
- **29/08/2014** Socfin a échangé 9% des actions Socfinaf S.A. contre 100% des actions de la société de droit français, Société Anonyme Forestière et Agricole « SAFA ». Celle-ci détient 68,93% de Safacam S.A., une société camerounaise de plantation qui exploite 5.400 ha de palmiers à huile et 4.400 ha d'hévéas. A l'issue de cet échange, Socfin détient encore 55,08% de Socfinaf S.A.
- **31/12/2014** La participation SAFA a été amenée à Socfinaf S.A. par le biais d'une augmentation de capital par apport en nature. Socfin détient 56,48% du capital de Socfinasia S.A. et 58,79% du capital de Socfinaf S.A.

3. Structure du Groupe

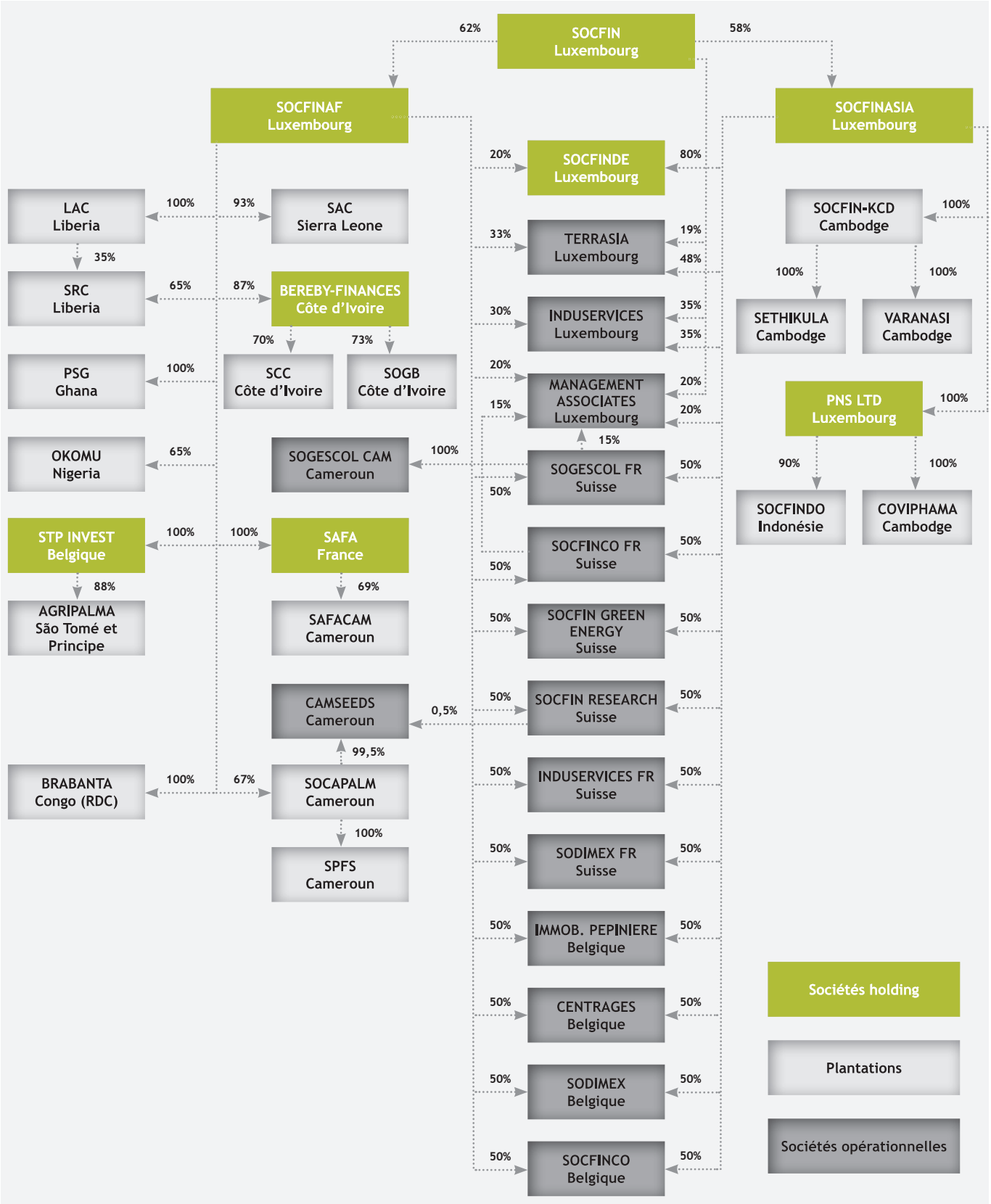

4. Renseignements sur les participations de Socfin

Portefeuille	Nombre de titres	% direct
1) Titres cotés		
Luxembourg		
Socfinasia S.A.	11.326.679	57,81%
Socfinaf S.A.	11.058.510	62,00%
2) Titres non cotés		
Luxembourg		
Terrasia S.A.	1.891	18,91%
Induservices S.A.	3.500	35,00%
Management Associates S.A.	2.000	20,00%

Les pages qui suivent, contiennent la synthèse de l'activité et les commentaires succincts des données comptables relatives aux deux derniers exercices clôturés des principales sociétés dans lesquelles Socfin détient une participation.

Sauf autre indication, les capitaux propres comprennent le capital, les réserves au sens large et le résultat reporté avant répartition bénéficiaire de l'exercice sous revue.

Les données sociales sont mentionnées de préférence aux données consolidées.

Les bilans sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés.

SOCFINASIA S.A.

SOCFINASIA S.A. est une société holding luxembourgeoise qui détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Asie du Sud-Est dans les secteurs de production de caoutchouc et de l'huile de palme.

Capital : EUR 24.492.825.

Le bénéfice de l'exercice clôturé au 31 décembre 2019 s'élève à EUR 17.435.868. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai prochain, la mise en paiement d'un solde de dividende de EUR 0,50 par action. Pour rappel, EUR 0,30 a déjà été versé fin 2019 au titre d'acompte sur l'exercice 2019.

Chiffres clés (milliers d'euros)		
Au 31 décembre	***2019***	***2018***
Actifs immobilisés	314.805	315.653
Actifs circulants	96.084	95.174
Capitaux propres (*)	406.646	406.627
Dettes, provisions et tiers	4.242	4.200
Résultat de l'exercice	17.436	24.836
Résultat distribué	17.417	19.594
Cours de bourse (euro)	16,30	12,60
Dividende unitaire brut (euro)	0,80	0,90
Dividende/capitalisation boursière (%)	4,91	7,14
Participation de Socfin (%)	57,81	57,79

(*) Avant affectation du dividende final mais sous déduction de l'acompte.

Portrait du Groupe

SOCFINAF S.A.

SOCFINAF S.A. est une société holding luxembourgeoise qui détient des participations dans des sociétés qui opèrent directement ou indirectement en Afrique tropicale, pour l'essentiel dans les secteurs de production de caoutchouc et de l'huile de palme.

L'exercice se clôture au 31 décembre 2019 par un profit de EUR 21.577.357. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai prochain de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2019.

Capital : EUR 35.673.300

Chiffres clés (milliers d'euros)		
Au 31 décembre	***2019***	***2018***
Actifs immobilisés	543.124	539.555
Actifs circulants	5.346	1.033
Capitaux propres (*)	280.947	259.369
Dettes, provisions et tiers	267.524	281.219
Résultat de l'exercice	21.577	20.284
Résultat distribué	-	1.982
Cours de bourse (euro)	12,00	11,40
Dividende unitaire brut (euro)	-	0,10
Dividende/capitalisation boursière (%)	-	0,88
Participation de Socfin (%)	62,00	59,97

(*) Avant affectation du dividende final mais sous déduction de l'acompte.

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

1. Caoutchouc

SGX - NATURAL RUBBER - 10 years +

SGX - NATURAL RUBBER - 1 year +

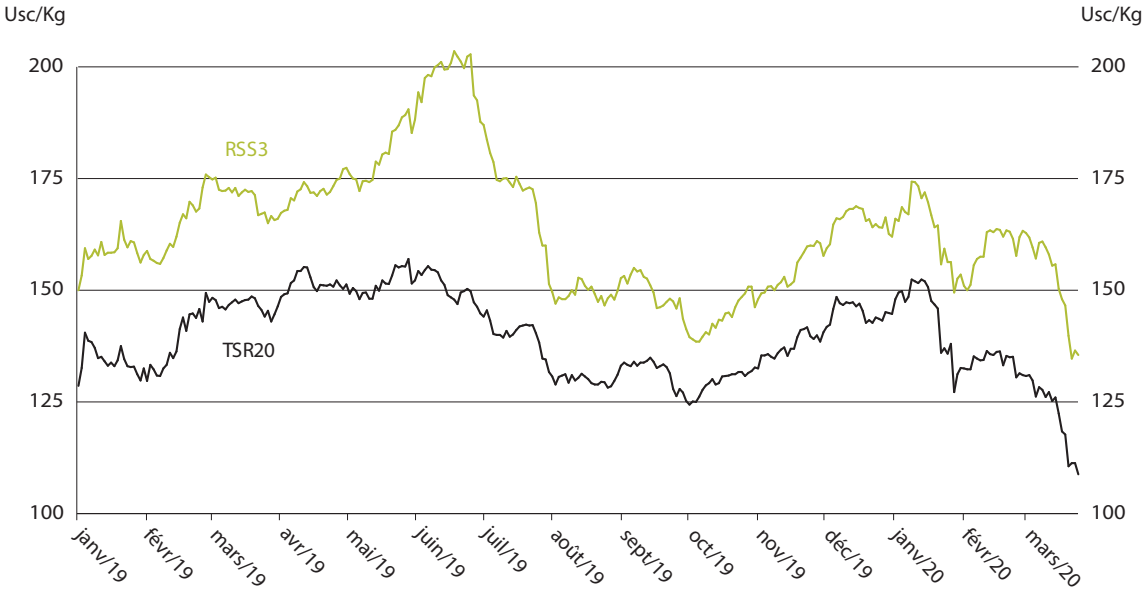

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

Le marché international en 2019

La moyenne des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1re position sur SGX) en 2019 est de 1.406 USD/tonne FOB Singapour contre 1.365 USD/tonne en 2018.

Convertie en Euro, la moyenne des cours en 2019 est de 1.256 EUR/tonne contre 1.155 EUR/tonne en 2018, soit une hausse de 101 EUR/tonne.

Après avoir clôturés l'année 2018 en baisse à un niveau proche des 1.250 USD/tonne et ce, notamment sous la pression des niveaux de stocks mondiaux et tout particulièrement en Chine, les cours du caoutchouc naturel sont repartis à la hausse durant le 1er semestre 2019.

Ils ont évolué aux alentours des 1.500 USD/tonne durant les mois d'avril, mai et juin. Plusieurs facteurs ont influencé les cours du caoutchouc naturel à la hausse durant le 1er semestre dont l'entrée des pays producteurs en période d'hivernage et l'espoir d'une issue positive à la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine.

Dans le même temps, la Thaïlande, l'Indonésie et la Malaisie ont conjointement annoncé leur 6ème plan visant à réduire leurs exportations de caoutchouc de 240.000 tonnes. La hausse des cours du pétrole a également eu un impact favorable.

Le plus haut niveau de l'année a été atteint fin mai à 1.570 USD/tonne, niveau qui n'avait plus été atteint depuis septembre 2017.

Dans un contexte macroéconomique incertain avec un regain des tensions commerciales sino-américaines, une production mondiale de caoutchouc naturel toujours soutenue, un ralentissement de la croissance chinoise et un secteur automobile en perte de vitesse, les cours ont repris une tendance baissière à partir du mois de juillet. Cette tendance s'est confirmée durant les mois d'août, septembre et octobre, période durant laquelle les cours du caoutchouc naturel ont régulièrement évolué sous le seuil des 1.300 USD/tonne FOB Singapour.

Le plus bas niveau de l'année a été atteint début octobre à 1.244 USD/tonne.

Le marché s'est repris en fin d'année suite aux inquiétudes liées au développement d'une maladie de l'hévéa qui touche plusieurs pays producteurs asiatiques. Dans le même temps, la perspective d'une solution dans le conflit commercial qui oppose les Etats-Unis à la Chine a également donné du support aux cours du caoutchouc naturel.

Alors que le marché s'attendait à ce que les productions mondiales de caoutchouc naturel dépassent pour la 1ère fois le seuil des 14 millions de tonnes en 2019, l'ISRG (International Rubber Study Group) estime désormais la production 2019 à 13,64 millions de tonnes, en baisse par rapport à 2018 (13,89 millions de tonnes). L'IRSG estime par ailleurs que la consommation mondiale en 2019 est restée stable aux alentours des 13,72 millions de tonnes contre 13,76 millions de tonnes en 2018.

Les cours du TSR20 1re position FOB Singapour sur SGX ont clôturé l'année 2019 à 1.451 USD/tonne.

Perspectives 2020

Les cours du caoutchouc naturel ont continué leur progression début janvier et sont brièvement passés au dessus des 1.500 USD/tonne vers la mi-janvier. L'annonce d'un 1er accord commercial entre la Chine et les Etats-Unis et l'approche de l'hivernage ont redonné de la confiance au marché.

La hausse des cours s'est achevée brusquement suite à l'émergence du Coronavirus juste avant le Nouvel An chinois. Depuis lors, l'épidémie de Covid-19 prenant une dimension mondiale a fait chuter les marchés financiers faisant craindre un ralentissement de la croissance économique mondiale.

Les cours des matières premières ne sont évidemment pas épargnés. Le TSR20 1re position FOB Singapour sur SGX est passé de 1.520 USD/tonne à la mi-janvier à 1.100 USD/tonne courant du mois de mars.

Tous les secteurs liés à l'industrie automobile subissent la crise de plein fouet. Les fabricants de voitures et de pneumatiques sont en train d'arrêter et/ou de fortement réduire la production de leurs usines en Europe, en Amérique du Nord et du Sud et ailleurs dans le monde.

Il semble que la Chine, après avoir été l'épicentre du virus, recouvre progressivement sa production depuis la fin février. Le niveau de production est cependant loin d'être de retour à la normale, compte tenu des ruptures d'approvisionnement des chaînes logistiques.

L'impact du Covid-19 sur la consommation mondiale de caoutchouc naturel sera profond dans les mois à venir.

L'évolution de la production mondiale de caoutchouc naturel est également incertaine. Les bas niveaux de cours depuis 5 ans n'encouragent pas les petits planteurs à la saignée ainsi qu'à l'entretien de leurs vergers. La chute récente des cours ne fera qu'empirer cette situation. Par ailleurs, le développement du Covid-19 dans certaines régions productrices pourrait également avoir un impact sur la production mondiale de caoutchouc naturel.

Les mois à venir risquent d'être particulièrement compliqués en termes de demande.

Le TSR20 1re position FOB Singapour sur SGX cote au 27 mars 2020 à 1.070 USD/tonne, niveau qui n'avait plus été atteint depuis février 2016.

2. Huiles végétales

CIF ROTTERDAM - PALM OILS - 10 years +

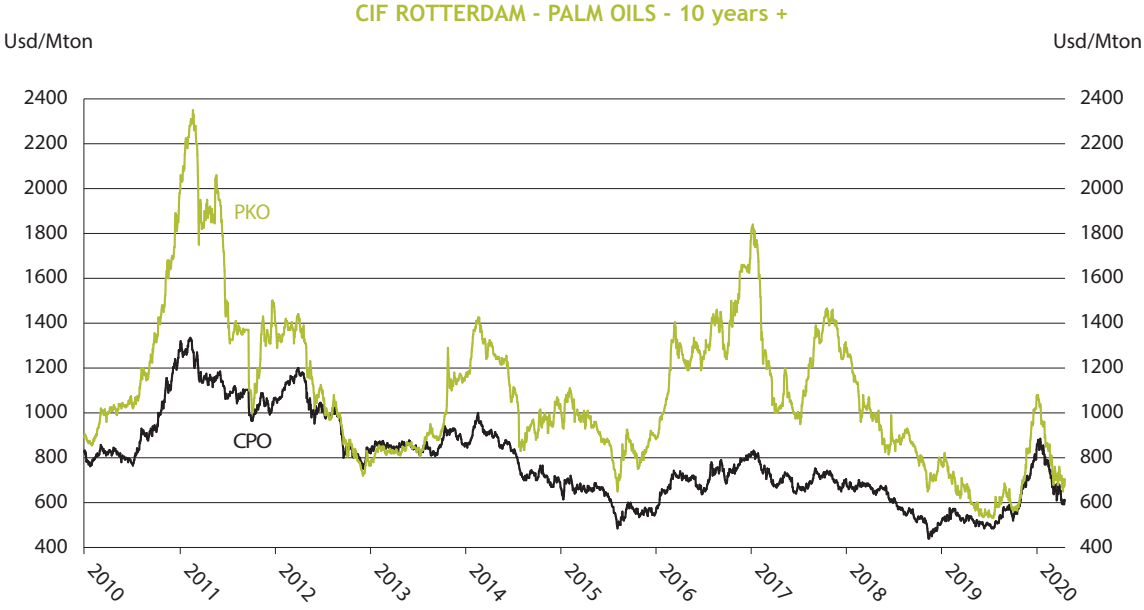

CIF ROTTERDAM - PALM OILS - 1 year +

Marché international du caoutchouc et des huiles végétales

Production mondiale d'huile de palme en millions de tonnes

(source : Oil World)

	2020 (*)	*2019 (*)*	*2018*	*2017*	*2016*	*2015*	*2005*	*1995*
Indonésie	44,7	43,3	41,6	36,8	32,1	33,4	14,1	4,2
Malaisie	19,9	20,0	19,5	19,9	17,3	20,0	15,0	7,8
Autres	12,8	12,4	11,9	11,2	9,5	9,1	4,8	3,2
TOTAL	***77,4***	***75,7***	***73,0***	***67,9***	***58,9***	***62,5***	***33,9***	***15,2***

(*) Estimation.

Production des principales huiles en millions de tonnes

(source : Oil World)

Oct 2019 à sept 2020 (*)	*2019 (*)*	*2018*	*2017*	*2016*	*2015*	*2005*	*1995*
Palme	76,3	75,7	73,0	67,9	58,9	62,5	33,9	15,2
Soja	57,6	56,6	56,8	53,9	51,5	48,8	33,6	20,2
Colza	25,0	25,1	25,6	25,4	25,0	26,3	16,2	10,8
Tournesol	20,9	20,5	19,0	19,0	16,4	15,1	9,7	8,7
Coton	4,7	4,6	4,7	4,2	4,1	4,7	5,0	3,9
Arachide	3,9	3,7	4,0	4,2	3,7	3,7	4,5	4,3
Palmiste	8,2	8,0	7,7	7,2	6,4	6,8	4,0	2,0
Coprah	2,7	2,9	2,9	2,4	2,7	2,9	3,2	3,3
TOTAL	***199,3***	***197,1***	***193,7***	***184,2***	***168,7***	***170,8***	***110,1***	***68,4***

(*) Estimation.

Le marché international en 2019

La moyenne des cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam en 2019 est de 566 USD/tonne contre 598 USD/tonne en 2018. Il s'agit de la moyenne annuelle la plus basse depuis 2006.

Les cours mondiaux se sont affaissés en 2018 du fait d'un approvisionnement robuste sur les marchés. Alors qu'ils s'échangeaient à des niveaux proches des 700 USD/tonne début 2018, les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam ont terminé l'année autour des 500 USD/tonne et ce, dans un contexte macroéconomique incertain, marqué par des niveaux de stocks mondiaux historiquement élevés.

Début 2019, le ralentissement des productions et la hausse de la consommation en Inde et en Chine, ont entrainé une baisse des stocks, ce qui a permis une brève reprise des cours de l'huile de palme qui ont atteint les 570 USD/tonne CIF Rotterdam à la mi-février. Dans le même temps, la hausse des cours du pétrole a favorisé une hausse de la consommation d'huile de palme pour la production de biodiesel en Indonésie notamment.

Cependant et en dépit de ces nouvelles encourageantes, un sentiment négatif a dominé sur les marchés et les cours de l'huile de palme CIF Rotterdam sont repassés à plusieurs reprises sous la barre des 500 USD/tonne durant les mois de mai, juin et juillet.

Les stocks d'huiles végétales dans le monde restaient en effet à des niveaux élevés et la baisse des stocks d'huile de palme était jugée insuffisante pour justifier une reprise durable des cours. Dans le même temps, les incertitudes liées à l'issue de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine ont perturbé fortement la majorité des marchés des matières premières. Les cours du soja, particulièrement affectés, ont baissé à des niveaux sans précédent depuis la crise financière de 2008, entrainant les cours de l'huile de palme dans leur sillage.

Les cours de l'huile de palme sont repartis à la hausse à partir du mois d'août et ont fortement progressé durant tout le dernier trimestre pour clôturer l'année 2019 aux alentours des 850 USD/tonne CIF Rotterdam, soit une hausse de près de 70% en 5 mois.

Cette hausse des cours est en grande partie liée aux annonces faites par la Malaisie et l'Indonésie d'augmenter leur consommation d'huile de palme servant à la fabrication de biodiesel dès 2020 (B20

en Malaisie et B30 en Indonésie). Ces annonces ont envoyé un signal très fort sur le marché et ont coïncidé avec un ralentissement de l'offre dans les pays producteurs. Moins d'engrais à cause des prix bas prolongés et un temps sec causé par un possible retour du phénomène climatique El Niño ont fait craindre une chute possible des productions au cours des mois à venir et par conséquent, une baisse importante des niveaux de stocks.

La guerre commerciale sino-américaine a également eu un impact sur le marché de l'huile de palme au dernier trimestre. La Chine privée de soja américain, s'est mise à acheter plus d'huile de palme, Pékin exonérant ce produit de quotas pour faciliter les importations avant le Nouvel An chinois.

Les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam ont clôturé l'année 2019 aux alentours des 850 USD/tonne.

Perspectives 2020

La hausse des cours a connu un véritable coup d'arrêt vers la mi-janvier. L'huile de palme est depuis entrée dans une spirale baissière provoquée par deux causes majeures :

- L'annonce de l'Inde, 1er importateur mondial d'huile de palme, de boycotter les importations d'huile de palme de Malaisie. Cette décision intervient en représailles aux critiques du gouvernement malaisien sur l'action du gouvernement indien dans la région du Cachemire.

- Les inquiétudes liées à la propagation du Coronavirus en Chine et dans le reste du monde. En effet le risque de ralentissement de la croissance mondiale, et plus particulièrement de la croissance chinoise, 2ème importateur mondial d'huile de palme, pèse fortement sur les cours.

Le 28 janvier, l'huile de palme a ainsi plongé de 10% à la Bourse de Kuala Lumpur, accusant sa plus forte baisse en une journée depuis près de 11 ans. Entrainée dans un tourbillon baissier tout au long du mois de février, l'huile de palme est repassée sous la barre des 700 USD/tonne CIF Rotterdam.

Cependant et hors facteur « Coronavirus », les fondamentaux en ce qui concerne l'huile de palme restent pourtant solides.

Selon Oil World, la production mondiale d'huile de palme, après avoir augmenté de près de 9 millions de tonnes en 2017, puis de 5 millions de tonnes en 2018, n'aurait augmenté que de 2,7 millions de tonnes en 2019. Oil World estimait avant la crise du Covid-19, que la hausse des productions de palme en 2020 serait inférieure à 2 millions de tonnes.

On assiste en effet à un ralentissement de la hausse des productions chez les deux principaux pays producteurs, Indonésie et Malaisie (85% de la production mondiale) qui disposent de moins de surfaces disponibles pour planter et font parfois face à des problèmes de disponibilité de main d'œuvre. Par ailleurs la baisse sévère des cours de l'huile de palme ces 2 dernières années a entrainé une réduction de l'utilisation d'engrais dans les plantations villageoises provoquant une probable diminution des rendements.

En 2020, la production mondiale d'huile de palme devrait atteindre 77 millions de tonnes, dont près de 45 millions de tonnes produites en Indonésie.

La production d'huile de palme continue donc d'augmenter mais dans des proportions qui pourraient être insuffisantes pour satisfaire la croissance de la demande mondiale. Cette dernière reste soutenue grâce notamment à l'augmentation de la population mondiale et à la hausse continue de la demande en huile végétale dans les pays en développement.

La baisse des stocks attendue devrait donc logiquement favoriser un rebond des cours de l'huile de palme. Mais cela dépendra fortement de l'évolution de la crise du Coronavirus au cours des prochains mois. Partie de Chine, l'épidémie s'étend désormais au reste de la planète, impactant dans son sillage l'ensemble de l'économie mondiale. Avec la mise à en confinement de près d'un tiers de la population mondiale et l'arrêt de pans entiers de l'économie, la demande en huile de palme pourrait connaître un ralentissement au cours des mois à venir. La production pourrait elle aussi être impactée si la contagion gagne les pays producteurs, ce qui semble être le cas avec l'arrêt récent de certaines plantations en Malaisie.

Les cours du pétrole se sont également effondrés ces dernières semaines. Le baril de Brent qui s'échangeait a près de 70 USD début janvier cote désormais sous la barre des 30 USD. La baisse des cours du pétrole pourrait entrainer une forte baisse de la production de biodiesel dans le monde et contrecarrer les plans des gouvernements malais et indonésien qui misaient sur une augmentation significative des quantités d'huile de palme utilisées pour la fabrication de biodiesel.

En 2019, on estime que le biodiesel représentait au niveau mondial une demande pour l'huile de palme estimée à plus de 17,5 millions de tonnes soit environ 23% de la production mondiale, dont plus de 4 millions de tonnes pour l'Europe (EU28).

Les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam cote au 27 mars 2020 aux alentours des 620 USD/tonne.

Environnement et responsabilité sociale

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence.

Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2019.
Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »).
La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Le rapport annuel de développement durable est également disponible sur simple demande au siège social de la Société.

Chiffres clés

1. Indicateurs d'activités

Superficies (hectares)		*Hévéa*		*Palmier*
Au 31 décembre 2019				
Immatures (par année de planting)				
2019		1.528		2.065
2018		2.404		5.274
2017		1.989		3.437
2016		1.648		-
2015		2.853		-
2014		4.105		-
2013		1.810		-
2012		1.056		-
2011		568		-
Total immatures		***17.962***		***10.777***
Jeunes	(de 8 à 11 ans)	22.825	(de 4 à 7 ans)	48.950
Matures	(de 12 à 22 ans)	13.717	(de 8 à 18 ans)	32.692
Vieux	(plus de 22 ans)	8.686	(plus de 18 ans)	37.248
Total en production		***45.229***		***118.891***
TOTAL GENERAL		***63.190***		***129.667***

Superficies (hectares)	*2019*	*2018*	*2017*	*2016*	*2015*
Palmier	129.667	130.575	128.188	124.595	120.780
Hévéa	63.190	63.726	63.885	64.797	65.987
TOTAL	***192.857***	***194.301***	***192.073***	***189.392***	***186.767***

Production	*2019*	*2018*	*2017*	*2016*	*2015*
Huile de palme (tonnes)					
Production propre	434.013	426.227	407.741	356.012	362.574
Achats aux tiers	34.428	30.554	24.730	20.798	25.083
Caoutchouc (tonnes)					
Production propre	68.873	62.895	63.374	58.595	63.566
Achats aux tiers	94.102	81.950	66.297	65.050	58.543
Semences (milliers)					
Production propre	6.308	14.875	14.149	16.064	22.487

Chiffres clés

Chiffre d'affaires (millions d'euros)	*2019*	*2018*	*2017*	*2016*	*2015*
Palmier	308,5	306,0	315,2	281,8	264,9
Hévéa	200,8	166,9	191,8	148,6	154,3
Autres produits agricoles	3,8	9,4	8,5	10,6	14,0
Activités commerciales	72,9	56,6	100,8	68,8	66,6
Autres	6,8	6,9	9,4	7,5	9,7
TOTAL	***592,9***	***545,8***	***625,8***	***517,3***	***509,5***

Personnel	*2019*	*2018*	*2017*	*2016*	*2015*
Effectif moyen	34.916	33.780	31.312	30.608	32.258

2. Chiffres clés du compte de résultat consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidés

(millions d'euros)	*2019*	*2018*	*2017*	*2016*	*2015*
Chiffre d'affaires	593	546	626	517	509
Résultat opérationnel	80	91	132	78	56
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	8	16	26	11	5
EBITDA *	152	153	198	144	150
Flux net de trésorerie provenant des activités opérationnelles	93	87	172	99	167
Flux de trésorerie libre *	20	-20	70	13	22

* EBITDA = Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements.

* Flux de trésorerie libre = Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles + flux de trésorerie provenant des activités d'investissement.

3. Chiffres clés de l'état de la situation financière consolidée

(millions d'euros)	*2019*	*2018*	*2017*	*2016*	*2015*
Actifs biologiques producteurs	515	508	480	504	483
Autres actifs non-courants	359	354	331	353	375
Actifs courants	227	209	228	277	245
Capitaux propres totaux	644	646	624	662	688
Passifs non-courants	228	162	183	242	174
Passifs courants	229	263	232	230	242

Données boursières

(euros)	*2019*	*2018*	*2017*	*2016*	*2015*
Nombre d'actions	14.159.720	14.159.720	14.159.720	14.159.720	14.240.000
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	319.647.671	318.550.859	304.236.433	327.128.087	337.451.535
Résultat net par action non diluée	0,58	1,14	1,81	0,81	0,36
Dividende par action	0,55	0,55	0,60	0,60	0,60
Cours de bourse					
minimum	23,20	23,80	23,31	21,16	24,31
maximum	29,00	30,40	32,50	26,13	34,00
clôture	26,60	28,00	31,00	24,23	24,31
Capitalisation boursière *	376.648.552	396.472.160	438.951.320	343.019.217	346.174.400
Dividendes distribués/Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère	94,83%	48,25%	33,15%	74,07%	166,67%
Dividendes/capitalisation boursière	2,07%	1,96%	1,94%	2,48%	2,46%
Cours de bourse/résultat net par action non diluée	45,86	24,56	17,13	29,91	67,53

* La capitalisation boursière résulte de la multiplication du nombre d'actions par le cours de bourse à la clôture

Faits marquants de l'exercice

- Acquisition de 2.500 actions de Socfinasia S.A. pour porter le pourcentage de détention à 57,81%.
- Acquisition de 2,02% de Socfinaf S.A. pour porter le pourcentage de détention à 62%.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

1. Introduction

Socfin est attentive à l'évolution des dix principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg. Elle s'engage à fournir les explications nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement de la Société.

La gouvernance d'entreprise est un ensemble de principes et de règles dont l'objectif principal est de contribuer à la création de valeur à long terme. Elle permet notamment au Conseil d'Administration de promouvoir les intérêts de la Société et de ses actionnaires, tout en mettant en place des systèmes performants de contrôle, de gestion des risques et de conflits d'intérêts.

2. Charte de gouvernance d'entreprise

Le Conseil d'Administration a adopté la charte de gouvernance d'entreprise en date du 21 novembre 2018. Elle est disponible sur le site web du Groupe.

3. Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration

Nom	*Nationalité*	*Année de naissance*	*Fonction*	*Première nomination*	*Echéance du mandat*
M. Hubert Fabri	Belge	1952	Président [a]	AGO 1981	AGO 2022
M. Vincent Bolloré	Française	1952	Administrateur [a]	AGE 1990	AGO 2025
Bolloré Participations représentée par M. Cédric de Bailliencourt	Française	1969	Administrateur [a]	AGO 1997	AGO 2021
Administration and Finance Corporation « AFICO » représentée par M. Luc Boedt	Belge	1955	Administrateur [b]	AGO 2014	AGO 2023
M. Philippe de Traux	Belge	1951	Administrateur [b] et Secrétaire Général	AGO 1998	AGO 2024
M. François Fabri	Belge	1984	Administrateur [b]	AGO 2014	AGO 2020

(a) Administrateur dépendant non-exécutif

(b) Administrateur dépendant exécutif

Le mandat de Monsieur François Fabri, Administrateur sortant, vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2020. Il sera proposé à ladite Assemblée de procéder au renouvellement de ce mandat.

De plus, suite à la démission de Bolloré Participations, il sera proposé à l'Assemblée Générale de nommer Monsieur Philippe Fabri comme administrateur délégué de la Société.

Autres mandats exercés par les mandataires sociaux dans des sociétés cotées

Hubert Fabri
Président

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Président et Administrateur du Conseil d'Administration de Palmeraies de Mopoli ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Bolloré, Financière Moncey, Okomu Oil Palm Company, S.A.F.A. Cameroun « Safacam », Société Industrielle et Financière de l'Artois et La Forestière Equatoriale ;
- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil de Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Vincent Bolloré
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Président directeur général de Financière de l'Odet ;
- Président du conseil d'administration (Direction dissociée) de Blue Solutions ;
- Vice-Président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Censeur de Vivendi ;
- Administrateur de Bolloré, Financière Moncey, Financière de l'Odet et de Blue Solutions ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations aux Conseils d'Administration de la Société Industrielle et Financière de l'Artois, S.A.F.A. Cameroun « Safacam », Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm » ;
- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge.

Bolloré Participations
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Membre du Conseil de Surveillance de la Compagnie du Cambodge ;
- Administrateur de Bolloré, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière de l'Odet, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB », Société Industrielle et Financière de l'Artois, S.A.F.A. Cameroun « Safacam » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Administration and Finance Corporation « AFICO »
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Administrateur de Palmeraies de Mopoli, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB », Société Industrielle et Financière de l'Artois et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Philippe de Traux
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur et Secrétaire Général de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Administrateur de Palmeraies de Mopoli, Okomu Oil Palm Company, Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm » ;
- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil de la Société Industrielle et Financière de l'Artois ;
- Représentant permanent de Société Anonyme Forestière et Agricole « SAFA » au Conseil de S.A.F.A. Cameroun « Safacam ».

François Fabri
Administrateur

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés luxembourgeoises
- Administrateur de Société Financière des Caoutchoucs « Socfin », Socfinaf et Socfinasia.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères
- Représentant permanent de Administration and Finance Corporation « AFICO » au Conseil de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby « SOGB » ;
- Administrateur de S.A.F.A. Cameroun « Safacam » et Société Camerounaise de Palmeraies « Socapalm ».

Nominations des Administrateurs

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des actionnaires la nomination des Administrateurs.

En cas de vacance par décès ou suite à une démission d'un ou plusieurs Administrateurs, les Administrateurs restants procèderont à des cooptations à titre provisoire. Ces cooptations seront soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires lors de sa prochaine réunion. L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre terminera le mandat de son prédécesseur.

Rôle et compétences du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe qui est responsable de la gestion de la Société et du contrôle de la gestion journalière. Il agit dans l'intérêt social de la Société.

Le Conseil d'Administration veille à disposer de toutes les ressources financières et humaines et veille à mettre en place toutes les structures nécessaires pour atteindre ses objectifs et assurer la création de valeur à long terme.

Les statuts de la Société confèrent au Conseil d'Administration le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires à la réalisation de l'objet social.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

Rapport d'activité des réunions du Conseil d'Administration

Nombre de réunions annuelles
Au minimum deux pour les évaluations de fin et de mi-exercice. Au cours de l'exercice 2019, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois.

Points généralement abordés
Situations comptables périodiques ;
Mouvements de portefeuille ;
Inventaire et évaluation du portefeuille ;
Evolution des participations significatives ;
Rapport de gestion ;
Projets d'investissement ;
Responsabilité sociale, sociétale et environnementale.

Taux moyen de présence des Administrateurs
- 2019 : 92%
- 2018 : 97%
- 2017 : 96%
- 2016 : 97%
- 2015 : 100%

4. Les Comités du Conseil d'Administration

4.1. Comité d'Audit

Le Comité est composé de deux membres. Le mandat est d'une durée d'un an et les membres sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration en sa séance du 18 mars 2020, a renouvelé les mandats de Messieurs Hubert Fabri et Vincent Bolloré en tant que membres du Comité d'Audit.

Le Comité d'Audit assistera le Conseil d'Administration dans sa fonction de surveillance et se prononcera sur les sujets relatifs aux informations financières destinées aux actionnaires et aux tiers, au processus d'audit, à l'analyse des risques et à leur contrôle.

Le Comité d'Audit se réunit deux fois par an.

4.2. Comité de Nomination et de Rémunération

Les rémunérations de la Direction opérationnelle de Socfin sont fixées par les actionnaires de référence. Le Conseil d'Administration ne juge pas nécessaire la constitution d'un Comité de Rémunération. De même, pour des raisons pragmatiques et en raison de la taille de la Société, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas constituer de Comité de Nomination.

5. Rémunérations

Le montant de la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration de Socfin au titre de l'exercice 2019 s'élève à EUR 6.963.195 contre EUR 9.873.697 pour l'exercice 2018.

Les Administrateurs de Socfin n'ont bénéficié d'aucun autre paiement en actions (stock-options).

6. Notification de l'actionnariat

Actionnaire	*Nombre de titres détenus = Nombre de droits de vote (*)*	*Pourcentage détenu*	*Date de la notification*
Geselfina S.A. FL-9490 Vaduz		24,25	02/01/2017
AFICO S.A. L-1650 Luxembourg	2.596.352	18,33	02/01/2017
Twosun Fin. S.A. FL-9490 Vaduz		11,65	02/01/2017
Hubert Fabri	1.000	0,01	02/01/2017
Total Hubert Fabri (direct et indirect)		54,24	
Bolloré Participations S.A. F-29500 Ergué Gaberic	50	0,007	10/03/2008
Bolloré F-29500 Ergué Gaberic	120.338	16,901	10/03/2008
Compagnie du Cambodge F-92800 Puteaux	82.111	11,532	10/03/2008
Technifin CH-1705 Fribourg	56.000	7,865	10/03/2008
Plantations des Terres Rouges L-1724 Luxembourg	13.404	1,883	10/03/2008
Compagnie des Glénans F-29500 Ergué Gaberic	4.000	0,562	10/03/2008
Total Bolloré Participations (direct et indirect)	275.903	38,750	

(*) Toutes les notifications déposées avant le 1er juillet 2011, date effective de la division des actions par 20, se rapportent à l'ancien nombre d'actions et à l'ancien nombre de droits de vote, c'est-à-dire à 712.000.

Déclaration sur la gouvernance d'entreprise

7. Calendrier financier

26 mai 2020	Assemblée Générale Ordinaire à 12h
10 juin 2020	Paiement du solde de dividende de l'exercice 2019 (coupon n° 78)
Fin septembre 2020	Résultats semestriels sociaux et consolidés au 30 juin 2020
Mi-novembre 2020	Déclaration intermédiaire de la Direction du 3ème trimestre 2020
Fin mars 2021	Résultats annuels sociaux au 31 décembre 2020
Mi-avril 2021	Résultats annuels consolidés au 31 décembre 2020
Mi-mai 2021	Déclaration intermédiaire de la Direction du 1er trimestre 2021
25 mai 2021	Assemblée Générale Ordinaire à 12h

Les résultats de la Société sont communiqués sur le site de la Bourse de Luxembourg www.bourse.lu dans la rubrique « OAM » et sur le site de la Société www.socfin.com.

8. Audit externe

Réviseur d'entreprises agréé
C – CLERC S.A.
1 rue Pletzer
L-8080 Bertrange.

En 2019, les honoraires d'audit s'élèvent à EUR 549.488 TVAC.

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe (C-Clerc S.A., membre du réseau Crowe Global) ainsi qu'aux sociétés membres de son réseau pour la période. Aucune prestation de consultance ou autres services non audit n'ont été rendus par ces sociétés en 2019 ou en 2018.

Le mandat du Réviseur d'Entreprises C-CLERC vient à échéance cette année. Le comité d'audit doit recevoir quelques candidatures et soumettra sa recommandation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2020.

9. Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence.
Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre tout au long de l'exercice 2019.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »). La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

10. Autres informations

En application du règlement d'exécution 2016/347 de la Commission européenne du 10 mars 2016 précisant les modalités de mises à jour des listes d'initiés, une liste d'initiés a été dressée et est tenue continuellement à jour. Les personnes concernées ont été informées de leur inscription sur cette liste.

Déclaration de conformité

M. Philippe de Traux, Administrateur et M. Daniel Haas, Directeur Comptable, indiquent que, à leur connaissance :

(a) les états financiers établis conformément au corps de normes comptables applicable donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits ou pertes de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et

(b) que le rapport de gestion présente fidèlement l'évolution et les résultats de la Société, la situation de l'émetteur et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Rapport de gestion consolidé

Rapport de gestion sur les états financiers consolidés
présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale
Ordinaire des actionnaires du 26 mai 2020

Mesdames, Messieurs,

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2019 intègrent aux comptes annuels de Socfin et toutes les filiales, dont le détail est donné dans la note 2 de l'annexe aux états financiers consolidés.

Comme indiqué dans la note 1 de l'annexe, relative aux méthodes comptables, les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Socfin (le Groupe) a adopté le référentiel IFRS pour la première fois en 2005. Toutes les normes applicables au 31 décembre 2019 concernant le Groupe ont été mises en œuvre.

Résultats consolidés

Pour l'exercice 2019, le résultat consolidé « Part du Groupe » s'inscrit à 8,2 millions d'euros contre 16,1 millions d'euros en 2018. Il en résulte un profit net « Part du Groupe » de 0,58 euro par action contre 1,14 euro en 2018.

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2019 s'élève à 592,9 millions d'euros contre 545,8 millions d'euros en 2018 (+47,1 millions d'euros). Cette variation du chiffre d'affaires résulte principalement de la hausse des quantités vendues.

Le résultat opérationnel s'élève à 80 millions d'euros contre 90,7 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Les autres produits financiers sont en baisse à 5,9 millions d'euros contre 8,6 millions d'euros au 31 décembre 2018. Ils sont principalement composés de gains de change pour 4,9 millions d'euros.
Les charges financières s'établissent à 19,9 millions d'euros contre 18,5 millions d'euros au 31 décembre 2018. Elles sont principalement composées d'intérêts débiteurs pour 11,3 millions d'euros et de pertes de change et d'écarts de conversion pour un montant de 6,6 millions d'euros.

La charge d'impôts est en hausse. Les impôts sur le résultat s'élèvent à 35,7 millions d'euros contre 33,6 millions d'euros en 2018. Les produits d'impôts différés, quant à eux, s'élèvent à 0,7 million d'euros contre 0,2 million d'euros en 2018.

Etat de la situation financière consolidée

Les actifs de Socfin se composent :

- d'actifs non-courants à hauteur de 874,1 millions d'euros contre 862,5 millions d'euros au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 11,6 millions d'euros, principalement en raison de la comptabilisation de 10,9 millions d'euros de droit d'utilisation d'actifs suite à l'implémentation de l'IFRS 16, de l'augmentation de la valeur nette des actifs biologiques de 6,8 millions d'euros et de la baisse de la valeur nette des autres immobilisations corporelles de -8,7 millions d'euros ;
- d'actifs courants qui s'élèvent à 227,1 millions d'euros contre 209,1 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Les capitaux propres « Part du Groupe » s'élèvent à 319,6 millions d'euros contre 318,6 millions d'euros au 31 décembre 2018. Cette augmentation des fonds propres de l'ordre de 1 million d'euros provient pour l'essentiel du résultat de l'exercice (8,2 millions d'euros), de l'affectation des résultats (-7,8 millions d'euros, solde 2018 et acompte 2019 inclus).

Sur base des capitaux propres consolidés, il ressort une valeur nette par action « Part du Groupe » avant distribution du solde du dividende de 22,57 euros contre 22,50 euros un an plus tôt. Au 31 décembre 2019, le cours de bourse s'élève quant à lui à 26,60 euros.

Les passifs courants et non-courants sont en hausse à 457,4 millions d'euros contre 425,4 millions d'euros un an plus tôt. Cette variation provient principalement de la comptabilisation de 13,3 millions d'euros de dettes liées aux contrats de location suite à l'implémentation

de l'IFRS 16 et de la variation nette d'emprunt de 17,9 millions d'euros.

Flux de trésorerie consolidés

Au 31 décembre 2019, la trésorerie nette s'élève à 45,7 millions d'euros, en hausse de 24,7 millions d'euros sur l'exercice (contre une baisse de 53,8 millions d'euros au cours de l'exercice antérieur).

Le flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles s'est élevé à 93 millions d'euros durant l'exercice 2019 (87,1 millions d'euros en 2018) et la capacité d'autofinancement à 134,7 millions d'euros contre 141,3 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

Les opérations d'investissement ont mobilisé 73,4 millions d'euros (contre 107,5 millions d'euros en 2018).

Les opérations de financement ont, quant à elles, généré 4,5 millions d'euros (contre une mobilisation de 33,9 millions d'euros en 2018). Il s'agit principalement de 47,7 millions d'euros de recours net à l'emprunt duquel sont déduits 30,7 millions d'euros du paiement des dividendes.

Au 31 décembre 2019, l'EBITDA s'élève à 151,5 millions d'euros contre 152,8 millions d'euros au 31 décembre 2018.

PERSPECTIVES 2020

Les résultats pour le prochain exercice dépendront dans une large mesure de facteurs externes au management du Groupe, à savoir les conditions politico-économiques dans les pays où sont établies les filiales, l'évolution du prix du caoutchouc et de l'huile de palme et l'évolution des cours de la roupie indonésienne et du dollar US, par rapport à l'euro. De son côté, le Groupe poursuit sa politique de maintien des prix de revient au plus bas et d'amélioration de ses capacités de production.

ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent indirectement en Afrique et en Asie du Sud-Est. Etant donné l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays, ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux changements politiques et économiques.

EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

L'épidémie de Covid-19 a commencé en Chine en décembre 2019 et s'est répandue au reste du monde à partir du mois de janvier 2020 pour prendre le 11 mars 2020 le statut de « pandémie » décrété par l'OMS. A la date de clôture, l'épidémie n'avait pas d'impact sur les activités du Groupe.

L'épidémie de Covid-19, prenant une dimension mondiale, a fait chuter de manière spectaculaire les marchés financiers dès mi-février, faisant craindre un ralentissement de la croissance économique mondiale.
Les cours des matières premières ne sont évidemment pas épargnés. Ainsi, le TSR20 1ère position FOB Singapour sur SGX cote au 27 mars 2020 à 1.070 USD/tonne, contre 1.451 USD/tonne au 31 décembre 2019. De même, les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam ont clôturé au 27 mars 2020 aux alentours des 620 USD/tonne, contre 850 USD/tonne au 31 décembre 2019.

La crise du Covid-19 a fortement affecté les secteurs liés à l'économie chinoise, notamment les groupes évoluant dans l'industrie de l'automobile, déjà en ralentissement. Par ailleurs, les fabricants de pneumatiques sont en train d'arrêter ou de réduire drastiquement la production de la plupart de leurs usines en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et ailleurs dans le monde.
Le Conseil d'Administration s'attend à une forte baisse de la demande de caoutchouc de la part des pneumaticiens à partir du mois d'avril.

Le ralentissement de la croissance chinoise et le récent lockdown de l'Inde, les deux principaux importateurs d'huile de palme, et la chute des cours du pétrole pèsent également fortement sur les cours actuels de l'huile de palme brute.

La situation est suivie avec attention par les équipes dirigeantes. Cependant, il est trop tôt pour mesurer l'ensemble des conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur l'exercice 2020. Les opérations du premier trimestre n'ont toutefois pas été affectées par cette crise. Par ailleurs, 40% de l'huile de palme est vendue localement sur des marchés qui offrent un prix durablement supérieur au prix du marché mondial.

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le Conseil d'Administration implémente les règles de gouvernance d'entreprise applicables au Grand-Duché de Luxembourg dans la structure et les rapports financiers du Groupe.

SYSTÈME GÉNÉRAL DE CONTRÔLE INTERNE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES ACTIVITÉS DU GROUPE

Séparation des fonctions

La séparation des fonctions opérationnelles, commerciales et financières mises en place à chaque niveau du Groupe renforce l'indépendance du contrôle interne.
Ces différentes fonctions assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations qui sont de leur ressort. Elles en transmettent régulièrement l'intégralité aux dirigeants locaux et au siège du Groupe (production agricole et industrielle, commerce, ressources humaines, finances…).

Autonomie et responsabilisation des filiales

Les entités opérationnelles, en raison de leur éloignement, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont notamment responsables de la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à la nature et à l'étendue de leur activité, de l'optimisation de leurs opérations et performances financières, de la protection de leurs actifs et de la gestion de leurs risques.
Cette autonomie permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Contrôle centralisé

La politique de Gestion des Ressources Humaines du top management des entités du Groupe est centralisée au siège du Groupe. Elle contribue à la stabilisation d'un système de contrôle interne efficace par l'indépendance du recrutement, l'harmonisation de la définition des fonctions, des évaluations annuelles et des programmes de formations.
C'est aussi de manière centralisée que les fonctions opérationnelles, commerciales et financières définissent un ensemble de rapports standards qui assurent l'homogénéité de la présentation des informations en provenance des filiales.

Processus du reporting de trésorerie

Le service de la trésorerie organise, supervise et contrôle la remontée des informations journalières et des indicateurs hebdomadaires des filiales, en particulier la position de trésorerie, l'évolution de l'endettement net et des dépenses liées aux investissements.

Processus du reporting financier

Le service financier organise, supervise et contrôle la remontée des informations comptables, budgétaires et financières mensuelles et diffuse un reporting condensé à l'usage de la direction opérationnelle du Groupe.
Deux fois par an, il intègre ces informations dans les plans de développement à long terme des filiales.
Il s'assure également de la mise en œuvre des décisions de nature financière des Conseils d'Administration des filiales.

Processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle. Ils sont vérifiés annuellement par les auditeurs externes dans le cadre d'un audit financier des filiales qui porte à la fois sur les comptes statutaires des entités du périmètre et sur les comptes consolidés.
Une fois arrêtés par le Conseil d'Administration, ils donnent lieu à publication.
Le service de consolidation du Groupe est garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation. Il respecte strictement les normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation. Il utilise un outil de consolidation standard garantissant le traitement sécurisé des remontées d'informations des filiales, la transparence et la pertinence des traitements automatiques de consolidation ainsi que l'homogénéité de présentation des agrégats comptables dans le rapport annuel. Enfin, en raison de la complexité des normes comptables en vigueur et des nombreuses spécificités liées à leur mise en œuvre, le service de consolidation centralise les retraitements propres aux règles d'évaluation applicables aux comptes consolidés.

ENVIRONNEMENT ET RESPONSABILITE SOCIALE

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Un rapport annuel sur ces aspects (Rapport développement durable) est mis à la disposition des actionnaires sur le site internet du Groupe ou sur simple demande au siège social de la Société.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Aux actionnaires de
Société Financière des Caoutchoucs
En abrégé, **SOCFIN**
4, avenue Guillaume
L – 1650 Luxembourg

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société Financière des Caoutchoucs en abrégé, SOCFIN et de ses filiales (le « Groupe ») comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2019 ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état du résultat étendu consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidés et le tableau de variation des capitaux propres consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers consolidés, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Observations

Sans pour autant émettre une réserve, nous attirons votre attention sur les points suivants :

La note 1.13 de l'annexe aux comptes consolidés décrit que le Groupe a adopté la norme IFRS 16 « Contrats de location » à compter du 1er janvier 2019 selon l'approche de transition rétrospective modifiée.

Selon la note 37, le périmètre de consolidation comprend des sociétés situées dans divers pays d'Afrique et d'Asie du Sud-Est et qui sont exposées aux risques de fluctuations politiques et économiques.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu du Règlement (UE) No 537/2014, de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Groupe conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Pertes de valeur sur actifs biologiques producteurs

Description de la question clé

Au 31 décembre 2019, la valeur des actifs biologiques producteurs du Groupe s'élève à 515 millions d'euros pour un total bilan de 1.101 millions d'euros.
Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Afrique et en Asie. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS 16 « Immobilisations corporelles ».
Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.
La note 25 « Dépréciations d'actifs » de l'annexe aux comptes consolidés décrit les modalités mises en œuvre par le Groupe pour vérifier s'il existe un indice de perte de valeur à la clôture, et lors de la survenance d'un indice de perte de valeur, les modalités de détermination de la valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs sur la base de laquelle une perte de valeur sera comptabilisée le cas échéant.
L'indice de perte de valeur retenu par le Groupe est une baisse des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1ère position sur SGX) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam) à la date de clôture supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans. Le Groupe compare également la moyenne sur 6 mois ainsi que la moyenne sur les 12 derniers mois de ces cours à la moyenne de ces mêmes valeurs sur 5 ans.

Le Groupe étudie également les cours observés sur les marchés locaux, considérant qu'une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe étudie les facteurs suivants :

- Indicateurs de performance internes ;
- Critères relatifs au marché local ;
- Indices physiques de perte de valeur ;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur de marché. La valeur d'utilité est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets actualisés et implique des jugements importants de la direction notamment sur l'établissement des prévisions et sur le choix des taux d'actualisation.

Nous avons considéré que la valeur des actifs biologiques est une question clé de l'audit en raison de leur montant significatif dans l'état de la situation financière consolidée, et parce que l'appréciation de l'existence d'un indice de perte de valeur et, le cas échéant la détermination de leur valeur recouvrable, fait appel au jugement.

Réponse d'audit apportée

Afin de répondre à ce risque, nous avons mis en œuvre les travaux suivants :

- Apprécier la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe avec les dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » ;
- Effectuer une analyse critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie en portant une attention particulière aux indices de perte de valeur pris en compte ;
- Effectuer une revue des travaux des auditeurs des filiales significatives afin d'identifier d'éventuels indices de perte de valeur ;
- Effectuer des visites sur les sites de plantation des filiales significatives ;
- Réaliser une étude critique des analyses effectuées par le Groupe pour identifier l'existence d'indicateurs de perte de valeur en comparant les données utilisées par le Groupe aux données provenant d'autres sources, et en comparant des indicateurs de performance internes des filiales du Groupe avec ceux des sociétés comparables ;
- Apprécier, dans le cas de la survenance d'un indice de perte de valeur, la pertinence de la méthodologie utilisée pour déterminer la valeur recouvrable des actifs biologiques et s'assurer du caractère raisonnable de l'éventuelle perte de valeur comptabilisée ;
- Analyser pour le calcul de la valeur d'utilité la cohérence des projections de flux de trésorerie retenues ;
- Rapprocher les principales données appliquées dans le modèle aux informations reçues des auditeurs des filiales significatives ;

- Apprécier le caractère raisonnable des principales estimations, notamment des taux d'actualisation, sur la base des données des marchés actifs auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, et de données comparables ;
- Vérifier par sondage l'exactitude arithmétique du calcul de la valeur d'utilité effectué par la Direction ;
- Apprécier le caractère approprié des informations présentées dans les notes 7 « Actifs biologiques producteurs » et 25 « Dépréciations d'actifs » de l'annexe aux états financiers consolidés.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel incluant les rapports de gestion et de la déclaration sur la gouvernance d'entreprise mais ne comprennent pas les états financiers et nos rapports de Réviseur d'Entreprises Agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en

réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.

Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 31 mai 2017 et la durée totale à ce jour de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 5 ans.

Le rapport de gestion consolidé est en concordance avec les états financiers consolidés et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Les informations requises par l'article 68ter paragraphe (1) lettres c) et d) de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises incluses dans le rapport de gestion consolidé et présentées aux pages 27 à 28 et dans le rapport de gestion social et présentées aux pages 103 à 104 sont en concordance avec les états financiers consolidés et ont été établies conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services non-audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis du Groupe au cours de l'audit.

Bertrange, 9 avril 2020

C-CLERC S.A.
Cabinet de révision agréé

Mariateresa Di Martino
Réviseur d'entreprises agréé

Etats financiers consolidés

1. Etat de la situation financière consolidée

		31/12/2019	31/12/2018
A C T I F S	*Note*	*EUR*	*EUR*
Actifs non-courants			
Ecarts d'acquisition	3	4.951.057	4.951.057
Droits d'utilisation d'actifs	4	10.934.472	0
Immobilisations incorporelles	5	4.034.412	3.761.830
Immobilisations corporelles	6	312.342.403	320.995.026
Actifs biologiques producteurs	7	515.251.088	508.460.019
Immeubles de placement	8	4.223.095	4.505.864
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	10	896.015	929.476
Avances à long terme		4.577.585	4.473.170
Actifs d'impôts différés	11	15.119.822	14.240.147
Autres actifs non-courants		1.749.253	160.671
		874.079.202	***862.477.260***
Actifs courants			
Stocks	12	98.099.755	86.580.724
Créances commerciales	13	46.847.599	31.418.502
Autres créances	14	13.117.000	16.260.532
Actifs d'impôts exigibles	15	13.014.084	14.878.461
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	56.069.031	59.941.616
		227.147.469	***209.079.835***
TOTAL ACTIFS		*1.101.226.671*	*1.071.557.095*

Etats financiers consolidés

		31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	EUR	EUR
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère			
Capital souscrit	17	24.779.510	24.779.510
Prime d'émission	17	501.847	501.847
Réserve légale	18	2.477.951	2.492.000
Réserves consolidées		375.175.037	366.089.726
Ecarts de conversion		-91.472.394	-91.405.853
Résultat de l'exercice		8.185.721	16.093.629
		319.647.672	***318.550.859***
Participations ne donnant pas le contrôle	9	324.228.591	327.637.345
Capitaux propres totaux		***643.876.263***	***646.188.204***
Passifs non-courants			
Passifs d'impôts différés	11	9.079.416	9.890.639
Provisions non-courantes relatives aux avantages du personnel	19	50.524.301	45.112.202
Dettes financières à plus d'un an	20	148.727.610	99.607.945
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	4, 20	11.958.683	0
Autres dettes	21	8.001.208	7.739.836
		228.291.218	***162.350.622***
Passifs courants			
Dettes financières à moins d'un an	20	84.417.308	115.626.333
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	4, 20	1.381.083	0
Dettes commerciales		41.943.416	43.798.788
Passifs d'impôts exigibles	15	22.182.525	23.999.047
Provisions		1.145.768	2.958.980
Autres dettes	21	77.989.090	76.635.121
		229.059.190	***263.018.269***
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		*1.101.226.671*	*1.071.557.095*

2. Compte de résultat consolidé

		2019	2018
	Note	*EUR*	*EUR*
Produits des activités ordinaires	34	592.882.514	545.811.274
Production immobilisée		23.867.471	39.183.092
Variation de stocks de produits finis et des travaux en cours		-7.954.767	10.779.215
Autres produits opérationnels		17.326.081	12.806.180
Matières premières et consommables utilisés		-213.519.282	-194.669.801
Autres charges externes		-102.038.716	-98.177.915
Frais de personnel	23	-128.489.140	-120.668.413
Dotations aux amortissements et pertes de valeur	24	-63.775.734	-59.317.598
Autres charges opérationnelles		-38.347.515	-45.043.590
Résultat opérationnel		***79.950.912***	***90.702.444***
Autres produits financiers	26	5.895.571	8.556.605
Plus-values sur cessions d'actifs		1.141.473	63.427
Moins-values sur cessions d'actifs		-720.555	-735.788
Charges financières	27	-19.883.622	-18.515.497
Résultat avant impôts		***66.383.779***	***80.071.191***
Charge d'impôts sur le résultat	28	-35.690.288	-33.571.809
Produit d'impôts différés	28	669.327	219.651
Résultat net de l'exercice		***31.362.818***	***46.719.033***
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		***23.177.097***	***30.625.404***
Résultat attribuable aux propriétaires de la société mère		***8.185.721***	***16.093.629***
Résultat net par action non dilué	29	***0,58***	***1,14***

Nombre d'actions Socfin	14.159.720	14.159.720
Résultat net par action non dilué	0,58	1,14
Résultat net par action dilué	0,58	1,14

3. Etat du résultat étendu consolidé

		2019	2018
	Note	*EUR*	*EUR*
Résultat net de l'exercice		***31.362.818***	***46.719.033***
Autres éléments du résultat étendu			
Pertes et gains actuariels	19	-255.569	553.741
Impôts sur les pertes et gains actuariels		45.820	-98.377
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu, avant impôts	10	-33.461	-68.324
Impôts sur la variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu		9.062	18.503
Sous-total des éléments ne pouvant pas faire l'objet d'un reclassement en résultat		-234.148	405.543
Variation de la juste valeur des instruments de couverture des entités contrôlées, avant impôts		-7.831	475.545
Impôts sur la variation de la juste valeur des instruments de couverture des entités contrôlées		2.121	-128.778
Variation de l'écart de conversion des entités contrôlées		2.523.185	11.396.571
Sous-total des éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement en résultat		2.517.475	11.743.338
Total des autres éléments du résultat étendu		***2.283.327***	***12.148.881***
Résultat étendu		***33.646.145***	***58.867.914***
Résultat étendu attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		***25.278.681***	***37.051.312***
Résultat étendu attribuable aux propriétaires de la société mère		***8.367.464***	***21.816.602***

4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

		2019	2018
	Note	*EUR*	*EUR*
Activités opérationnelles			
Résultat net après impôts attribuable aux propriétaires de la société mère		8.185.721	16.093.629
Résultat attribuable à des participations ne donnant pas le contrôle		23.177.097	30.625.407
Juste valeur de la production agricole	12	2.898.149	-164.078
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie (IFRS et autres)		-2.857.634	-1.565.348
Dotations et reprises aux amortissements et provisions et réductions de valeur		68.694.357	62.322.034
Plus et moins-values sur cessions d'actifs		-420.918	657.787
Charge d'impôts	28	35.020.961	33.352.158
Capacité d'autofinancement		***134.697.733***	***141.321.589***
Intérêts payés - reçus		***10.947.426***	***8.492.199***
Impôts payés		***-35.690.288***	***-33.571.809***
Variation de stocks		409.050	-15.221.000
Variation de créances commerciales et autres débiteurs		-10.559.321	5.604.408
Variation de dettes commerciales et autres créditeurs		-8.405.115	-13.399.323
Comptes de régularisation		1.577.556	-6.113.757
Variation du besoin en fonds de roulement		***-16.977.830***	***-29.129.672***
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		***92.977.041***	***87.112.307***
Activités d'investissement			
Paiement pour acquisition d'autres part d'intérêt des filiales		-3.918.957	-4.767.166
Acquisitions/cessions d'immobilisations incorporelles		-394.757	-622.222
Acquisitions d'immobilisations corporelles		-70.909.977	-106.061.737
Cessions d'immobilisations corporelles		580.450	4.167.522
Acquisitions/cessions d'immobilisations financières		1.271.990	-219.660
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement		***-73.371.251***	***-107.503.263***
Activités de financement			
Dividendes versés aux propriétaires de la société mère		-7.787.846	-7.787.846
Dividendes versés à des participations ne donnant pas le contrôle		-22.960.936	-24.792.806
Produits d'emprunts		83.992.571	55.550.854
Remboursements d'emprunts		-36.251.125	-48.376.701
Remboursements de dettes liées aux contrats de location		-1.591.544	0
Intérêts payés - reçus		-10.947.426	-8.492.199
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement		***4.453.694***	***-33.898.698***
Incidence des écarts de conversion		597.669	518.620
Variation nette de trésorerie		***24.657.153***	***-53.771.034***
Trésorerie au 1er janvier	16	21.000.735	74.771.769
Trésorerie au 31 décembre	16	45.657.888	21.000.735
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		***24.657.153***	***-53.771.034***
EBITDA	***36***	***151.543.231***	***152.818.943***

5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

EUR	Capital souscrit	Prime d'émission	Réserve légale	Ecarts de conversion	Réserves consolidées	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL
Situation au 1er janvier 2018	***24.920.000***	***501.847***	***2.492.000***	***-96.465.003***	***372.787.589***	***304.236.433***	***319.708.181***	***623.944.614***
Résultat de l'exercice					16.093.629	***16.093.629***	30.625.404	***46.719.033***
Pertes et gains actuariels					346.523	***346.523***	108.841	***455.364***
Variation de la juste valeur des instruments financiers					346.767	***346.767***	0	***346.767***
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu					-29.466	***-29.466***	-20.355	***-49.821***
Ecarts de conversion				5.059.150	0	***5.059.150***	6.337.422	***11.396.572***
Résultat étendu				***5.059.150***	***16.757.453***	***21.816.603***	***37.051.312***	***58.867.915***
Annulation d'actions	-140.490				165.619	***25.129***	0	***25.129***
Dividendes					-7.079.860	***-7.079.860***	-20.095.186	***-27.175.046***
Acomptes sur dividendes					-707.986	***-707.986***	-4.697.620	***-5.405.606***
Autres variations					260.540	***260.540***	-4.329.342	***-4.068.802***
Transactions avec les actionnaires	***-140.490***				***-7.361.687***	***-7.502.177***	***-29.122.148***	***-36.624.325***
Situation au 31 décembre 2018	***24.779.510***	***501.847***	***2.492.000***	***-91.405.853***	***382.183.355***	***318.550.859***	***327.637.345***	***646.188.204***
Situation au 1er janvier 2019	***24.779.510***	***501.847***	***2.492.000***	***-91.405.853***	***382.183.355***	***318.550.859***	***327.637.345***	***646.188.204***
Impact de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (note 4)					-795.665	***-795.665***	-904.120	***-1.699.785***
Situation au 1er Janvier 2019 ajustée	***24.779.510***	***501.847***	***2.492.000***	***-91.405.853***	***381.387.690***	***317.755.194***	***326.733.225***	***644.488.419***
Résultat de l'exercice					8.185.721	***8.185.721***	23.177.097	***31.362.818***
Pertes et gains actuariels					-187.192	***-187.192***	-22.557	***-209.749***
Variation de la juste valeur des instruments financiers					-5.710	***-5.710***	0	***-5.710***
Variation de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu					-14.296	***-14.296***	-10.103	***-24.399***
Ecarts de conversion				388.941	0	***388.941***	2.134.244	***2.523.185***
Transfert entre réserves			-14.049		14.049	***0***	0	***0***
Résultat étendu			***-14.049***	***388.941***	***7.992.572***	***8.367.464***	***25.278.681***	***33.646.145***
Dividendes					-7.079.860	***-7.079.860***	-20.800.888	***-27.880.748***
Acomptes sur dividendes					-707.986	***-707.986***	-2.160.047	***-2.868.033***
Autres variations				-455.482	1.768.342	***1.312.860***	-4.822.380	***-3.509.520***
Transactions avec les actionnaires				***-455.482***	***-6.019.504***	***-6.474.986***	***-27.783.315***	***-34.258.301***
Situation au 31 décembre 2019	***24.779.510***	***501.847***	***2.477.951***	***-91.472.394***	***383.360.758***	***319.647.672***	***324.228.591***	***643.876.263***

	2019	2018
Dividendes et acomptes sur dividendes distribués sur la période	7.787.846	7.787.846
Nombre d'actions	14.159.720	14.159.720
Dividende par action distribué sur la période	0,55	0,55

6. Annexe aux états financiers consolidés

Note 1. Généralités et méthodes comptables

1.1. Généralités

La Société Financière des Caoutchoucs, en abrégé Socfin (« la Société ») a été constituée le 5 décembre 1959. Son objet social la qualifie comme soparfi depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 janvier 2011. Le siège social est établi 4 avenue Guillaume à 1650 Luxembourg.

L'activité principale de la Société et de ses filiales (« Groupe ») consiste en la gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas, situées en Afrique et en Asie du Sud-Est.

La Société est cotée à la Bourse de Luxembourg et est inscrite au registre du commerce sous le n° B 5937.

1.2. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

En date du 18 mars 2020, le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés.

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2019 sont entrés en vigueur :

- IFRS 16 « Contrats de location » :
  Au 1er janvier 2019, la nouvelle norme IFRS 16 « Contrats de location » a remplacé la norme IAS 17 « Contrats de location ». Cette nouvelle norme indique comment reconnaître, mesurer et présenter les contrats de location et les informations liées à fournir. La norme fournit un modèle de comptabilisation unique pour les preneurs, en exigeant de comptabiliser un droit d'utilisation à l'actif et une dette financière pour tous les contrats de location, sauf ceux dont la durée est inférieure ou égale à 12 mois ou dont l'actif sous-jacent a une faible valeur. Le Groupe a appliqué l'approche de transition rétrospective modifiée et n'a, par conséquent, pas retraité les données comparatives.
  L'impact de l'adoption de cette nouvelle norme a été détaillé dans la note 1.13 et dans la note 4.

Au 1er janvier 2019, le Groupe a adopté les modifications suivantes qui n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés du Groupe :

- L'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » :
  Le 7 juin 2017, l'IASB a publié cette interprétation qui clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

- Amendements à IFRS 9 « Instruments financiers » :
  Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à IFRS 9 intitulé « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » pour traiter du cas fréquent d'instruments contenant une clause de paiement anticipé lorsque l'exercice de cette clause entraîne un remboursement inférieur à la somme du capital et des intérêts restant dus. Cet amendement modifie les exigences existantes d'IFRS 9 concernant les droits de résiliation afin de permettre une évaluation au coût amorti (ou, selon le modèle économique utilisé, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu) même en cas de paiements compensatoires négatifs.

- Amendements à IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » :
  Le 12 octobre 2017, l'IASB a publié un amendement à IAS 28 afin de préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9 « Instruments financiers », aux intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise qui, en fait, constituent une partie de sa participation nette dans l'entreprise associée ou la coentreprise, mais auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée.

- Amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » :
  Le 7 février 2018, l'IASB a publié un amendement à IAS 19 intitulé « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » qui précise qu'en cas de modification, de réduction ou de liquidation d'un

régime, l'entité doit comptabiliser et évaluer le coût des services passés, ou le profit ou la perte résultant d'une liquidation sans tenir compte de l'effet du plafond de l'actif. Elle doit ensuite déterminer l'effet du plafond de l'actif après la modification, réduction ou liquidation du régime et comptabiliser toute variation de cet effet.

- Améliorations annuelles des normes IFRS : cycle 2015-2017 :
  Le 12 décembre 2017, l'IASB a publié les améliorations annuelles des normes IFRS : cycle 2015-2017, qui contient des modifications de quatre normes IFRS dans le cadre du processus d'améliorations annuelles de l'IASB :

  - Les modifications d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » précisent que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise commune, elle doit réévaluer ses intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise.
  - Les modifications d'IFRS 11 « Partenariats » précisent que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise commune, elle n'a pas à réévaluer ses intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise.
  - IAS 12 « Impôts sur le résultat » précise qu'une entité doit comptabiliser les conséquences fiscales des dividendes en résultat, en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres selon l'endroit où l'entité a initialement comptabilisé ces opérations ou événements passés.
  - Les modifications d'IAS 23 « Coûts d'emprunt » précisent que si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, cet emprunt doit alors être traité en tant que fonds empruntés de façon générale aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux.

Nouvelles normes IFRS et amendements applicables à partir de 2020 :

- « Cadre conceptuel de l'information financière » :
  Le 29 mars 2018, l'IASB a publié son « Cadre conceptuel de l'information financière » révisé, qui comprend des définitions révisées d'un actif et d'un passif ainsi que de nouvelles directives sur l'évaluation et la décomptabilisation, la présentation et les informations à fournir. Le Groupe ne s'attend pas à ce que l'adoption de cette interprétation ait un impact matériel sur les états financiers consolidés.

- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers » et IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » :
  Le 31 octobre 2018, l'IASB a publié des amendements à IAS 1 et à IAS 8 afin de clarifier la définition de « significatif » et d'harmoniser les définitions données dans le Cadre conceptuel de l'information financière et dans les normes elles-mêmes. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

- Modifications à IFRS 9 « Instruments financiers », IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » et IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » :
  Le 26 septembre 2019, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence en tant que première mesure quant aux répercussions potentielles de la réforme des taux interbancaires offerts « TIO » sur l'information financière. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020 ; leur application anticipée est permise. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés car elle atténue les effets possibles de l'incertitude due à la réforme de l'indice de référence des taux d'intérêt « TIO ».

Nouvelles normes IFRS, amendements et interprétations qui n'ont pas encore été homologués par l'Union Européenne :

Le 18 mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17 « Contrats d'assurance », qui établit les principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats d'assurance, cohérente et fondée sur des principes pour les contrats d'assurance. Selon IFRS 17, la performance de l'assurance doit être évaluée à sa valeur d'exécution actuelle et offre une méthode de mesure et de présentation plus uniforme pour tous les contrats d'assurance. IFRS 17 remplace IFRS 4 « Contrats d'assurance » et ses interprétations. Elle s'applique à compter du 1er janvier 2021 et son adoption anticipée est autorisée si IFRS 15 « Produits des contrats avec des clients » et IFRS 9 « Instruments financiers » ont été appliquées. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Le 22 octobre 2018, l'IASB a publié des amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », relatives à la définition d'une entreprise, qui visent à résoudre les difficultés éprouvées par les entreprises à déterminer si elles ont acquis une entreprise ou un groupe d'actifs. Le Groupe ne prévoit pas que l'adoption de ces modifications, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié les modifications d'IAS 1 « Présentation des états financiers » sur le classement des passifs en tant que passifs courants et non courants afin d'établir une approche plus générale à l'égard du classement des passifs selon IAS 1, fondée sur l'analyse des contrats existants à la date de clôture. Les modifications comprennent la clarification des exigences de classement des dettes qu'une société pourrait régler en les convertissant en capitaux propres.

Le Groupe ne prévoit pas d'adopter par anticipation les nouvelles normes, modifications et interprétations comptables.

1.3. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en euro. Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception notamment des actifs suivants :

- la production agricole (IAS 2, IAS 41), les instruments dérivés ainsi que les titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu sont comptabilisés à leur juste valeur ;
- les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises (IFRS 3) sont évaluées initialement à leur juste valeur à la date de l'acquisition.

Les principes et les règles comptables sont appliqués de manière cohérente et permanente dans le Groupe. Les états financiers consolidés sont préparés pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2019 et sont présentés avant affectation du résultat de la maison mère proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires.

1.4. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère Socfin ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère (« filiales »), dont l'ensemble constitue le « Groupe ».

Toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2019 clôturent leurs comptes le 31 décembre.

Filiales

Conformément à la norme IFRS 10, un investisseur détient le contrôle si trois conditions sont remplies :
1) il détient le pouvoir sur l'entité ;
2) il a droit ou est exposé aux rendements variables ;
3) il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influer sur les rendements.

Actuellement, le Groupe détient la majorité des droits de vote dans les entités.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement, depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés lors de la consolidation.

La liste des filiales du Groupe est présentée en note 2.

1.5. Changements de méthodes comptables, erreurs et changements d'estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthodes comptables sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience.

1.6. Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition est la différence à la date d'acquisition entre la juste valeur des éléments remis en échange pour prendre le contrôle, la valeur des intérêts minoritaires, la juste valeur des prises de participation antérieures et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entreprise associée, le montant résiduel de l'écart d'acquisition attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

1.7. Ecart d'acquisition négatif

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée sur le coût d'acquisition à la date d'acquisition.

Dans la mesure où un écart d'acquisition négatif subsiste après examen et ré-estimation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables ainsi que des passifs éventuels d'une filiale ou d'une entreprise associée, il est directement comptabilisé en produit dans le compte de résultat.

1.8. Conversion des devises étrangères

Dans les états financiers de Socfin et de chaque filiale, les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées, lors de leur comptabilisation initiale, dans la devise de référence de la société concernée en appliquant le taux de change en vigueur à la date de transaction. A la clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours du dernier jour de l'exercice. Les profits et pertes provenant de la réalisation ou de la conversion d'éléments monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Pour couvrir son exposition à certains risques de change, le Groupe a recours à des contrats de change à terme. Ces instruments financiers ne remplissent pas les conditions pour une comptabilité de couverture. Ils sont classés en autres instruments (voir note 1.18).

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés dont la comptabilité est tenue dans une autre devise que l'euro, sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis en euro au cours de change moyen de l'année. Les éventuelles différences de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et cumulés en capitaux propres au poste « Ecarts de conversion ». En cas de cession, les écarts de conversion relatifs à la société concernée sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice durant lequel la cession a eu lieu.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

Les taux de change suivants ont été utilisés pour la conversion des comptes annuels consolidés :

	Taux de clôture		Taux moyen	
1 euro est égal à :	2019	**2018**	2019	**2018**
Franc CFA	655,957	655,957	655,957	655,957
Cedi ghanéen	6,2166	5,5189	5,8724	5,4185
Roupie indonésienne	15.615	16.581	15.815	16.804
Riel cambodgien	4.578	4.601	4.539	4.765
Naïra nigerian	344,26	350,76	342,76	360,14
Dobra de São Tomé	24,50	24,50	24,50	24,50
Franc congolais	1.879	1.873	1.845	1.914
Dollar américain	1,1234	1,1450	1,1192	1,1782

1.9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont reprises à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité de l'immobilisation en question. Les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet de réévaluation. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Brevets	3 à 5 ans
Autres immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans
Concessions	Durée de la concession

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

1.10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité pour chaque composant significatif de l'immobilisation en question. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	20 à 50 ans
Installations techniques	3 à 20 ans
Mobilier, matériel roulant et autres	3 à 20 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.
Les terrains ne sont pas amortis.

1.11. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers (terrains et bâtiments ou partie de bâtiments) détenus pour en retirer des loyers et/ou pour en valoriser le capital.

Les immeubles de placement sont inscrits pour leur coût, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. La durée d'amortissement des immeubles de placement est fixée à 50 ans.

1.12. Actifs biologiques

Le Groupe possède des actifs biologiques producteurs en Afrique et en Asie. Ces actifs biologiques producteurs, principalement constitués de plantations de palmiers à huile et d'hévéas, sont évalués selon les principes définis par IAS 16 « Immobilisations corporelles ».

La production agricole au moment de la récolte, notamment pour les régimes de palme, l'huile de palme et le caoutchouc est évaluée selon les principes définis par IAS 41 « Agriculture ».

Actifs biologiques producteurs

Les actifs biologiques producteurs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont pratiqués selon la méthode linéaire sur base d'une estimation de la durée d'utilité. Lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est diminuée afin de refléter cette perte de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Actifs biologiques producteurs - Palmier	20 à 26 ans
Actifs biologiques producteurs - Hévéa	20 à 33 ans

La date de départ des amortissements est la date de transfert d'actifs biologiques en production (maturité). Ce transfert a lieu au cours de la troisième année après le planting des palmiers à huile en Asie, au cours de la quatrième année après le planting des palmiers à huile en Afrique et au cours de la septième année après le planting des hévéas. Pour chaque entité, la durée d'exploitation peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.

Production agricole

La production agricole est évaluée au moment de la récolte à la juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Il n'existe pas de données observables pour la production agricole (les régimes de palme, le latex). La Banque Mondiale publie des prévisions de prix pour le caoutchouc sec (produit fini). Ces prévisions se basent sur le grade RSS3 (feuille fumée) qui n'est pas produit par le Groupe. Enfin, et a fortiori, il n'existe pas de données prospectives observables relatives à la production agricole du Groupe. Le prix d'un produit standard sur un marché mondial n'est pas suffisamment représentatif de la réalité économique dans laquelle les différentes entités du Groupe interviennent. Ce prix ne peut être retenu comme référence pour l'évaluation.

Par conséquent, chaque entité détermine la juste valeur de la production agricole en fonction des prix de marché réellement obtenus là où elle est intervenue au cours du dernier exercice.

Le Groupe n'évalue pas la production agricole sur pied (avant la récolte). En effet, par nature cette notion n'est pas applicable à l'hévéa dont la production agricole (latex) se trouve à l'intérieur même de l'arbre. Le Groupe estime, en outre, que la récolte sur pied des palmiers ne peut être évaluée de manière fiable, avec un degré suffisant de certitude sans engendrer des coûts disproportionnés par rapport à l'utilité de l'information ainsi recueillie.

La variation de la juste valeur est incluse dans le résultat de la période au cours de laquelle elle se produit.

1.13. Contrats de location

Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 « Contrats de location » rétrospectivement au 1er janvier 2019, sans retraitement des chiffres comparatifs comme permis par les dispositions transitoires de la norme. Les reclassifications et les ajustements découlant des nouvelles règles liées au traitement des contrats de location ont été constatés à l'ouverture de la période débutant le 1er janvier 2019.

Suite à l'adoption de la norme IFRS 16, le Groupe a constaté dans l'état de la situation financière, les actifs au titre de droits d'utilisation et les dettes liées aux contrats de location qui étaient précédemment traitées comme des locations simples selon les principes de la norme IAS 17. Les dettes liées aux contrats de location ont été évaluées à la valeur des paiements restants à effectuer actualisées au taux d'emprunt marginal au 1er janvier 2019.

Les droits d'utilisation d'actifs ont été mesurés sur une base rétrospective comme si les nouvelles règles avaient toujours été appliquées.

Le Groupe a appliqué les mesures de simplifications suivantes permises par la norme :

- utilisation d'un taux d'actualisation unique pour les contrats à caractéristiques similaires ;
- non comptabilisation des actifs au titre du droit d'utilisation et de dettes de location pour les contrats de location qui sont arrivés à terme dans les 12 mois qui ont suivi la première application de la norme. Les charges correspondantes ont été reconnues avec les charges liées aux contrats de location à court terme ;
- exclusion des coûts directs initiaux pour la valorisation initiale des droits d'utilisation d'actifs ;
- non séparation de la composante non locative dans les contrats de location de véhicules.

Le changement de méthode comptable a impacté les rubriques suivantes de l'état de la situation financière au 1er janvier 2019 :

- immobilisations corporelles : diminution de 0,3 million d'euros
- droits d'utilisation d'actifs : augmentation de 11,9 millions d'euros
- actifs d'impôts différés : augmentation de 0,7 million d'euros

- dettes financières : diminution de 0,3 million d'euros
- dettes liées aux contrats de location : augmentation de 14,3 millions d'euros.

L'impact net sur les résultats reportés au 1er janvier 2019 a été une baisse de 1,7 millions d'euros.

Pour les contrats de location précédemment traités comme des locations financements, le droit d'utilisation d'actif et la dette de location ont été constatés au 1er janvier 2019 à leur valeur comptable évaluée en application d'IAS 17 immédiatement avant cette date.

Le Groupe applique IAS 36 pour déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et il comptabilise toute perte de valeur de la manière décrite à la note 25 relative aux immobilisations corporelles.

Politique comptable applicable avant le 1er janvier 2019 :

Les contrats de location sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

Les actifs détenus en location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs du Groupe au plus faible de la valeur actualisée des loyers minimaux et de leur juste valeur à la date de départ du contrat de location. La dette correspondante envers le bailleur est enregistrée dans l'état de la situation financière pour le même montant en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les charges financières, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont réparties sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice comptable.

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat en question.

1.14. Dépréciation d'actifs

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur.

En outre, à chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles comprenant ses droits d'utilisation d'actifs et corporelles y inclus ses actifs biologiques producteurs afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte ou de la réduction de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif et la valeur d'utilité.

La juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en produits dans le compte de résultat.

Une perte de valeur enregistrée sur un écart d'acquisition ne peut faire l'objet d'une reprise ultérieure.

1.15. Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables. Lorsque l'identification spécifique n'est pas possible, le coût est déterminé sur base de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

La dépréciation ou la perte sur stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation est comptabilisée en charges de l'exercice au cours duquel la dépréciation ou la perte s'est produite.

Comme expliqué à la note 1.12. Actifs biologiques, la production agricole est évaluée à sa juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.16. Créances commerciales

Les créances commerciales sont évaluées à leur valeur nominale et ne portent pas d'intérêt. Suite aux amendements à IFRS 9 « Instruments financiers », le Groupe applique une approche simplifiée et enregistre une provision pour pertes attendues sur la durée de vie des créances. Cette provision pour pertes est un montant que le Groupe considère comme une estimation fiable sur l'incapacité de ses clients à effectuer les paiements requis.

1.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les liquidités, les dépôts à vue, les dépôts à court terme de moins de 3 mois, ainsi que les placements facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

1.18. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Instruments financiers dérivés
Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture.
Le traitement comptable dépend de la qualification de l'instrument concerné :

- Instruments de couverture :
Le Groupe désigne certains instruments de couverture, notamment des dérivés au titre du risque de change et au titre du risque de taux d'intérêt, comme couvertures de flux de trésorerie. Les couvertures pour le risque de change lié aux engagements fermes sont comptabilisées comme couvertures de flux de trésorerie.

Au moment de la création de la relation de couverture, l'entité prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture. Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe indique si l'instrument de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert.

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et qui remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu et cumulée dans la réserve au titre de la couverture des flux de trésorerie. Le profit ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé en résultat net, dans les autres profits et pertes.

Les montants comptabilisés précédemment dans les autres éléments du résultat étendu et cumulés dans les capitaux propres sont reclassés en résultat net dans les périodes où l'élément couvert influe sur le résultat net, au même poste que celui de l'élément couvert comptabilisé. Toutefois, si une transaction prévue couverte entraîne la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, les profits et pertes qui ont précédemment été comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et cumulés en capitaux propres sont sortis des capitaux propres pour

être pris en compte dans l'évaluation initiale du coût de l'actif ou du passif non financier.

Pour les exercices sous revue, les instruments de couverture ont été utilisés par le Groupe jusqu'en janvier 2019.

- Autres instruments :
Les changements de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ne remplissent pas les conditions pour une comptabilité de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils surviennent.

Pour les exercices sous revue, des contrats de change à terme ont été utilisés par le Groupe.

Prêts et emprunts
Les prêts portant des intérêts sont enregistrés pour les montants donnés, nets des coûts directs d'émission. Les produits financiers sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où ils ne sont pas reçus dans l'exercice au cours duquel ils surviennent. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts et découverts portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission. Les charges financières sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement et sont ajoutées à la valeur comptable de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas réglées dans l'exercice au cours duquel elles surviennent.

La valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur dans le cas d'instruments financiers tels que les emprunts et dettes auprès d'établissements financiers à court terme.

L'évaluation à la juste valeur des emprunts et des dettes auprès d'établissements financiers, autres qu'à court terme, dépend à la fois des spécificités des emprunts et des conditions actuelles de marché. La juste valeur a été calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêts ré-estimés prévalant à la date de clôture sur la durée résiduelle de remboursement des emprunts.

La majorité des emprunts et dettes à long terme auprès d'établissements financiers provient d'institutions situées en Europe, c'est pourquoi le Groupe s'est basé sur l'évolution du taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne ajusté du risque spécifique inhérent à chaque instrument financier, comme indice de référence raisonnable pour estimer la juste valeur de ces emprunts.

Instruments de capitaux propres
Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés pour les montants reçus, nets des coûts directs engendrés par l'émission.

Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu
Cette rubrique comprend les actions détenues par le Groupe dans des sociétés dans lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou d'influence notable ou dans des sociétés non consolidées.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition.

Conformément aux dispositions transitoires énoncées dans IFRS 9, le Groupe a choisi de présenter les titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu parmi les actifs financiers à la juste valeur par le biais des éléments du résultat étendu, car ces placements sont détenus à titre d'investissements stratégiques à long terme qui ne devraient pas être vendus à court terme.

Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est la valeur boursière à la date de clôture (Niveau 1). Pour les titres non cotés, la juste valeur est déterminée sur base de l'actif net réévalué (Niveau 3).

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses titres afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant qu'ils ont pu perdre de la valeur. Aucun profit ou perte lié à ces instruments ne peut être reclassé en résultat, même au moment de la décomptabilisation.

Les critères de dépréciation retenus par le Groupe, pour les titres non côtés, sont une moins-value de 40% par rapport au coût d'acquisition et une moins-value constatée sur une période de plus de 1 an. Pour les titres côtés, une perte de valeur définitive est comptabilisée en résultat si le cours de Bourse à la clôture est inférieur de plus de 30% à son coût d'acquisition sur une période de plus de 1 an.

Autres actifs et passifs financiers
Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers est estimée proche de la valeur comptable.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale (coût historique) diminuée des réductions de valeur couvrant les montants considérés comme non recouvrables dès lors que le Groupe l'estime nécessaire. La constitution de la dépréciation d'actifs est comptabilisée dans le compte de résultat dans la rubrique « Autres charges/produits opérationnels ». Il n'y a pas de politique Groupe au niveau consolidé concernant les corrections de valeur. Le Conseil d'Administration de chaque filiale évalue les créances de manière individuelle. Les corrections de valeur sont déterminées en tenant compte de la réalité économique locale de chaque pays. Elles sont revues lors de la réception de nouveaux évènements et au minimum annuellement.

1.19. Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties affectées.

1.20. Engagements de retraite

Plans à cotisations définies
Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse à des sociétés d'assurances externes, pour certaines catégories de travailleurs salariés, des cotisations dont les montants sont définis. Les versements effectués dans le cadre de ces régimes de retraite sont comptabilisés en compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont dus.

Comme ces régimes ne génèrent pas d'engagement futur pour le Groupe, ils ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Plans à prestations définies
Ces plans désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés, des ressources complémentaires en contrepartie des services qu'ils ont rendus durant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé par des actuaires indépendants à la clôture de chaque exercice.

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les taux d'actualisation applicables pour actualiser les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi doivent être déterminés par référence aux taux de rendement du marché des obligations de sociétés de haute qualité adaptés au calendrier estimé de versement des prestations à la date de clôture.

Le Groupe considère qu'il n'existe pas de marché actif d'obligations de sociétés de haute qualité ou d'Etat correspondant aux échéances des avantages du personnel dans les pays concernés. En l'absence de données disponibles et fiables, le Groupe a décidé depuis la clôture au 31 décembre 2014 de calculer les taux d'actualisation en appliquant une approche économique qui reflète plus fidèlement la valeur de l'argent et le calendrier des versements des prestations.

Le coût des engagements correspondants est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un calcul des valeurs actualisées à la date de clôture conformément aux principes d'IAS 19.

La version révisée d'IAS 19 impose que toutes les variations du montant des engagements de pension à prestations définies soient comptabilisées dès qu'elles surviennent.

Les réévaluations des engagements de pension à prestations définies dont notamment les gains et pertes actuariels doivent être immédiatement comptabilisées en « Autres éléments du résultat étendu ».

Les coûts des services rendus pendant la période, les coûts des services passés (modification d'un régime) et les intérêts nets sont comptabilisés immédiatement en charge.

Le montant comptabilisé dans l'état de la situation financière correspond à la valeur actualisée des engagements de pension des régimes à prestations définies ajustée des gains et pertes actuariels et diminuée de la juste valeur des actifs du plan.

1.21. Comptabilisation des produits

Les revenus du Groupe découlent de l'obligation de performance consistant dans le transfert de contrôle de produits dans le cadre d'arrangements. Selon ces arrangements, le transfert du contrôle et l'accomplissement de l'obligation de performance se produisent en même temps.

Le point de prise de contrôle de l'actif par le client dépend du moment où les marchandises sont mises à la disposition du transporteur ou lorsque l'acheteur prend possession des marchandises, en fonction des conditions de livraison. En ce qui concerne les activités du Groupe, les critères de comptabilisation des produits sont généralement remplis :
a) pour les ventes à l'exportation lorsque les produits sont mis à la disposition du transporteur ;
b) pour les ventes locales, en fonction des conditions de livraison, soit au moment où les produits quittent ses locaux, soit lorsque le client prend possession des marchandises.
Il s'agit du moment où le Groupe a rempli ses obligations de performance.
Les revenus sont évalués au prix de transaction de la contrepartie reçue ou à recevoir, montant défini selon les termes de l'arrangement conclu avec l'acheteur.

Le prix de vente est déterminé au prix du marché et dans quelques cas, le prix de vente est déterminé contractuellement à titre provisoire, sur la base d'une estimation fiable du prix de vente. Dans ce dernier cas, des ajustements de prix peuvent ensuite intervenir en fonction des mouvements entre le prix de référence et le prix final.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure, en fonction de l'encours du principal et du taux d'intérêt applicable.

1.22. Coûts d'emprunts

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié, c'est-à-dire qui demande une longue période de préparation, doivent être incorporés dans le coût d'un actif. Toutefois, il y a une exception pour les coûts d'emprunts qui sont liés à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié évalué à la juste valeur. Ces derniers sont comptabilisés au compte de résultat.

Les autres coûts d'emprunts sont enregistrés au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.23. Impôts

L'impôt courant est le montant des impôts exigibles ou récupérables sur le bénéfice ou la perte d'un exercice.

Les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé en utilisant les taux d'impôts dont l'application est prévue lors du renversement des différences temporelles, tels qu'adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un écart d'acquisition ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas acquis via un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales et entreprises associées, sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôts non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés pourront être imputés.

L'impôt différé est comptabilisé dans le compte de résultat sauf s'il concerne des éléments qui ont été directement comptabilisés, soit dans les capitaux propres, soit dans les autres éléments du résultat étendu.

1.24. Actifs non-courants détenus pour la vente et activités abandonnées

Ces actifs comprennent les unités génératrices de trésorerie qui ont été cédées ou qui sont détenues en vue d'être cédées.

Les actifs et passifs détenus pour la vente sont présentés séparément des autres actifs et passifs de l'état de la situation financière et sont évalués au plus faible de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des frais de cessions.

Le résultat des activités abandonnées est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat.

1.25. Regroupements d'entreprises

La norme IFRS 3 revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises et des variations d'intérêts dans les filiales après obtention du contrôle.

Cette norme permet, lors de chaque regroupement, d'opter pour la comptabilisation d'un écart d'acquisition positif complet (correspondant aux intérêts majoritaires et minoritaires) ou bien d'un écart d'acquisition positif partiel (basé sur le pourcentage d'intérêts acquis).

Le traitement comptable de cet écart est décrit aux points 1.6 et 1.7.

Les variations d'intérêts dans une filiale n'entraînant pas la perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions de capitaux propres.

1.26. Information sectorielle

IFRS 8 « Secteurs opérationnels » requiert que les secteurs opérationnels soient identifiés sur base du reporting interne analysé par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue d'évaluer les performances et de prendre des décisions en matière de ressources à affecter aux secteurs.

L'identification de ces secteurs opérationnels découle de l'information analysée par la Direction qui est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques et sur l'analyse des comptes sociaux individuels au coût historique.

1.27. Recours à des estimations

Pour l'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS, la Direction du Groupe a dû retenir des hypothèses basées sur ses meilleures estimations qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels, ainsi que la valeur comptable des produits et charges enregistrés durant la période. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou des conditions économiques différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers consolidés du Groupe pourraient différer des estimations actuelles. Les méthodes comptables sensibles, au titre desquelles le Groupe a eu recours à des estimations, concernent principalement l'application des normes IAS 19 (note 19), IAS 2/IAS 41 (notes 7 et 12), IAS 16 (note 6), IAS 36 (notes 6, 7 et 25), IFRS 9 (note 22) et IFRS 16 (note 4).

En l'absence de données observables au sens de la norme IFRS 13, le Groupe a recours à l'élaboration d'un modèle d'évaluation de la juste valeur de la production agricole basé sur les coûts et conditions de production et de vente locales.

Cette méthode est par nature plus volatile que l'évaluation au coût historique.

Note 2. Filiales

	% d'intérêt du Groupe 2019	% de contrôle du Groupe 2019	Méthode de consolidation (*) 2019	% d'intérêt du Groupe 2018	% de contrôle du Groupe 2018	Méthode de consolidation (*) 2018
AFRIQUE						
Hévéa et Palmier						
SOGB S.A.	39,49	73,16	IG	38,20	73,16	IG
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA « PSG » LTD	62,00	100,00	IG	59,97	100,00	IG
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	40,28	64,97	IG	39,65	66,12	IG
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	42,81	69,05	IG	41,41	69,05	IG
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	41,82	67,46	IG	40,46	67,46	IG
Hévéa						
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	62,00	100,00	IG	59,97	100,00	IG
SALALA RUBBER CORPORATION « SRC »	62,00	100,00	IG	59,97	100,00	IG
SUD COMOË CAOUTCHOUC « SCC »	37,79	70,01	IG	36,55	70,01	IG
Palmier						
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD	57,66	93,00	IG	55,77	93,00	IG
SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE « SPFS »	41,82	100,00	IG	40,46	100,00	IG
AGRIPALMA LDA	54,56	88,00	IG	52,78	88,00	IG
BRABANTA S.A.	62,07	100,00	IG	60,05	100,00	IG
Autres activités						
BEREBY-FINANCES « BEFIN » S.A.	53,98	87,06	IG	52,21	87,06	IG
CAMSEEDS S.A.	41,91	100,00	IG	40,54	100,00	IG
ASIE						
Hévéa et Palmier						
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	52,03	90,00	IG	52,01	90,00	IG
Hévéa						
SETHIKULA CO LTD	57,81	100,00	IG	57,79	100,00	IG
SOCFIN-KCD CO LTD	57,81	100,00	IG	57,79	100,00	IG
VARANASI CO LTD	57,81	100,00	IG	57,79	100,00	IG
COVIPHAMA CO LTD	57,81	100,00	IG	57,79	100,00	IG
EUROPE						
Autres activités						
CENTRAGES S.A.	59,90	100,00	IG	58,88	100,00	IG
IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A.	59,90	100,00	IG	58,88	100,00	IG
INDUSERVICES S.A.	73,83	100,00	IG	73,22	100,00	IG
INDUSERVICES FR S.A.	59,90	100,00	IG	58,88	100,00	IG
MANAGEMENT ASSOCIATES S.A.	61,93	90,00	IG	61,22	90,00	IG
PLANTATION NORD-SUMATRA LTD « PNS Ltd » S.A.	57,81	100,00	IG	57,79	100,00	IG
SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE « SAFA »	62,00	100,00	IG	59,97	100,00	IG
SOCFIN RESEARCH S.A.	59,90	100,00	IG	58,88	100,00	IG
SOCFIN GREEN ENERGY S.A.	59,90	100,00	IG	58,88	100,00	IG
SOCFINAF S.A.	62,00	62,00	IG	59,97	59,97	IG
SOCFINASIA S.A.	57,81	57,81	IG	57,79	57,79	IG
SOCFINCO S.A.	59,90	100,00	IG	58,88	100,00	IG
SOCFINCO FR S.A.	59,90	100,00	IG	58,88	100,00	IG
SOCFINDE S.A.	58,60	99,92	IG	58,18	99,92	IG
SODIMEX S.A.	59,90	100,00	IG	58,88	100,00	IG
SODIMEX FR S.A.	59,90	100,00	IG	58,88	100,00	IG
SOGESCOL CAMEROUN « SOGESCOL CAM » S.A.R.L.	59,90	100,00	IG	58,88	100,00	IG
SOGESCOL FR S.A.	59,90	100,00	IG	58,88	100,00	IG
STP INVEST S.A.	62,00	100,00	IG	59,97	100,00	IG
TERRASIA S.A.	67,18	100,00	IG	66,50	100,00	IG

(*) Méthode de consolidation IG : Intégration Globale.

Liste des filiales

* AGRIPALMA LDA est une société implantée sur l'île de São Tomé spécialisée dans la production d'huile de palme.

* BEREBY-FINANCES « BEFIN » S.A. est une société holding de droit ivoirien détenant les sociétés de droit ivoirien SOGB S.A. et SCC.

* BRABANTA S.A. est une société de droit congolais (RDC) spécialisée dans la production d'huile de palme.

* CAMSEEDS S.A. est une société de droit camerounais spécialisée dans la recherche, le développement et la production de semences (palmier).

* CENTRAGES S.A. est une société de droit belge prestataire de services administratifs et comptables et propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.

* COVIPHAMA CO LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.

* IMMOBILIERE DE LA PEPINIERE S.A. est une société de droit belge propriétaire de trois étages de surface de bureaux situés à Bruxelles.

* INDUSERVICES S.A. est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance.

* INDUSERVICES FR S.A. est une société de droit suisse dont l'objet est de fournir tous services administratifs à toutes entreprises, organisations et sociétés, notamment tous services de documentation, de tenue de livres et registres, ainsi que toutes activités de représentation, d'étude, de consultation et d'assistance. En outre, elle assure à l'ensemble des sociétés du Groupe l'accès à la plateforme informatique commune.

* LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC » est une société de droit libérien spécialisée dans la production de caoutchouc.

* MANAGEMENT ASSOCIATES S.A. est une société de droit luxembourgeois active dans le transport.

* OKOMU OIL PALM COMPANY PLC est une société de droit nigérian spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.

* PLANTATION NORD-SUMATRA LTD « PNS Ltd » S.A. est une société de participation financière établie à Luxembourg, détenant les participations dans PT Socfindo et Coviphama CO LTD.

* PLANTATIONS SOCFINAF GHANA « PSG » LTD est une société de droit ghanéen spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.

* PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO » est une société de droit indonésien active dans la production d'huile de palme et de caoutchouc.

* SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A. est une société de droit camerounais active dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.

* SALALA RUBBER CORPORATION « SRC » est une société de droit libérien spécialisée dans l'exploitation d'une plantation d'hévéas.

* SETHIKULA CO LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession de terrains agricoles.

* SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A. est active au Cameroun dans la production d'huile de palme et la culture d'hévéas.

* SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD est une société implantée en Sierra Leone spécialisée dans la production d'huile de palme.

* SOCFIN CONSULTANT SERVICES « SOCFINCO » S.A. est une société établie en Belgique prestataire de services d'assistance technique, agronomique et financière.

* SOCFIN GREEN ENERGY S.A. est une société suisse d'étude de réalisation et de maintenance d'unités de production d'énergie.

* SOCFIN RESEARCH S.A. est une société suisse de recherche et d'étude de projets agronomiques.

* SOCFIN-KCD CO LTD est une société de droit cambodgien active dans l'hévéa.

* SOCFINAF S.A. est une société holding de droit luxembourgeois dont l'activité est axée principalement sur la gestion d'un portefeuille de participations actives dans des plantations situées en Afrique.

* SOCFINASIA S.A. est une société holding de droit luxembourgeois dont l'activité est axée principalement sur la gestion d'un portefeuille de participations actives dans le domaine des plantations situées en Asie du Sud-Est.

* SOCFINCO FR S.A. est une société suisse de services, d'études et de management de plantations agro-industrielles.

* SOCFINDE S.A. est une société holding de financement de droit luxembourgeois.

* SOCIETE ANONYME FORESTIERE AGRICOLE « SAFA » est une société de droit français détenant une participation dans une plantation au Cameroun, Safacam S.A.

* SOCIETE DES PALMERAIES DE LA FERME SUISSE « SPFS » S.A. est active au Cameroun dans la production, la transformation et la commercialisation d'huile de palme raffinée.

* SODIMEX S.A. est une entreprise belge active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.

* SODIMEX FR S.A. est une société de droit suisse active dans le domaine de l'achat et vente de matériel destiné aux plantations.

* SOGB S.A. est une société de droit ivoirien spécialisée dans la production de produits palmiers et de caoutchouc.

* SOGESCOL FR S.A. est une société suisse active dans le commerce de produits tropicaux.

* SOGESCOL CAMEROUN « SOGESCOL CAM » S.A R.L. est une société de droit camerounais active dans le commerce de l'huile de palme au Cameroun.

* STP INVEST S.A. est une société de droit belge détenant une participation dans Agripalma LDA.

* SUD COMOË CAOUTCHOUC « SCC » est une société de droit ivoirien qui a comme activité le traitement et la commercialisation de caoutchouc.

* TERRASIA S.A. est une société de droit luxembourgeois propriétaire de bureaux.

* VARANASI CO LTD est une société de droit cambodgien attributaire d'une concession de terrains agricoles.

Note 3. Ecarts d'acquisition

	2019	*2018*
	EUR	*EUR*
Juste valeur au 1er janvier	*4.951.057*	*4.951.057*
Juste valeur au 31 décembre	*4.951.057*	*4.951.057*

Note 4. Contrats de location

Le Groupe loue des bureaux et des terrains agricoles sur des durées allant de 1 à 99 ans ainsi que du matériel roulant et des équipements sur des durées allant de 1 mois jusqu'à 5 ans.

Les contrats de location du Groupe sont des contrats standards ne comportant pas de composantes complémentaires à caractère non locatif sauf pour certains contrats de locations de véhicules qui comportent un service de maintenance. Le Groupe a opté pour la mesure de simplification permettant de ne pas séparer la composante location de la composante à caractère non locatif pour ces contrats.

Les actifs et passifs liés aux contrats de location sont initialement mesurés à la valeur actualisée des paiements fixes incluant les paiements fixes en substance diminuée des avantages reçus du bailleur. Les paiements à faire dans le cadre de renouvellements de certaines périodes de location ont été aussi inclus dans la valorisation de la dette de location.

Le taux d'intérêt implicite n'étant pas connu pour tous les contrats du Groupe, le taux d'emprunt marginal a été utilisé pour l'actualisation des paiements de location. Le taux d'emprunt marginal est le taux que le Groupe preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaires, les fonds nécessaires à l'acquisition d'un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Pour la détermination du taux d'emprunt marginal, le Groupe :

- quand ceci est possible, utilise le financement le plus récent reçu par l'entité locataire comme point de départ ajusté pour refléter le changement des conditions de financement depuis que ce dernier a été reçu ;
- utilise une approche cumulative qui commence avec un taux sans risque ajusté pour le risque de crédit pour les locations des entités n'ayant pas de financement externe récent ;
- procède à des ajustements spécifiques aux contrats de location (tels que le terme, pays, devise et garanties).

Les taux d'actualisation utilisés par le Groupe varient entre 2,4% et 19,9%.

Les paiements liés aux contrats de location sont alloués entre remboursement du principal de la dette de location et charge d'intérêt. La charge d'intérêt est constatée dans le compte de résultat de la période sur la durée du contrat.

Les droits d'utilisation d'actifs sont amortis linéairement sur la période la plus courte entre la durée de vie utile et la durée du contrat de location.

Les paiements associés aux contrats de location de courte durée et des contrats de location d'actifs à faible valeur sont reconnus linéairement en charge dans le compte de résultat. Les contrats de location de courte durée sont les contrats dont la durée est égale ou inférieure à 12 mois. Les actifs à faible valeur sont constitués principalement de matériel informatique.

Des options de renouvellement et de résiliation anticipée ont été incluses dans la détermination du terme de certains contrats de location. A cet effet, la direction prend en compte tous les faits et circonstances qui peuvent créer une incitation à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer une option de résiliation anticipée.

Pour les contrats de location de terrains, de bureaux et autres locations immobilières, les facteurs les plus importants ayant été considérés sont les suivants :

- l'obligation de payer des pénalités importantes pour résilier un contrat de manière anticipée ;
- la valeur résiduelle des réaménagements des biens loués au moment où le Groupe a l'option de renouveler un contrat ;
- le coût de remplacement des actifs loués et les perturbations des activités opérationnelles que pourrait engendrer le remplacement.

Les options de renouvellement des contrats de locations mobilières n'ont pas été incluses dans la valorisation des dettes de location en raison de la possibilité de remplacer les actifs loués sans coût significatif et sans perturbation des activités opérationnelles.

Les montants constatés au bilan, en 2019, en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

Droits d'utilisation d'actifs :

EUR	Mobilier, matériel roulant et autres	Immeubles	Terrains et concessions agricoles	Total
Impact de la première application de la norme IFRS 16	***4.763.598***	***4.490.245***	***8.735.515***	***17.989.358***
Entrées de l'exercice	467.578	0	38.392	505.970
Ecarts de conversion	34.699	3.393	96.013	134.105
Valeur brute au 31 décembre 2019	***5.265.875***	***4.493.638***	***8.869.920***	***18.629.433***
Impact de la première application de la norme IFRS 16	***-2.499.862***	***-1.191.023***	***-2.370.834***	***-6.061.719***
Amortissements de l'exercice	-1.060.998	-299.484	-219.772	-1.580.254
Ecarts de conversion	-19.392	-1.908	-31.688	-52.988
Amortissements au 31 décembre 2019	***-3.580.252***	***-1.492.415***	***-2.622.294***	***-7.694.961***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	***1.685.623***	***3.001.223***	***6.247.626***	***10.934.472***

Dettes liées aux contrats de location :

	31/12/2019	01/01/2019 (*)
	EUR	EUR
Dettes à plus d'un an	11.958.683	12.877.379
Dettes à moins d'un an	1.381.083	1.454.756
Total	***13.339.766***	***14.332.135***

(*) Le solde au 1er janvier 2019 correspond à l'impact de la première application de la norme.

Les montants constatés dans le compte de résultat en relation avec les contrats de location se détaillent comme suit :

	2019
	EUR
Amortissements des droits d'utilisation d'actifs	1.580.254
Charges liées aux contrats de location de courte durée et des actifs à faible valeur	801.190
Charge d'intérêt (incluse dans les charges financières)	1.060.868
Total	***3.442.312***

Engagements au titre des contrats de location sous IAS 17 :

Les engagements au titre des paiements de location minimum sont payables comme suit :

2018							
EUR	à moins d'un an	2020	2021	2022	2023	2024 et au-delà	TOTAL
Engagements au titre des paiements de location	2.635.534	2.156.595	1.672.830	1.075.648	1.033.726	28.893.572	***37.467.905***

Réconciliation des engagements au titre des contrats de location sous IAS 17 et de la dette au titre des contrats de location sous IFRS 16 :

	01/01/2019
	EUR
Engagements au titre des contrats de location au 31 décembre 2018	37.467.905
Actualisés en utilisant le taux d'emprunt marginal du preneur au 1er janvier 2019	12.759.725
Dettes liées aux contrats de location financement au 1er Janvier 2019	274.878
Loyers au titre des contrats de location à court terme	-181.704
Ajustements au titre de différences de traitement des périodes de renouvellement	1.479.237
Dettes liées aux contrats de location au 1er Janvier 2019	***14.332.135***
à plus d'un an	12.877.379
à moins d'un an	1.454.756

Les informations liées aux contrats de location où le Groupe est bailleur sont fournies dans la note 8.

Note 5. Immobilisations incorporelles

EUR	*Concessions et brevets*	*Logiciels*	*Autres immobilisations incorporelles*	*TOTAL*
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2018	***2.863.625***	***3.319.818***	***1.954.954***	***8.138.397***
Acquisitions de l'exercice	0	100.963	474.092	575.055
Sorties de l'exercice	-285.019	0	-20.300	-305.319
Reclassements vers d'autres postes	0	-271.656	104	-271.552
Ecarts de conversion	-110.009	-20.379	2.852	-127.536
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2018	***2.468.597***	***3.128.746***	***2.411.702***	***8.009.045***
Amortissements au 1er janvier 2018	***-187.639***	***-1.671.323***	***-1.678.293***	***-3.537.255***
Amortissements de l'exercice	-54.641	-134.047	-551.409	-740.097
Reprises d'amortissements de l'exercice	6.932	0	0	6.932
Ecarts de conversion	2.766	23.277	-2.838	23.205
Amortissements au 31 décembre 2018	***-232.582***	***-1.782.093***	***-2.232.540***	***-4.247.215***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2018	***2.236.015***	***1.346.653***	***179.162***	***3.761.830***
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2019	***2.468.597***	***3.128.746***	***2.411.702***	***8.009.045***
Acquisitions de l'exercice	0	188.304	363.640	551.944
Sorties de l'exercice	0	-32.382	-223.221	-255.603
Reclassements vers d'autres postes	278.087	-1.740	-231.251	45.096
Ecarts de conversion	-299.896	90.903	1.272	-207.721
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2019	***2.446.788***	***3.373.831***	***2.322.142***	***8.142.761***
Amortissements au 1er janvier 2019	***-232.582***	***-1.782.093***	***-2.232.540***	***-4.247.215***
Amortissements de l'exercice	-50.271	-102.156	-157.483	-309.910
Reprises d'amortissements de l'exercice	0	32.252	66.033	98.285
Reclassements vers d'autres postes	0	0	-36.410	-36.410
Ecarts de conversion	20.532	-66.716	433.085	386.901
Amortissements au 31 décembre 2019	***-262.321***	***-1.918.713***	***-1.927.315***	***-4.108.349***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	***2.184.467***	***1.455.118***	***394.827***	***4.034.412***

Note 6. Immobilisations corporelles

EUR	Terrains et pépinières	Construc-tions	Installations techniques	Mobilier, matériel roulant et autres	Immo. corporelles en cours	Avances et acomptes	TOTAL
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2018	***15.029.354***	***259.709.407***	***139.163.222***	***212.615.273***	***35.310.589***	***5.525.902***	***667.353.747***
Acquisitions de l'exercice	2.476.939	7.194.440	12.090.074	13.267.532	20.045.378	6.856.410	61.930.773
Sorties de l'exercice	-13.173	-418.546	-790.742	-3.634.283	-3.008.025	0	-7.864.769
Reclassements vers d'autres postes	-1.682.396	11.843.630	13.792.817	6.339.358	-20.903.408	-10.471.580	-1.081.579
Ecarts de conversion	436.922	2.143.322	472.174	2.121.486	609.649	-71.774	5.711.779
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2018	***16.247.646***	***280.472.253***	***164.727.545***	***230.709.366***	***32.054.183***	***1.838.958***	***726.049.951***
Amortissements et réductions de valeur au 1er janvier 2018	***-1.255.368***	***-132.490.637***	***-97.777.154***	***-142.534.540***	***0***	***0***	***-374.057.699***
Amortissements de l'exercice	-27.698	-11.594.853	-7.313.037	-14.774.677	0	0	-33.710.265
Reprises d'amortissements de l'exercice	0	182.294	742.711	2.992.190	0	0	3.917.195
Reclassements vers d'autres postes	0	-8.043	1.195	29.773	0	0	22.925
Ecarts de conversion	-1.467	-135.881	296.551	-1.386.284	0	0	-1.227.081
Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2018	***-1.284.533***	***-144.047.120***	***-104.049.734***	***-155.673.538***	***0***	***0***	***-405.054.925***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2018	***14.963.113***	***136.425.133***	***60.677.811***	***75.035.828***	***32.054.183***	***1.838.958***	***320.995.026***
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2019	***16.247.646***	***280.472.253***	***164.727.545***	***230.709.366***	***32.054.183***	***1.838.958***	***726.049.951***
Acquisitions de l'exercice	1.682.637	1.481.237	4.662.241	6.168.776	27.797.028	190.569	41.982.488
Sorties de l'exercice	0	-124.124	-1.460.235	-4.101.082	0	-243.962	-5.929.403
Reclassements vers d'autres postes	-1.288.009	11.608.201	21.587.632	-6.314.733	-40.272.820	-961.025	-15.640.754
Ecarts de conversion	169.383	3.619.548	3.737.587	518.941	-463.987	52.231	7.633.703
Autres	-272.118	0	0	0	0	0	-272.118
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2019	***16.539.539***	***297.057.115***	***193.254.770***	***226.981.268***	***19.114.404***	***876.771***	***753.823.867***
Amortissements et réductions de valeur au 1er janvier 2019	***-1.284.533***	***-144.047.120***	***-104.049.734***	***-155.673.538***	***0***	***0***	***-405.054.925***
Amortissements de l'exercice	-26.437	-12.251.598	-8.828.420	-14.919.161	0	0	-36.025.616
Reprises d'amortissements de l'exercice	0	90.987	1.371.978	4.084.989	0	0	5.547.954
Reclassements vers d'autres postes	0	11.856	-31.808	16.086	0	0	-3.866
Ecarts de conversion	21	-2.628.758	-3.035.747	-280.527	0	0	-5.945.011
Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2019	***-1.310.949***	***-158.824.633***	***-114.573.731***	***-166.772.151***	***0***	***0***	***-441.481.464***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	***15.228.590***	***138.232.482***	***78.681.039***	***60.209.117***	***19.114.404***	***876.771***	***312.342.403***

Au 31 décembre 2019, le Groupe dispose d'installations techniques et de matériel professionnel affectés en garantie d'emprunts du Groupe à hauteur de 16 millions d'euros. Le détail de ces garanties est fourni dans la note 32.

En 2019, le Groupe a procédé au reclassement de pièces de rechange qui étaient présentées en immobilisations corporelles. Un examen des stocks de pièces de rechange a démontré que ces pièces sont interchangeables et ne répondent pas aux critères de classification en immobilisations corporelles. En 2018, le stock de pièces de rechange présenté en immobilisations corporelles s'élève à 14,2 millions d'euros.

Note 7. Actifs biologiques producteurs

	Palmier		Hévéa		Autres	Total
EUR	Mature	Immature	Mature	Immature		
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2018	***294.435.591***	***123.026.098***	***154.797.815***	***124.087.674***	***14.348***	***696.361.526***
Acquisitions de l'exercice	0	26.133.756	135.051	17.808.890	0	44.077.697
Sorties de l'exercice	-4.455.234	-47.832	-2.716.096	-293.347	0	-7.512.509
Reclassements vers d'autres postes	24.129.310	-23.984.882	27.049.760	-25.511.792	0	1.682.396
Ecarts de conversion	2.368.399	1.408.283	3.271.367	3.064.639	0	10.112.688
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2018	***316.478.066***	***126.535.423***	***182.537.897***	***119.156.064***	***14.348***	***744.721.798***
Amortissements au 1er janvier 2018	***-102.572.492***	***0***	***-53.228.898***	***0***	***-10.097***	***-155.811.487***
Amortissements de l'exercice	-13.411.407	0	-8.015.815	0	-56	-21.427.278
Reprises d'amortissements de l'exercice	4.181.637	0	2.473.449	0	0	6.655.086
Ecarts de conversion	-12.506	0	-862.256	0	0	-874.762
Amortissements au 31 décembre 2018	***-111.814.768***	***0***	***-59.633.520***	***0***	***-10.153***	***-171.458.441***
Réductions de valeur au 1er janvier 2018	***-17.854.586***	***-4.013.073***	***-8.407.365***	***-30.054.240***	***0***	***-60.329.264***
Réductions de valeur	0	-3.111.747	0	0	0	-3.111.747
Reclassements vers d'autres postes	-3.798.986	3.798.986	-3.837.058	3.837.058	0	0
Ecarts de conversion	-220.534	85.685	-281.987	-945.491	0	-1.362.327
Réductions de valeur au 31 décembre 2018	***-21.874.106***	***-3.240.149***	***-12.526.410***	***-27.162.673***	***0***	***-64.803.338***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2018	***182.789.192***	***123.295.274***	***110.377.967***	***91.993.391***	***4.195***	***508.460.019***
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2019	***316.478.066***	***126.535.423***	***182.537.897***	***119.156.064***	***14.348***	***744.721.798***
Acquisitions de l'exercice	0	15.994.990	82.688	12.806.624	0	28.884.302
Sorties de l'exercice	-1.188.888	-4.539	-3.737.761	0	0	-4.931.188
Reclassements vers d'autres postes	110.971.561	-110.524.144	18.551.170	-17.395.898	0	1.602.689
Ecarts de conversion	505.138	1.502.627	2.360.044	170.062	0	4.537.871
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2019	***426.765.877***	***33.504.357***	***199.794.038***	***114.736.852***	***14.348***	***774.815.472***
Amortissements au 1er janvier 2019	***-111.814.768***	***0***	***-59.633.520***	***0***	***-10.153***	***-171.458.441***
Amortissements de l'exercice	-16.433.073	0	-9.100.870	0	-56	-25.533.999
Reprises d'amortissements de l'exercice	810.956	0	3.331.891	0	0	4.142 847
Reclassements vers d'autres postes	0	0	-314.681	0	0	-314.681
Ecarts de conversion	-1.221.229	0	-839.642	0	0	-2.060.871
Amortissements au 31 décembre 2019	***-128.658.114***	***0***	***-66.556.822***	***0***	***-10.209***	***-195.225.145***
Réductions de valeur au 1er janvier 2019	***-21.874.106***	***-3.240.149***	***-12.526.410***	***-27.162.673***	***0***	***-64.803.338***
Reclassements vers d'autres postes	-3.111.747	3.111.747	-9.279.734	9.279.734	0	0
Ecarts de conversion	683.408	452	-82.186	-137.575	0	464.099
Réductions de valeur au 31 décembre 2019	***-24.302.445***	***-127.950***	***-21.888.330***	***-18.020.514***	***0***	***-64.339.239***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	***273.805.318***	***33.376.407***	***111.348.886***	***96.716.338***	***4.139***	***515.251.088***

Au 31 décembre 2019, le Groupe dispose d'actifs biologiques affectés en garantie d'emprunts du Groupe à hauteur de 21 millions d'euros. Le détail de ces garanties est fourni dans la note 32.

Note 8. Immeubles de placement

	EUR
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2018	***9.756.595***
Acquisitions de l'exercice	53.266
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2018	***9.809.861***
Amortissements et réductions de valeur au 1er janvier 2018	***-4.975.786***
Amortissements de l'exercice	-328.211
Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2018	***-5.303.997***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2018	***4.505.864***
Valeur d'acquisition au 1er janvier 2019	***9.809.861***
Acquisitions de l'exercice	43.186
Valeur d'acquisition au 31 décembre 2019	***9.853.047***
Amortissements et réductions de valeur au 1er janvier 2019	***-5.303.997***
Amortissements de l'exercice	-325.955
Amortissements et réductions de valeur au 31 décembre 2019	***-5.629.952***
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	***4.223.095***

Les locations sont conclues sous la forme de baux renouvelables de 9 ans (première expiration au 14/01/2022). Les locaux donnés en location de l'immeuble Champ de Mars ont généré des produits locatifs pour 0,4 million d'euros. Les charges opérationnelles directes occasionnées par cet immeuble s'élèvent à 0,4 million d'euros.

Les 1er et 4ème étages de l'immeuble situé 2 Place du Champ de Mars à Bruxelles ont été évalués par un expert indépendant lors de l'acquisition d'Immobilière de la Pépinière en décembre 2006. Cette valeur a été utilisée pour l'évaluation de l'immeuble lors de l'entrée dans le périmètre. Le rez-de-chaussée acquis en 2007 a été évalué à sa valeur d'acquisition.

La cession éventuelle de l'immeuble est soumise, de par le contrat d'emprunt, à l'accord préalable du créancier.

Note 9. Filiales non détenues en propriété exclusive dans lesquelles les participations ne donnant pas le contrôle sont significatives

Intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans les activités du Groupe

Dénomination de la filiale	*Etablissement principal*	*Pourcentage des titres de participations des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle*		*Pourcentage des droits de vote des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle*	
		2019	2018	2019	2018
Production d'huile de palme et de caoutchouc					
SOGB S.A.	Côte d'Ivoire	61%	62%	27%	27%
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	Nigeria	60%	60%	35%	34%
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	Cameroun	57%	59%	31%	31%
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	Cameroun	58%	60%	33%	33%
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	Indonésie	48%	48%	10%	10%
Production de caoutchouc					
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	Liberia	38%	40%	0%	0%
Gestion de portefeuille de participations					
SOCFINASIA S.A.	Luxembourg	42%	42%	42%	42%
SOCFINAF S.A.	Luxembourg	38%	40%	38%	41%

Dénomination de la filiale	*Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale au cours de la période financière*		*Cumul des intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle dans la filiale*	
	2019	2018	2019	2018
	EUR	*EUR*	*EUR*	*EUR*
SOGB S.A.	4.043.743	3.927.775	50.263.104	50.091.250
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	9.405.298	11.076.563	52.944.265	50.986.022
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	-553.492	-1.143.022	25.407.721	27.091.009
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	11.210.910	11.516.071	57.260.486	57.027.293
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	10.603.748	17.324.541	29.206.357	29.254.668
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	-428.065	-1.057.126	10.838.946	11.624.442
SOCFINASIA S.A.	-2.080.220	-2.603.235	48.578.871	28.002.791
SOCFINAF S.A.	-3.824.119	-4.879.522	16.681.923	8.036.814
Filiales qui détiennent des participations ne donnant pas le contrôle non significatives prises individuellement			33.046.918	45.523.057
Participations ne donnant pas le contrôle			***324.228.591***	***327.637.345***

Les informations financières résumées concernant les filiales dont les intérêts des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont significatives pour le Groupe compte non tenu des éliminations intragroupes

Dénomination de la filiale	*Actifs courants*	*Actifs non-courants*	*Passifs courants*	*Passifs non-courants*
2018	***EUR***	***EUR***	***EUR***	***EUR***
SOGB S.A.	29.862.158	102.016.176	47.916.212	5.636.196
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	25.636.809	83.853.534	14.939.458	13.848.212
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	9.185.570	37.184.996	14.324.658	2.526.579
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	38.938.367	113.342.597	30.725.327	10.874.480
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	20.554.537	87.566.584	20.090.790	35.262.891
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	13.433.094	71.307.000	11.800.622	25.126.811
SOCFINASIA S.A.	95.174.495	315.652.891	4.199.996	0
SOCFINAF S.A.	1.032.913	539.555.046	191.218.646	90.000.000

2019	***EUR***	***EUR***	***EUR***	***EUR***
SOGB S.A.	31.954.538	101.284.429	35.386.836	17.245.408
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	32.150.890	93.326.564	9.544.570	31.376.618
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	11.686.610	36.458.786	11.669.913	6.597.492
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	34.831.119	111.676.914	26.308.562	6.476.318
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	24.211.165	94.725.931	21.271.634	40.794.919
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	14.959.113	73.743.031	14.259.696	26.945.165
SOCFINASIA S.A.	96.084.016	316.012.891	4.242.376	0
SOCFINAF S.A.	5.097.975	544.673.741	177.523.956	90.000.000

Dénomination de la filiale	*Produits des activités ordinaires*	*Résultat net de l'exercice*	*Résultat étendu de l'exercice*	*Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle*
2018	*EUR*	*EUR*	*EUR*	*EUR*
SOGB S.A.	86.439.037	4.539.165	4.539.165	4.242.622
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	56.249.469	18.859.938	18.859.938	2.964.714
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	25.350.850	871.674	871.674	697.030
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	100.593.943	17.370.413	17.370.413	3.858.690
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	123.261.894	35.006.776	35.006.776	3.369.229
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	22.799.416	-1.675.400	-1.675.400	0
SOCFINASIA S.A.	0	24.836.324	24.836.324	7.443.073
SOCFINAF S.A.	0	20.284.043	20.284.043	733.960

2019	*EUR*	*EUR*	*EUR*	*EUR*
SOGB S.A.	93.587.546	6.891.236	6.891.236	1.237.431
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	55.044.697	16.255.460	16.255.460	5.191.694
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	26.730.831	1.229.630	1.229.630	270.349
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	106.416.554	18.667.650	18.667.650	5.084.392
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	118.230.566	25.502.860	25.502.860	2.467.389
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	29.750.036	-1.239.328	-1.239.328	0
SOCFINASIA S.A.	0	18.644.261	18.644.261	6.614.065
SOCFINAF S.A.	0	22.878.447	22.878.447	0

Dénomination de la filiale	Entrées (sorties) nettes de trésorerie			Entrées (sorties) nettes de trésorerie
	Activités opérationnelles	Activités d'investissement	Activités de financement	
2018	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	14.476.102	-9.415.761	-19.807.005	-14.746.664
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	22.946.052	-15.879.732	-3.950.086	3.116.234
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	3.384.991	-3.267.162	-3.472.589	-3.354.760
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	26.962.205	-12.385.574	-9.265.638	5.310.994
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	33.254.238	-10.925.687	-33.692.285	-11.363.735
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	-656.151	-6.088.367	6.016.557	-727.961
SOCFINASIA S.A.	3.244.962	-3.878.576	-11.756.556	-12.390.170
SOCFINAF S.A.	31.045.733	-39.872.094	7.665.206	-1.161.154
2019	EUR	EUR	EUR	EUR
SOGB S.A.	8.980.788	-5.826.748	16.961.067	20.115.106
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	4.442.022	-12.868.510	4.206.880	-4.219.608
SOCIETE AFRICAINE FORESTIERE ET AGRICOLE DU CAMEROUN « SAFACAM » S.A.	4.073.545	-2.464.880	7.912.103	9.520.769
SOCIETE CAMEROUNAISE DE PALMERAIES « SOCAPALM » S.A.	38.583.687	-10.086.096	-22.219.464	6.278.127
PT SOCFIN INDONESIA « SOCFINDO »	36.221.468	-10.588.804	-24.673.891	958.773
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	6.413.193	-3.904.724	-2.121.745	386.724
SOCFINASIA S.A.	11.751.275	-360.000	-11.538.842	-147.567
SOCFINAF S.A.	18.315.867	-4.100.687	-14.331.765	-116.585

La nature et l'évolution des risques associés aux intérêts détenus par le Groupe dans les filiales sont restées stables sur la période financière comparées à l'année antérieure.

Note 10. Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu

	2019	2018
	EUR	EUR
Juste valeur au 1er janvier	***929.476***	***997.799***
Variation de la juste valeur	-33.461	-68.323
Juste valeur au 31 décembre	***896.015***	***929.476***

EUR	Evaluation au coût (historique)		Evaluation à la juste valeur	
	2019	2018	2019	2018
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	695.180	695.180	896.015	929.476

Note 11. Impôts différés

*** Composants des actifs d'impôts différés**

	2019	2018
	EUR	*EUR*
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	-1.863.063	-2.717.534
IAS 12 : Latences fiscales	3.021.806	3.683.099
IAS 16 : Immobilisations corporelles	3.611.910	2.922.625
IAS 19 : Engagements de retraites	10.111.981	9.652.443
IAS 21 : Ecarts de conversion	-61.118	3.711
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	-513.186	-509.003
IAS 38 : Frais d'établissement	1.280.931	1.237.205
IAS 38 : Frais de recherche	985.194	1.085.988
IFRS 9 : Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	44.201	44.201
IFRS 9 : Contrats de change à terme	-558	0
IFRS 16 : Contrats de location	710.137	0
Autres	-2.208.413	-1.162.588
Situation au 31 décembre	***15.119.822***	***14.240.147***

*** Composants des passifs d'impôts différés**

	2019	2018
	EUR	*EUR*
IAS 2 / IAS 41 : Production agricole	1.045.026	705.194
IAS 12 : Latences fiscales	-897.850	-1.034.168
IAS 16 : Immobilisations corporelles	8.860.185	10.194.730
IAS 19 : Engagements de retraites	-1.215.830	-1.151.461
IAS 21 : Ecarts de conversion	0	52.068
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	1.013.256	902.257
IAS 38 : Immobilisations incorporelles	-189	-44.648
IFRS 9 : Titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	38.993	48.054
IFRS 9 : Contrats de change à terme	20.852	-13.033
IFRS 9 : Juste valeur des instruments financiers	139.064	208.812
IFRS 3 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	110.170	108.118
Autres	-34.261	-85.284
Situation au 31 décembre	***9.079.416***	***9.890.639***

**** Actifs et passifs fiscaux éventuels***

Certaines des filiales possèdent un stock de pertes fiscales limitées ou non dans le temps ou bénéficient d'exonérations relatives aux investissements effectués, limités ou non dans le temps. En raison de l'instabilité pouvant exister dans ces pays quant à l'évolution de la législation fiscale ou quant à son application, ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

Brabanta, Salala Rubber Corporation, Socfin Agricultural Company et l'Immobilière de la Pépinière disposent de pertes fiscales récupérables dont la recouvrabilité est incertaine à la date de clôture respectivement de 21,9 millions, de 13,8 millions, de 8,5 millions et de 2,6 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Socfinaf dispose de pertes fiscales récupérables de 51,5 millions d'euros, PNS Ltd de 10,2 millions d'euros, Socfinasia de 22,4 millions d'euros et Socfin de 9,7 millions d'euros.

Okomu et PSG disposent d'investissements non déduits de la base imposable dans le cadre d'incitations aux investissements pour 2,5 millions d'euros et 7,7 millions d'euros.

Toutes ces latences fiscales actives n'ont pas fait l'objet de comptabilisation au titre d'impôt différé actif.

Note 12. Stocks

**** Valeur comptable des stocks par catégories***

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Matières premières	22.907.990	20.072.062
Consommables	28.915.408	27.601.181
Pièces de rechange	17.967.577	0
Produits en cours de fabrication	9.796.669	11.958.793
Produits finis	18.775.630	20.107.084
Acomptes versés et commandes en cours	4.853.418	8.502.776
Total brut au 31 décembre avant réductions de valeur	***103.216.692***	***88.241.896***
Réductions de valeur sur stocks	-5.116.937	-1.661.172
Total net au 31 décembre	***98.099.755***	***86.580.724***

En 2019, le Groupe a procédé au reclassement de pièces de rechange qui étaient présentées en immobilisations corporelles. Un examen des stocks de pièces de rechange a démontré que ces pièces sont interchangeables et ne répondent pas aux critères de classification en immobilisations corporelles. En 2018, le stock de pièces de rechange présenté en immobilisations corporelles s'élève à 14,2 millions d'euros.

**** Réconciliation des stocks***

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Situation au 1er janvier	***88.241.896***	***74.228.710***
Variation de stocks	16.543.473	13.348.078
Juste valeur de la production agricole	-2.898.149	164.078
Ecarts de conversion	1.329.472	501.030
Total brut au 31 décembre avant réductions de valeur	***103.216.692***	***88.241.896***
Réductions de valeur sur stocks	-5.116.937	-1.661.172
Total net au 31 décembre	***98.099.755***	***86.580.724***

La variation de stocks inclut la variation liée à la reclassification des pièces de rechange pour 14,2 millions d'euros en 2019.

**** Détail des stocks par produit***

2018	Matières premières	Produits en cours de fabrication	Produits finis
Palmiers (en tonnes)	0	0	16.209
Hévéa (en tonnes)	25.471	0	11.473
Autres (en unités)	0	17.333.173	2.761.348

2019	Matières premières	Produits en cours de fabrication	Produits finis
Palmiers (en tonnes)	751	0	9.776
Hévéa (en tonnes)	28.457	0	10.965
Autres (en unités)	0	15.414.927	2.122.838

Note 13. Créances commerciales (actifs courants)

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Créances commerciales	29.477.073	27.163.527
Avances et acomptes versés	17.370.526	4.254.975
Total net au 31 décembre	***46.847.599***	***31.418.502***

Les avances et acomptes versés sont essentiellement composés des acomptes d'Okomu pour la construction d'une huilerie à hauteur de 12 millions d'euros en 2019.

Les corrections de valeur sur créances commerciales s'élèvent à 4,07 millions d'euros au 31 décembre 2019 (2018 : 4,18 millions d'euros).

Note 14. Autres créances (actifs courants)

	2019	2018
	EUR	EUR
Créances sociales	968.387	1.326.941
Autres créances	11.235.443	13.715.277
Comptes de régularisation	913.170	1.218.314
Valeur au 31 décembre	***13.117.000***	***16.260.532***

Note 15. Actifs et passifs d'impôts exigibles

**** Composants des actifs d'impôts exigibles***

	2019	2018
	EUR	EUR
Situation au 1er janvier	***14.878.461***	***11.178.733***
Produit d'impôts	5.542.436	81.741
Autres impôts	-105.714	1.851.109
Impôts payés ou récupérés	-6.861.511	715.301
Régularisations d'impôts	-429.459	959.925
Ecarts de conversion	-10.129	91.652
Actifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	***13.014.084***	***14.878.461***

**** Composants des passifs d'impôts exigibles***

	2019	2018
	EUR	EUR
Situation au 1er janvier	***23.999.047***	***33.422.540***
Charge d'impôts	39.496.739	40.739.243
Autres impôts	23.029.071	23.069.197
Impôts payés ou récupérés	-62.814.416	-73.659.308
Régularisations d'impôts	-1.787.744	287.463
Ecarts de conversion	259.828	139.912
Passifs d'impôts exigibles comptabilisés au 31 décembre	***22.182.525***	***23.999.047***

Note 16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

**** Réconciliation avec les valeurs de l'état de la situation financière***

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Comptes à vue	55.842.135	59.952.682
Instruments financiers	226.896	-11.066
Total au 31 décembre	***56.069.031***	***59.941.616***

**** Réconciliation avec le tableau des flux de trésorerie***

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Comptes à vue	55.842.135	59.952.682
Concours bancaires courants	-10.184.247	-38.951.947
Total au 31 décembre	***45.657.888***	***21.000.735***

Note 17. Capital et prime d'émission

Le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à 24,8 millions d'euros au 31 décembre 2019 (inchangé par rapport à 2018). Au capital souscrit, s'ajoute une prime d'émission d'une valeur de 0,5 million d'euros.

Conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur, 80.280 actions ont été annulées en 2018, les porteurs de ces actions ne s'étant pas enregistrés auprès du dépositaire.

A ce jour la Caisse de consignation n'a pas encore ouvert de dossier de consignation.

Au 31 décembre 2019, le capital est représenté par 14.159.720 actions.

	Actions ordinaires	
	2019	2018
Nombre d'actions au 31 décembre	14.159.720	14.159.720
Nombre d'actions émises entièrement libérées, sans désignation de valeur nominale	14.159.720	14.159.720

Note 18. Réserve légale

Selon la législation en vigueur, il doit être fait annuellement sur les bénéfices nets de la société mère, après absorption des pertes reportées éventuelles, un prélèvement de 5%. Ce prélèvement affecté à la réserve légale cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint 10% du capital social.

Note 19. Engagements de retraites

Régimes de pension à prestations définies et de maladies postérieures à l'emploi

Le Groupe accorde un plan de retraite à prestations définies au personnel de sa filiale en Indonésie. Cette dernière verse des indemnités qui sont payables en cas de retraite ou de démission volontaire. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Le plan est régi sur base du contrat de travail pour les employés et sur base de la convention collective pour les ouvriers. Il est conforme à la loi sur le travail en vigueur dans le pays.

Hormis les dispositions légales de sécurité sociale applicables localement, la plupart du personnel du Groupe en Afrique bénéficie d'un plan de retraite à prestations définies. Les filiales versent des indemnités qui sont payables en cas de retraite et suivant les pays, également en cas de licenciement. Les allocations versées sont exprimées en pourcentage du salaire et sont basées sur le nombre d'années de service. Les plans sont régis sur base des conventions collectives locales en vigueur dans chaque pays.

Les prestations payables au personnel ne sont pas financées par un actif spécifique en contrepartie des provisions.

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Actifs et passifs comptabilisés dans l'état de la situation financière		
Valeur actualisée des obligations	50.524.301	45.112.202
Valeur actualisée des obligations	***50.524.301***	***45.112.202***
Montant net comptabilisé dans l'état de la situation financière pour les régimes à prestations définies	***50.524.301***	***45.112.202***
Composantes de la charge nette		
Coûts des services rendus	3.019.414	2.564.161
Coûts financiers	3.961.302	3.549.847
Ecarts actuariels reconnus dans l'année	83.832	0
Coûts des régimes à prestations définies	***7.064.548***	***6.114.008***
Mouvements sur les passifs/actifs nets comptabilisés dans l'état de la situation financière		
Au 1er janvier	***45.112.202***	***44.160.137***
Coûts selon le compte de résultat	7.064.548	6.114.008
Cotisations	-4.251.537	-4.092.277
Ecarts actuariels de l'année reconnus dans les autres éléments du résultat étendu	255.569	-553.741
Ecarts de conversion	2.343.520	-515.925
Au 31 décembre	***50.524.301***	***45.112.202***

Les provisions ont été calculées sur base de rapports d'évaluations actuarielles établis en février 2020.

Pertes et gains actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Ajustements des passifs liés à l'expérience	-160.336	-2.408.846
Modifications des hypothèses financières liées aux passifs comptabilisés	82.842	3.213.597
Modifications des hypothèses démographiques liées aux passifs comptabilisés	-178.075	-251.010
Ecarts actuariels reconnus durant l'exercice dans les autres éléments du résultat étendu	***-255.569***	***553.741***

Hypothèses actuarielles d'évaluation

	2019	2018
AFRIQUE		
Taux d'actualisation moyen	de 6,92 à 20,96%	de 6,75 à 21,22%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	N/A	N/A
Augmentations futures des salaires	de 2 à 20%	de 1,74 à 18,99%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	19,80	20,05
ASIE		
Taux d'actualisation moyen	7,35%	8,16%
Rendements à long terme attendus des actifs des régimes	N/A	N/A
Augmentations futures des salaires	6,50%	7,00%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	13,05	13,20

Analyse de sensibilité de la valeur actualisée des obligations des régimes à prestations définies

Le tableau ci-dessous indique la valeur actualisée des obligations lorsque les principales hypothèses sont modifiées.

	2019	2018
	EUR	*EUR*
AFRIQUE		
Valeur actualisée de l'obligation	***9.729.982***	***9.849.311***
Taux d'actualisation		
Augmentation de 0,5%	9.428.484	9.540.751
Diminution de 0,5%	10.027.286	10.155.021
Augmentations futures attendues des salaires		
Augmentation de 0,5%	10.017.706	10.144.755
Diminution de 0,5%	9.435.313	9.548.075
ASIE		
Valeur actualisée de l'obligation	***40.794.919***	***35.292.891***
Taux d'actualisation		
Augmentation de 0,5%	39.255.849	33.938.149
Diminution de 0,5%	42.553.351	36.774.718
Augmentations futures attendues des salaires		
Augmentation de 0,5%	42.590.671	36.812.077
Diminution de 0,5%	39.199.291	33.885.490

Les analyses de sensibilité sont basées sur la même méthode actuarielle que celle utilisée pour déterminer la valeur des obligations des régimes à prestations définies.

Incidence du régime de pension à prestations définies sur les flux de trésorerie futurs

	2020	2019
Cotisations estimées pour le prochain exercice (en euros)	3.983.918	3.647.842

	2019	2018
Durée moyenne pondérée des obligations des régimes à prestations définies (en années)		
AFRIQUE	6,1	6,1
ASIE	15,4	15,7

Régime de pension à cotisations définies

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Charge comptabilisée pour le régime de pension à cotisations définies	3.714.633	3.589.700

Note 20. Dettes financières

2018			
EUR	*Moins d'un an*	*Plus d'un an*	*TOTAL*
Dettes auprès d'établissements financiers	76.072.175	20.135.596	96.207.771
Concours bancaires courants	38.951.949	0	38.951.949
Autres emprunts	602.211	79.472.349	80.074.560
TOTAL	***115.626.335***	***99.607.945***	***215.234.280***

2019			
EUR	*Moins d'un an*	*Plus d'un an*	*TOTAL*
Dettes auprès d'établissements financiers	54.331.945 (*)	67.229.650	121.561.595
Concours bancaires courants	10.184.246	0	10.184.246
Autres emprunts	19.901.117	81.497.960	101.399.077
Dettes liées aux contrats de location	1.381.083	11.958.683	13.339.766
TOTAL	***85.798.391***	***160.686.293***	***246.484.684***

(*) Ce solde inclut un crédit à court terme renouvelable de 40 millions d'euros pour lequel le Groupe s'est engagé en 2019 à obtenir dans les 3 ans la certification RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) pour l'ensemble de ses plantations palmiers. Le Groupe poursuit ses efforts dans cette voie en coordination avec la banque.

L'essentiel de l'endettement consolidé est libellé en euro ou en franc CFA, dont la parité est liée à l'euro. Les taux des emprunts auprès d'établissements financiers conclus à taux fixe et liés à l'euro oscillent entre 1,80% et 6,00%. Comme expliqué à la note 35, la gestion des taux d'intérêt fait l'objet d'une attention permanente de la part de la Direction.

**** Analyse de l'endettement à long terme par taux***

2018					
EUR	*Taux fixe*	*Taux*	*Taux variable*	*Taux*	*TOTAL*
Dettes auprès d'établissements financiers					
Suisse	532.435	1,75% à 1,85%	0	-	532.435
Côte d'Ivoire	1.548.538	5,50% à 6,00%	0	-	1.548.538
Nigeria	5.816.243	9,00% à 10,00%	0	-	5.816.243
Liberia	163.755	8,00%	0	-	163.755
Cameroun	12.074.625	5,00% à 6,00%	0	-	12.074.625
	20.135.596		***0***		***20.135.596***
Autres emprunts et dérivés passifs					
Nigeria	105.946	-	0	-	105.946
Côte d'Ivoire	168.931	-	0	-	168.931
Luxembourg	79.197.472	4,00%	0	-	79.197.472
	79.472.349		***0***		***79.472.349***
TOTAL	***99.607.945***		***0***		***99.607.945***

2019					
EUR	*Taux fixe*	*Taux*	*Taux variable*	*Taux*	*TOTAL*
Dettes auprès d'établissements financiers					
Suisse	3.040.354	1,75% à 2,65%	0	-	3.040.354
Côte d'Ivoire	12.978.253	5,50% à 6,50%	0	-	12.978.253
Nigeria	23.862.284	8,00% à 10,00%	0	-	23.862.284
Liberia	1.335.232	8,00%	0	-	1.335.232
Cameroun	12.498.476	5,00% à 7,09%	0	-	12.498.476
Ghana	13.000.003	4,00%	0	-	13.000.003
Sao Tomé	515.048	8,00%	0	-	515.048
	67.229.650		***0***		***67.229.650***
Autres emprunts et dérivés passifs					
Cameroun	2.032.654	6,00%	0	-	2.032.654
Luxembourg (*)	79.465.306	4,00%	0	-	79.465.306
	81.497.960		***0***		***81.497.960***
TOTAL	***148.727.610***		***0***		***148.727.610***

(*) Ce taux concerne uniquement la partie relative à l'emprunt obligataire pour un solde de 79,0 millions d'euros au 31 décembre 2019.

**** Analyse de l'endettement à long terme par devise***

2018	*EUR*	*XAF*	*NGN*	*USD*	*TOTAL EUR*
Dettes auprès d'établissements financiers	532.435	13.623.163	5.816.243	163.755	20.135.596
Autres emprunts et dérivés passifs	79.197.472	168.931	105.946	0	79.472.349
TOTAL	***79.729.907***	***13.792.094***	***5.922.189***	***163.755***	***99.607.945***

2019	*EUR*	*XAF*	*NGN*	*USD*	*STN*	*KHR*	*IDR*	*GHS*	*CDF*	*CHF*	*TOTAL EUR*
Dettes auprès d'établissements financiers	16.040.356	25.476.730	23.862.284	1.335.232	515.048	0	0	0	0	0	67.229.650
Autres emprunts et dérivés passifs	79.465.306	2.032.654	0	0	0	0	0	0	0	0	81.497.960
Dettes liées aux contrats de location	0	6.134.503	285.681	1.251.400	309.896	453.906	841.788	52.527	48.902	2.580.080	11.958.683
TOTAL	***95.505.662***	***33.643.887***	***24.147.965***	***2.586.632***	***824.944***	***453.906***	***841.788***	***52.527***	***48.902***	***2.580.080***	***160.686.293***

**** Analyse de l'endettement à long terme par échéance***

2018						
EUR	*2020*	*2021*	*2022*	*2023*	*2024 et au-delà*	*TOTAL*
Dettes auprès d'établissements financiers	8.778.609	5.292.194	2.967.316	2.634.833	462.644	20.135.596
Autres emprunts et flux de trésorerie des dérivés passifs	0	79.197.471	0	0	274.878	79.472.349
TOTAL	***8.778.609***	***84.489.665***	***2.967.316***	***2.634.833***	***737.522***	***99.607.945***

2019						
EUR	*2021*	*2022*	*2023*	*2024*	*2025 et au-delà*	*TOTAL*
Dettes auprès d'établissements financiers	13.693.116	12.549.037	13.798.355	8.701.982	18.487.160	67.229.650
Autres emprunts et flux de trésorerie des dérivés passifs	80.481.633	1.016.327	0	0	0	81.497.960
Dettes liées aux contrats de location	1.192.948	607.257	489.379	592.750	9.076.349	11.958.683
TOTAL	***95.367.697***	***14.172.621***	***14.287.734***	***9.294.732***	***27.563.509***	***160.686.293***

**** Dette nette***

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Trésorerie et équivalents de trésorerie	56.069.031	59.941.616
Dettes financières à plus d'un an	-148.727.610	-99.607.945
Dettes financières à moins d'un an	-84.417.308	-115.626.333
Dettes liées aux contrats de location	-13.339.766	0
Dette nette	***-190.415.653***	***-155.292.662***
Trésorerie et équivalents de trésorerie	56.069.031	59.941.616
Dettes financières à taux fixe	-193.144.918	-156.480.540
Dettes financières à taux variable	-40.000.000	-58.753.738
Dettes liées aux contrats de location	-13.339.766	0
Dette nette	***-190.415.653***	***-155.292.662***

**** Réconciliation de la dette nette***

EUR	*Trésorerie et équivalents de trésorerie*	*Dettes financières à plus d'un an*	*Dettes financières à moins d'un an*	*Dettes liées aux contrats de location*	*TOTAL*
Situation au 1er janvier 2018	***91.579.127***	***-119.779.231***	***-66.874.803***	***0***	***-95.074.907***
Flux de trésorerie	-32.177.073	-55.034.299	25.226.901	0	-61.984.471
Différences de conversion	539.562	-229.840	-149.517	0	160.205
Transferts	0	74.959.880	-73.828.914	0	1.130.966
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	475.545	0	0	475.545
Situation au 31 décembre 2018	***59.941.616***	***-99.607.945***	***-115.626.333***	***0***	***-155.292.662***
Flux de trésorerie	-4.420.377	-82.027.535	64.801.323	1.591.544	-20.055.045
Différences de conversion	547.792	658.437	-82.664	-93.205	1.030.360
Transferts	0	31.985.147	-33.509.634	0	-1.524.487
Autres mouvements sans impact sur la trésorerie	0	264.286	0	-14.838.105	-14.573.819
Situation au 31 décembre 2019	***56.069.031***	***-148.727.610***	***-84.417.308***	***-13.339.766***	***-190.415.653***

Note 21. Autres dettes

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Dettes sociales	6.337.652	6.666.905
Autres dettes (*)	62.362.548	62.542.641
Comptes de régularisation	17.290.098	15.165.411
Total au 31 décembre	***85.990.298***	***84.374.957***
Dont dettes non-courantes	8.001.208	7.739.836
Dont dettes courantes	77.989.090	76.635.121

(*) Les « Autres dettes » sont principalement composées d'avances d'actionnaires chez Socfinaf S.A. pour 40,4 millions d'euros (40,7 millions d'euros en 2018).

Note 22. Instruments financiers

2018	Instruments dérivés (*)	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts	Autres actifs et passifs financiers
EUR	*à la juste valeur*	*au coût*	*à la juste valeur*	*au coût*		*à la juste valeur*	*à la juste valeur*
Actifs							
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	929.476	0	***929.476***	0	0
Avances à long terme	0	3.438.930	0	1.034.240	***4.473.170***	3.438.930	1.034.240
Autres actifs non-courants	0	0	0	160.671	***160.671***	0	160.671
Créances commerciales	0	0	0	31.418.502	***31.418.502***	0	31.418.502
Autres créances	0	0	0	16.260.532	***16.260.532***	0	16.260.532
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	59.941.616	***59.941.616***	0	59.941.616
Total actifs	***0***	***3.438.930***	***929.476***	***108.815.561***	***113.183.967***	***3.438.930***	***108.815.561***
Passifs							
Dettes financières à plus d'un an	0	99.607.945	0	0	***99.607.945***	99.616.389	0
Autres dettes (non-courants)	0	0	0	7.739.836	***7.739.836***	0	7.739.836
Dettes financières à moins d'un an	130.612	76.543.774	0	38.951.947	***115.626.333***	76.543.774	38.951.947
Dettes commerciales (courants)	0	0	0	43.798.788	***43.798.788***	0	43.798.788
Autres dettes (courants)	0	0	0	76.635.121	***76.635.121***	0	76.635.121
Total passifs	***130.612***	***176.151.719***	***0***	***167.125.692***	***343.408.023***	***176.160.163***	***167.125.692***

2018	Juste valeur			
EUR	*Niveau 1*	*Niveau 2*	*Niveau 3*	*TOTAL*
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	929.476	***929.476***
Dettes financières à moins d'un an	130.612	0	0	***130.612***

(*) Variations comptabilisées en compte de résultat.

2019	Instruments dérivés (*)	Prêts et emprunts	Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	Autres actifs et passifs financiers	TOTAL	Prêts et emprunts	Autres actifs et passifs financiers
EUR	*à la juste valeur*	*au coût*	*à la juste valeur*	*au coût*		*à la juste valeur*	*à la juste valeur*
Actifs							
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	896.015	0	***896.015***	0	0
Avances à long terme	0	3.520.136	0	1.057.449	***4.577.585***	3.520.136	1.057.449
Autres actifs non-courants	0	0	0	1.749.253	***1.749.253***	0	1.749.253
Créances commerciales	0	0	0	46.847.599	***46.847.599***	0	46.847.599
Autres créances	0	0	0	13.117.000	***13.117.000***	0	13.117.000
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	56.069.031	***56.069.031***	0	56.069.031
Total actifs	***0***	***3.520.136***	***896.015***	***118.840.332***	***123.256.483***	***3.520.136***	***118.840.332***
Passifs							
Dettes financières à plus d'un an	0	148.727.610	0	0	***148.727.610***	148.729.812	0
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de location	0	11.958.683	0	0	***11.958.683***	11.958.683	0
Autres dettes (non-courants)	0	0	0	8.001.208	***8.001.208***	0	8.001.208
Dettes financières à moins d'un an	0	74.233.062	0	10.184.246	***84.417.308***	74.233.062	10.184.246
Dettes à moins d'un an liées aux contrats de location	0	1.381.083	0	0	***1.381.083***	1.381.083	0
Dettes commerciales (courants)	0	0	0	41.943.416	***41.943.416***	0	41.943.416
Autres dettes (courants)	0	0	0	77.989.090	***77.989.090***	0	77.989.090
Total passifs	***0***	***236.300.438***	***0***	***138.117.960***	***374.418.398***	***236.302.640***	***138.117.960***

2019	Juste valeur			
EUR	*Niveau 1*	*Niveau 2*	*Niveau 3*	*TOTAL*
Titres valorisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu	0	0	896.015	***896.015***

(*) Variations comptabilisées en compte de résultat.

Note 23. Frais de personnel et effectifs moyens de l'exercice

Effectifs moyens de l'exercice	2019	2018
Directeurs	310	295
Employés	6.528	6.392
Ouvriers (y compris saisonniers)	28.078	27.093
TOTAL	***34.916***	***33.780***

	2019	2018
Frais de personnel	*EUR*	*EUR*
Rémunérations	113.724.136	108.351.428
Charges sociales et charges liées aux retraites	14.765.004	12.316.985
Total au 31 décembre	***128.489.140***	***120.668.413***

Note 24. Dotations aux amortissements et pertes de valeur

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Dotations aux amortissements		
Sur droits d'utilisation d'actifs (note 4)	1.580.254	0
Sur immobilisations incorporelles (note 5)	309.910	740.097
Sur immobilisations corporelles hors actifs biologiques producteurs (note 6)	36.025.616	33.710.265
Sur actifs biologiques producteurs (note 7)	25.533.999	21.427.278
Sur immeubles de placement (note 8)	325.955	328.211
Pertes de valeur		
Sur actifs biologiques producteurs (note 7)	0	3.111.747
Total au 31 décembre	***63.775.734***	***59.317.598***

Note 25. Dépréciations d'actifs

Ecarts d'acquisition

Les tests de perte de valeur de l'écart d'acquisition sont effectués au moins une fois par an afin d'évaluer si la valeur comptable est toujours appropriée.

Immobilisations incorporelles et corporelles et droits d'utilisation d'actifs

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs comptables de ses immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que de ses droits d'utilisation afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ses actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur.
Au 31 décembre 2019, aucune perte de valeur n'a été constatée sur les actifs susmentionnés.

Actifs biologiques producteurs

Le Groupe détermine à chaque date de clôture s'il existe un ou plusieurs indices que les actifs biologiques producteurs puissent avoir subi une perte de valeur.
Le Groupe considère pour cela plusieurs indices :

La tendance à la baisse, significative et durable, des cours du caoutchouc naturel (TSR20 1ère position sur SGX) et de l'huile de palme brute (CIF Rotterdam) a été considérée comme un indice observable qui indique que les actifs biologiques producteurs ont pu perdre de la valeur. Une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur fixé par le Groupe.

Au 31 décembre 2019, le tassement des cours de clôture, pour les secteurs hévéa et palmier, ne dépasse pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années.
A la place des cours de clôture, le Groupe envisage également une hypothèse de moyenne des cours sur les 6 mois précédant la clôture ainsi qu'une hypothèse d'une moyenne sur les 12 derniers mois pour éviter les variations saisonnières de l'offre des matières premières sur les cours.

Le Groupe étudie également les cours observés sur les marchés locaux, considérant qu'une baisse de ces cours à la date de clôture, supérieure à 15% par rapport à une moyenne de valeurs sur 5 ans constitue un indice de perte de valeur.

Sur base des critères ci-dessus, pour le secteur d'activité Hévéa, le tassement des cours observés durant l'exercice 2019 ne dépasse pas les 15% de la moyenne des cours des 5 dernières années.
Pour le secteur Palmier, l'étude des cours globaux fait également apparaitre une conclusion positive. En revanche, sur la base des cours locaux, le tassement des cours observés durant l'exercice 2019 dépasse ce même seuil de 15% uniquement pour SOGB.

En complément de ces facteurs externes, le Groupe étudie les facteurs suivants :

- Indicateurs de performance internes ;
- Critères relatifs au marché local ;
- Indices physiques de perte de valeur ;
- Changement important intervenu au niveau des plantations, et qui pourrait avoir une incidence matérielle sur leurs flux de trésorerie futurs.

Dans le cas où un indice de perte de valeur serait identifié, la valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée.

Les tests de perte de valeur doivent être réalisés en retenant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie indépendamment des autres actifs ou groupes d'actifs ; et pour lequel le Groupe capture les informations financières destinées au Conseil d'Administration.

L'identification des UGT dépend notamment :

- de la manière dont le Groupe gère les activités de l'entité,
- de la manière dont elle prend ses décisions en matière de poursuite ou de cession de ses activités et
- de l'existence d'un marché actif pour tout ou partie de la production.

L'UGT est composée du secteur opérationnel de chaque entité. En effet, les décisions de gestion de l'activité ordinaire, telles que les ventes, les achats, le planting, le replanting et la gestion des ressources humaines sont

prises directement au niveau de la société elle-même, de manière indépendante des autres sociétés du Groupe opérant dans le même pays et de la même segmentation opérationnelle telle que définie par IFRS 8.

La valeur recouvrable des actifs biologiques producteurs est déterminée à partir du calcul de la valeur d'utilité en utilisant les informations les plus récentes approuvées par la Direction locale. Le Groupe a recours à la valeur actualisée des flux nets de trésorerie attendus, actualisés à un taux avant impôts. A la clôture, la projection financière s'étend jusqu'à la fin de l'exploitation théorique des actifs biologiques producteurs les plus jeunes. La durée d'exploitation dure entre 25 et 30 ans pour les deux cultures. Pour chaque entité, cette durée peut être adaptée en fonction des circonstances particulières.
Le taux d'actualisation avant impôts en 2019 se situe entre 6,2% et 16,3% (entre 7,9% et 20,8% pour 2018). Ce taux reflète les taux d'intérêts du marché, la structure du capital de l'entreprise en prenant en compte son secteur opérationnel et le profil de risque spécifique de l'activité.

Le calcul de la valeur d'utilité a été très sensible aux :

- évolutions des marges réalisées par l'entité et
- changements liés aux taux d'actualisation.

Evolution des marges réalisées

Dans un premier temps, le Groupe détermine séparément pour chaque catégorie d'actif biologique producteur au sein de chaque entité, la production attendue de cet actif sur sa durée de vie résiduelle. Cette production attendue est estimée sur base des surfaces plantées à la date de clôture ainsi que des rendements réellement constatés en cours d'exercice en fonction de la maturité de l'actif biologique producteur. La production est ensuite valorisée sur base d'une moyenne sur 5 ans des marges réalisées par l'entité en rapport à l'activité agricole. La valeur d'utilité de l'actif biologique producteur est alors obtenue par l'actualisation de ces flux de trésorerie. La moyenne des marges est considérée comme constante sur la durée de la projection financière. En outre, il n'est pas tenu compte d'un facteur d'indexation.

Au vu de l'existence d'indice de perte de valeur pour le secteur Palmier, et suite aux tests de dépréciations, aucune perte de valeur n'a été constatée sur SOGB.

Au 31 décembre 2019, les pertes de valeur cumulées concernant le secteur d'activité Palmier sont de 11,3 millions d'euros pour Brabanta, 5,7 millions d'euros pour PSG, 4,3 millions d'euros pour Socfin Agricultural Company et 3,1 millions d'euros pour Agripalma. Pour le secteur d'activité Hévéa, les réductions de valeur cumulées sont de 5,2 millions d'euros pour Coviphama, 2,1 millions d'euros pour PSG, 8,6 millions d'euros pour Safacam et 24 millions d'euros pour Salala Rubber Company (note 7).

Note 26. Autres produits financiers

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Intérêts provenant des créances et de la trésorerie	393.447	1.253.417
Change à terme	375.193	-386.020
Gains de change	4.574.417	6.997.838
Autres	552.514	691.370
Total au 31 décembre	***5.895.571***	***8.556.605***

Note 27. Charges financières

	2019	2018
	EUR	EUR
Intérêts et charges financières	10.280.004	9.745.616
Charge d'intérêt liée aux contrats de location	1.060.868	0
Pertes de change	6.103.112	5.367.900
Ecarts de conversion	542.802	1.865.754
Change à terme	0	170.672
Autres	1.896.836	1.365.555
Total au 31 décembre	***19.883.622***	***18.515.497***

Note 28. Charge d'impôts

**** Composants de la charge d'impôts***

	2019	2018
	EUR	EUR
Charge d'impôts exigibles	35.690.288	33.571.809
Produit / charge d'impôts différés	-669.327	-219.651
Charge d'impôts au 31 décembre	***35.020.961***	***33.352.158***

**** Composants de la charge d'impôts différés***

	2019	2018
	EUR	EUR
IAS12 : Latences fiscales	-25.797	1.285.871
IAS 19 : Engagements de retraites	-495.660	-617.406
IAS 38 : Immobilisations incorporelles	136.375	-2.497
IAS 2 / IAS 41 : Juste valeur de la production agricole	-672.610	506.331
IFRS 9 : Contrats de change à terme	-33.083	-119.401
IFRS 3 : Evaluation d'immeubles à la juste valeur	-27	-15.010
IAS 16 : Immobilisations corporelles	86.648	-1.635.062
IFRS 16 : contrats de location	-2.318	0
IAS 37 : Provisions pour risques et charges	112.654	200.098
IAS 21 : Ecarts de conversion	14.027	47.092
Autres	210.464	130.333
Produit / charge d'impôts différés au 31 décembre	***-669.327***	***-219.651***

**** Réconciliation de la charge d'impôts sur le bénéfice***

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Résultat avant impôts des activités poursuivies	***66.383.779***	***80.071.191***
Taux d'imposition normal de la société mère	24,94%	26,01%
Taux d'imposition normal des filiales	De 9,19% à 38,5%	De 9,19% à 38,5%
Impôts au taux normal d'imposition des filiales	19.547.752	23.123.517
Impôts non provisionnés	209.479	270.193
Revenus définitivement taxés	196.744	549.538
Mesures favorables à l'investissement	-11.833.593	-8.227.685
Régimes fiscaux particuliers dans les pays étrangers	7.872.767	4.045.861
Revenus non imposables	-146.163	-798.195
Dépenses non déductibles	5.818.489	6.069.191
Déficits reportés imputés	-4.826	-228.986
Déficits à reporter	10.956.766	8.135.297
Autres avantages fiscaux	-510.704	-132.631
Rappel d'impôts	4.273.632	273.672
Impact sur le changement du pourcentage d'imposition	-184.369	-141.228
Ajustements divers	-1.175.013	413.614
Charge d'impôts au 31 décembre	***35.020.961***	***33.352.158***

**** Changement de taux des filiales***

En 2019, le taux d'imposition de Safacam est passé de 33% à 27,5%. Ce taux s'applique au Cameroun aux sociétés qui procèdent à des émissions obligataires sur la durée des obligations, à savoir 3 ans pour Safacam.
Suite à la réforme de 2017, le taux d'imposition de Socfin et des filiales luxembourgeoises est passé à 26,01% en 2018 et à 24,94% en 2019 pour Socfin, Socfinaf, Socfinasia, Socfinde et PNS, à 17% pour Terrasia et à 15% pour Management.
Le taux d'imposition de SAFA est passé de 33% à 28%.

**** Rappel d'impôts***

L'administration fiscale a redressé la charge d'impôt d'Okomu à hauteur de 3,7 millions d'euros suite à un report des déductions liées aux investissements imputées sur la base d'imposition des exercices antérieurs. Ces investissements sont déductibles de la base imposable lors de l'entrée en production des actifs liés.
Okomu a déduit de la base imposable de l'exercice 2019, 28,2 millions d'euros au titre des investissements effectués au cours des exercices antérieurs.

Note 29. Résultat net par action

Le résultat net par action non dilué (données de base) correspond au bénéfice net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'actions ordinaires potentielles dilutives, le résultat net par action dilué est donc identique au résultat net par action non dilué.

Conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur, 80.280 actions ont été annulées en 2018, les porteurs de ces actions ne s'étant pas enregistrés auprès du dépositaire.

A ce jour la Caisse de consignation n'a pas encore ouvert de dossier de consignation.

	2019	*2018*
Résultat net (en euro)	8.185.721	16.093.629
Nombre moyen d'actions	14.159.720	14.159.720
Résultat net par action non dilué (en euro)	***0,58***	***1,14***

Note 30. Dividendes et tantièmes

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 mai 2020, le paiement d'un dividende total de 0,55 euro par action. Il est rappelé qu'un acompte sur le dividende de l'exercice 2019 d'un montant de 0,05 euro a été versé en novembre 2019. Un solde de dividende de 0,50 euro, soit un total de 7,1 millions d'euros reste à payer (identique à celui de l'exercice précédent). Ce solde tient compte de l'annulation de 80.280 titres conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur. Les tantièmes, quant à eux, devraient s'élever comme en 2018 à 0,9 million d'euros.

Note 31. Informations relatives aux parties liées

*** *Rémunérations allouées aux administrateurs***

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Avantages à court terme	6.963.195	9.873.697
Avantages postérieurs à l'emploi	322.463	309.428
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiement fondé sur les actions	0	0

*** *Transactions relatives aux autres parties liées***

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Passifs courants		
Dettes commerciales	0	0
Autres dettes	40.403.288	40.417.425
	40.403.288	***40.417.425***
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES		
Prestation de services et livraisons de bien effectuées	0	0
Prestation de services et livraisons de bien reçues	0	0
Produits financiers	0	149.129
Charges financières	1.600.000	1.600.000

Les transactions entre parties liées sont effectuées à des conditions de marché.

Les transactions relatives aux autres parties liées sont réalisées avec les sociétés Bolloré Participations et Palmboomen Cultuur Maatschappij (en abrégé Mopoli).

La société Mopoli est une société de droit hollandais, majoritairement détenue par Financière Privée Holding et Afico. Cette dernière détient également Socfin.

La société Bolloré Participations est actionnaire et administrateur de Socfinaf.

En 2014, Socfinaf a conclu une avance de trésorerie de 35 millions d'euros auprès de la société Mopoli. Cette avance porte un intérêt annuel net de taxe de 4%. Les intérêts sont stipulés payables à terme échu à la fin de chaque trimestre civil. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2019 est de 0,8 million d'euros. Au 31 décembre 2019, le solde restant dû est présenté à 20,2 millions d'euros.

En 2016, Socfinaf a contracté un emprunt de 20 millions d'euros auprès de Bolloré Participations. L'emprunt est productif d'un intérêt annuel au taux de 4%. Le montant d'intérêts comptabilisés pour l'année 2019 est de 0,8 million d'euros. Au 31 décembre 2019, le solde restant dû est présenté à 20,2 millions d'euros.

Note 32. Engagements hors bilan

En 2014, Socfin S.A. a conclu une convention de crédit de 80 millions d'euros dont le contrat stipule que Socfin s'est engagée à ne consentir aucune garantie à d'autres créanciers sans en faire bénéficier la banque émettrice du prêt. Au 31 décembre 2019, l'emprunt est intégralement remboursé (2018 : 13,3 millions d'euros).
En 2016, Socfin S.A. a conclu un emprunt de 15 millions d'euros dont le contrat stipule que Socfin s'est engagée à ne consentir aucune garantie à d'autres créanciers sans en faire bénéficier la banque émettrice du prêt. Au 31 décembre 2019, l'emprunt est intégralement remboursé (2018 : 5 millions d'euros).
En 2016, Socfin S.A. a conclu un emprunt obligataire de 80 millions d'euros dont le contrat stipule que tant que toute obligation reste en circulation, Socfin S.A. en tant qu'émetteur s'est engagée à ce qu'aucune des ses filiales significatives ne puisse consentir ni de garantie ni d'autre sûreté ou arrangement à d'autres créanciers sans les accorder aux mêmes conditions aux obligataires. Par ailleurs, aucune distribution de dividendes n'est autorisée lorsque le ratio de la dette financière nette sur le bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements est supérieur à 2. De plus, le contrat stipule également qu'un changement de contrôle pourrait entraîner le remboursement anticipé de l'emprunt obligataire.

En 2007, une filiale de Socfinaf S.A. et de Socfinasia S.A., Immobilière de la Pépinière S.A. a obtenu un prêt hypothécaire de 3,4 millions d'euros, pour l'acquisition du rez-de-chaussée et de parkings ainsi que pour la rénovation partielle de l'immeuble Champ de Mars à Bruxelles. Au 31 décembre 2019, l'emprunt est intégralement remboursé (2018 : 0,4 million d'euros).

En 2009, une filiale de Socfinaf S.A., Salala Rubber Corporation (SRC) a obtenu un prêt bancaire de USD 10 millions dont les contrats stipulent que Socfinaf S.A. doit nantir 123 titres qu'elle détient dans la société en faveur de l'établissement bancaire. En 2012, Liberian Agricultural Company (LAC) a acheté à Agrifinal 99 actions de Salala Rubber Corporation (SRC) qui sont également nanties en faveur de cet établissement bancaire dans le cadre de ce prêt. Au 31 décembre 2019, le solde du prêt s'élève à 0,2 million d'euros (2018 : 0,9 million d'euros).

En 2014, une filiale de Socfinaf S.A., SOGB S.A. a obtenu un prêt de 3 milliards de francs CFA (4,6 millions d'euros), dont le contrat stipule que la SOGB S.A. affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, le matériel professionnel. Au 31 décembre 2019, l'emprunt est intégralement remboursé (2018 : 0,9 million d'euros).

En 2014, une filiale de Befin, la société Sud Comoë Caoutchouc (SCC) a obtenu un prêt d'un montant total de 2,68 milliards de francs CFA (4,1 millions d'euros), dont les contrats stipulent que SCC a conclu un acte de délégation d'assurance au profit de la banque à hauteur du prêt accordé. SCC a également affecté en garantie hypothécaire du matériel professionnel, à hauteur de 1 milliard de francs CFA (1,5 millions d'euros). Au 31 décembre 2019, l'emprunt est intégralement remboursé (2018 : 0,6 million d'euros).

En 2015, une filiale de Socfinaf S.A., Okomu Oil Palm Company Plc a obtenu un prêt de 2 milliards de Naïra, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, les 11.000 ha de plantation financés par le prêt. Au 31 décembre 2019, le solde du prêt s'élève à 1 million d'euros (2018 : 2,2 millions d'euros). En 2019, Okomu a obtenu un prêt de 10 milliards de Naïra, dont le contrat stipule qu'Okomu affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, 11.416 ha de plantation. Au 31 décembre 2019, le solde du prêt s'élève à 20 millions d'euros.

Socapalm S.A. a conclu une convention de crédit de 3 milliards de francs CFA (4,6 millions d'euros) dont le contrat stipule que Socapalm s'est engagée à ne consentir aucune garantie à d'autres créanciers sur ses actifs sans en faire bénéficier l'établissement bancaire. Au 31 décembre 2019, l'emprunt est intégralement remboursé (2018 : 0,8 million d'euros).

En 2019, une filiale de Socfinaf S.A., Agripalma LDA, a conclu une convention de crédit de 49 millions de Dobras (2 millions d'euros) dont le contrat stipule qu'Agripalma affecte en garantie hypothécaire, à hauteur du prêt consenti, les installations et matériel professionnel. Au 31 décembre 2019, le solde du prêt s'élève à 2 millions d'euros.

En 2019, une filiale de Socfinaf S.A., PSG Ghana, a obtenu un prêt de 16,5 millions d'euros pour la construction d'une huilerie. Ce prêt est constitué d'une ligne de crédit de 15 millions d'euros ainsi que d'un découvert bancaire de 1,5 millions d'euros. Le contrat stipule que PSG Ghana affecte l'huilerie en garantie hypothécaire à hauteur du prêt consenti. Au 31 décembre 2019, le solde du prêt s'élève à 13 millions d'euros et celui du découvert bancaire à 1 million d'euros.

Note 33. Concessions de terrains agricoles

Le Groupe n'est pas propriétaire de tous les terrains sur lesquels sont plantés les actifs biologiques. En général, ces terrains font l'objet de concessions de très longue durée de la part de l'autorité publique locale. Ces concessions sont renouvelables.

Société (*)	*Date du bail initial ou de son renouvellement/extension*	*Durée du bail initial*	*Superficie concédée*
SOCFIN AGRICULTURAL COMPANY « SAC » LTD	2011/2012/2013/2014	50 ans	18.473 ha (1)
LIBERIAN AGRICULTURAL COMPANY « LAC »	1959	77 ans	121.407 ha
SALALA RUBBER CORPORATION « SRC »	1960	70 ans	8.000 ha (3)
SOGB S.A.	1995	99 ans	34.712 ha
PLANTATIONS SOCFINAF GHANA	2013/2016	50 ans	18.303 ha
OKOMU OIL PALM COMPANY PLC	2001/2013	92 à 99 ans	33.113 ha
SOCAPALM S.A.	2005	55 ans	58.063 ha
AGRIPALMA LDA	2009	25 ans	4.917 ha (2)
BRABANTA S.A.	2015/2018/2019	25 ans	8.362 ha
SETHIKULA CO LTD	2010	99 ans	4.273 ha
VARANASI CO LTD	2009	70 ans	2.386 ha
COVIPHAMA CO LTD	2008	70 ans	5.345 ha
PT SOCFINDO	1990/1995/1996/1997/1998/2004/2012/2019	25 à 30 ans	48.106 ha

(1) Concessions renouvelables pour un terme de 25 ans.

(2) Concession renouvelable tacitement pour des périodes de 25 ans.

(3) Concessions extensibles jusqu'à 40.000 ha.

(*) SAFACAM S.A. possède en propre 17.690 ha.

Note 34. Information sectorielle

Conformément à IFRS 8, l'information analysée par la Direction est basée sur la répartition géographique des risques politiques et économiques. Par conséquent, les secteurs présentés sont les suivants : Europe, Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, São Tomé et Principe, Congo (RDC), Cambodge et Indonésie.

Les produits des secteurs opérationnels Côte d'Ivoire, Nigeria, Cameroun et Indonésie proviennent des ventes d'huile de palme et de caoutchouc, ceux des secteurs Liberia et Cambodge uniquement des ventes de caoutchouc, ceux du secteur Sierra Leone, Ghana, São Tomé et Principe et Congo proviennent uniquement des ventes d'huile de palme. Ceux du secteur Europe proviennent des prestations de services administratifs, d'assistance à la gestion des plantations et la commercialisation des produits hors Groupe. Le résultat sectoriel du Groupe est le résultat opérationnel des activités.

Les chiffres présentés proviennent du reporting interne. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS et ne sont donc pas directement comparables aux montants repris dans l'état de la situation financière et au compte de résultat consolidés.

**** Résultat sectoriel au 31 décembre 2018***

EUR	*Produits des activités ordinaires provenant des clients externes*	*Produits des activités ordinaires intersecteurs*	*Résultat sectoriel*
Europe	75.708.658	42.824.329	2.192.301
Sierra Leone	11.029.893	0	-4.733.656
Liberia	22.799.416	0	-1.929.772
Côte d'Ivoire	120.043.747	0	8.133.538
Ghana	2.217.248	0	-2.890.589
Nigeria	56.249.469	0	23.858.396
Cameroun	121.370.342	0	29.207.378
São Tomé et Principe	153.665	0	-1.470
Congo (RDC)	11.049.186	0	-2.036.839
Cambodge	2.031.754	0	-2.115.987
Indonésie	123.157.896	103.999	47.218.847
TOTAL	***545.811.274***	***42.928.328***	***96.902.147***
Elimination des produits des activités ordinaires intersecteurs			-42.928.328
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			-6.970.701
Juste valeur de la production agricole			252.344
Autres retraitements IFRS			-113.312
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			43.560.295
Produits financiers			8.620.032
Charges financières			-19.251.285
Impôts			-33.352.158
Résultat net de l'exercice			***46.719.033***

**** Résultat sectoriel au 31 décembre 2019***

EUR	*Produits des activités ordinaires provenant des clients externes*	*Produits des activités ordinaires intersecteurs*	*Résultat sectoriel*
Europe	94.686.697	40.904.459	5.331.759
Sierra Leone	12.457.250	0	-9.786.311
Liberia	29.750.036	0	-1.468.935
Côte d'Ivoire	138.490.300	0	15.173.778
Ghana	2.886.587	0	-1.420.684
Nigeria	55.044.697	0	23.582.323
Cameroun	128.524.275	0	30.003.047
São Tomé et Principe	143.500	0	-1.186.795
Congo (RDC)	9.264.642	0	-4.185.777
Cambodge	3.507.881	0	-2.217.924
Indonésie	118.126.649	103.917	35.104.382
TOTAL	***592.882.514***	***41.008.376***	***88.928.863***
Elimination des produits des activités ordinaires intersecteurs			-41.008.376
Amortissements et réductions de valeur sur les actifs biologiques			-3.913.026
Juste valeur de la production agricole			-2.898.149
Autres retraitements IFRS			866.450
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)			37.975.149
Produits financiers			7.037.044
Charges financières			-20.604.177
Impôts			-35.020.961
Résultat net de l'exercice			***31.362.818***

**** Total des actifs sectoriels***

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Europe	94.989.239	100.294.225
Sierra Leone	130.429.641	131.297.574
Liberia	109.086.438	105.107.735
Côte d'Ivoire	147.428.122	146.305.465
Ghana	84.091.394	64.824.210
Nigeria	124.072.886	105.880.433
Cameroun	190.640.336	189.504.298
São Tomé et Principe	30.829.958	27.621.793
Congo (RDC)	67.171.882	70.637.792
Cambodge	70.247.437	69.344.605
Indonésie	107.752.641	98.575.370
Total au 31 décembre	***1.156.739.974***	***1.109.393.500***
IFRS 3/IAS 16 : Actifs biologiques producteurs	-28.130.248	-23.102.962
IAS 2/IAS 41 : Production agricole	11.281.001	13.569.027
Autres retraitements IFRS	-7.056.529	-6.873.280
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-95.966.815	-77.322.704
Total des actifs sectoriels consolidés	***1.036.867.383***	***1.015.663.581***

Les actifs sectoriels ne font pas partie du reporting interne, ils sont présentés pour répondre aux exigences de la norme IFRS 8. Ils incluent les immobilisations, les actifs biologiques, les créances commerciales, les stocks, la trésorerie et équivalents de trésorerie. Ils ne tiennent compte d'aucun retraitement de consolidation ni de retraitement IFRS.

**** Total des passifs sectoriels***

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Europe	291.132.801	288.686.860
Sierra Leone	5.489.175	3.311.191
Liberia	14.581.944	7.904.390
Côte d'Ivoire	19.597.819	22.809.255
Ghana	1.602.209	2.989.471
Nigeria	3.812.768	2.793.836
Cameroun	17.885.296	23.409.565
São Tomé et Principe	2.459.231	537.032
Congo (RDC)	2.909.108	1.848.158
Cambodge	1.198.667	928.701
Indonésie	19.418.844	18.076.267
Total au 31 décembre	***380.087.862***	***373.294.726***
Autres retraitements IFRS	6.431.280	6.436.110
Retraitements de consolidation (intragroupes et autres)	-266.586.635	-259.296.927
Total des passifs sectoriels consolidés	***119.932.508***	***120.433.909***

**** Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2018***

EUR	*Immobilisations incorporelles*	*Immobilisations corporelles*	*Immeubles de placement*	*Actifs biologiques producteurs*	*TOTAL*
Europe	925.610	602.940	53.266	0	1.581.816
Sierra Leone	0	5.356.297	0	4.873.407	10.229.704
Liberia	0	3.101.356	0	6.078.156	9.179.512
Côte d'Ivoire	19.435	7.647.391	0	4.794.792	12.461.618
Ghana	0	9.834.982	0	4.811.286	14.646.268
Nigeria	0	9.317.853	0	9.569.904	18.887.757
Cameroun	156.270	13.998.263	0	2.732.613	16.887.146
São Tomé et Principe	0	2.675.583	0	2.580.132	5.255.715
Congo (RDC)	0	719.851	0	8.529	728.380
Cambodge	0	3.455.195	0	2.786.267	6.241.462
Indonésie	64.857	5.221.062	0	5.842.611	11.128.530
TOTAL	***1.166.172***	***61.930.773***	***53.266***	***44.077.697***	***107.227.908***

**** Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs sectoriels durant l'exercice 2019***

EUR	*Immobilisations incorporelles*	*Immobilisations corporelles*	*Immeubles de placement*	*Actifs biologiques producteurs*	*TOTAL*
Europe	798.313	289.903	43.188	0	1.131.404
Sierra Leone	0	4.723.487	0	0	4.723.487
Liberia	0	1.207.820	0	5.393.720	6.601.540
Côte d'Ivoire	24.534	4.512.806	0	2.395.829	6.933.169
Ghana	0	7.635.217	0	2.158.921	9.794.138
Nigeria	0	5.478.630	0	7.448.259	12.926.889
Cameroun	267.729	11.525.497	0	1.247.116	13.040.342
São Tomé et Principe	0	1.684.598	0	1.376.850	3.061.448
Congo (RDC)	0	297.574	0	364	297.938
Cambodge	0	651.056	0	1.841.632	2.492.688
Indonésie	29.309	3.975.900	0	7.021.611	11.026.820
TOTAL	***1.119.885***	***41.982.488***	***43.188***	***28.884.302***	***72.029.863***

**** Information par catégorie de revenu***

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Palmier	308.549.447	305.962.537
Hévéa	200.846.993	166.902.133
Autres produits agricoles	3.818.392	9.434.589
Activités commerciales	72.865.294	56.577.319
Autres	6.802.387	6.934.696
TOTAL	***592.882.514***	***545.811.274***

**** Information par zones géographiques***

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par origine et par implantation des clients

EUR 2018

Origine \ Implantation	Europe	Afrique	Asie	Amérique	TOTAL
Europe	20.642.555	1.650.521	25.648.410	12.968.864	60.910.352
Afrique	17.374.388	204.804.777	128.385.857	8.241.007	358.806.027
Asie	6.888.164	0	118.488.907	717.824	126.094.895
TOTAL	***44.905.107***	***206.455.298***	***272.523.174***	***21.927.695***	***545.811.274***

EUR 2019

Origine \ Implantation	Europe	Afrique	Asie	Amérique	TOTAL
Europe	16.843.525	1.399.272	53.318.064	4.988.061	76.548.922
Afrique	9.362.228	212.866.388	163.974.491	8.103.410	394.306.516
Asie	6.966.201	0	112.794.441	2.266.434	122.027.076
TOTAL	***33.171.954***	***214.265.660***	***330.086.996***	***15.357.905***	***592.882.514***

**** Information par secteur d'activité et par catégorie de revenu***

Produits des activités ordinaires provenant des clients externes par secteur d'activité et par catégorie de revenu

EUR 2018

Secteur d'activité \ Catégorie	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	Services et autres activités commerciales	TOTAL
Sierra Leone	11.020.695	0	9.198	0	11.029.893
Liberia	0	22.799.416	0	0	22.799.416
Côte d'Ivoire	20.467.237	97.296.046	0	2.280.464	120.043.747
Ghana	2.136.622	0	23.695	56.932	2.217.248
Nigeria	47.617.474	8.112.017	0	519.977	56.249.469
Cameroun	113.620.767	7.465.720	139.515	144.340	121.370.342
São Tomé et Principe	153.665	0	0	0	153.665
Congo (RDC)	11.049.186	0	0	0	11.049.186
Indonésie	98.390.076	15.333.230	9.434.589	0	123.157.896
Cambodge	0	2.031.754	0	0	2.031.754
Europe	1.506.816	13.863.949	0	60.337.892	75.708.657
TOTAL	***305.962.537***	***166.902.133***	***9.606.997***	***63.339.607***	***545.811.274***

EUR 2019

Catégorie / Secteur d'activité	Palmier	Hévéa	Autres produits agricoles	Services et autres activités commerciales	TOTAL
Sierra Leone	12.297.304	0	159.947	0	12.457.250
Liberia	0	29.750.036	0	0	29.750.036
Côte d'Ivoire	20.299.230	116.295.854	0	1.895.216	138.490.300
Ghana	2.848.255	0	34.857	3.475	2.886.587
Nigeria	46.092.422	8.735.218	0	217.057	55.044.697
Cameroun	118.925.326	9.030.287	47.916	520.746	128.524.275
Sao Tome et Principe	143.500	0	0	0	143.500
Congo (RDC)	9.264.642	0	0	0	9.264.642
Indonésie	98.450.158	15.856.309	3.820.183	0	118.126.649
Cambodge	0	3.507.881	0	0	3.507.881
Europe	228.610	17.671.410	0	76.786 677	94.686.697
TOTAL	***308.549.447***	***200.846.993***	***4.062.902***	***79.423.172***	***592.882.514***

Note 35. Gestion des risques

Gestion du capital

Le Groupe gère son capital et procède à des ajustements en fonction de l'évolution des conditions économiques et des opportunités d'investissement. Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe pourrait émettre de nouvelles actions, rembourser une partie du capital ou ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires.

Risque financier

Le risque financier pour les sociétés du Groupe provient essentiellement de l'évolution du prix de vente des matières premières agricoles, de celle des devises étrangères et dans une moindre mesure de l'évolution des taux d'intérêts.

Risque potentiel :

Aucun des pays dans lesquels le Groupe opère n'a une économie hyperinflationniste ou ne souffre d'une menace immédiate de dévaluation du cours. Néanmoins, dans une minorité de pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, le système politique en place et la stabilité économique demeurent fragiles et pourraient entraîner la dévaluation monétaire ou une hyperinflation.

Gestion du risque et opportunités :

Le Groupe examine régulièrement ses sources de financement, ainsi que l'évolution des devises et ses décisions sont basées sur une variété de risques et d'opportunités en fonction de plusieurs facteurs, notamment les taux d'intérêts, la devise et les contreparties.

Risque de marché

**** Risque de prix sur les marchés des matières premières***

Risque potentiel :

Le Groupe commercialise ses produits finis à des prix qui peuvent être influencés par les cours des matières premières (commodities) sur les marchés internationaux. Il fait donc face au risque de volatilité des prix de ces matières.

Gestion du risque et opportunités :

Face à ce risque, la principale politique des sociétés du Groupe a toujours été de contrôler ses coûts de production pour dégager des marges devant permettre la viabilité des structures en cas de baisse importante des prix de vente des matières premières et inversement de dégager des marges bénéficiaires importantes lors des retournements des marchés à la hausse.

Parallèlement à cette politique principale, il a également été mis en œuvre des politiques secondaires qui permettent d'améliorer les marges bénéficiaires ou de les consolider :

- production de produits agricoles de qualité supérieure et labellisés, notamment pour le caoutchouc et
- utilisation de l'expertise du Groupe, reconnue par le secteur, dans le domaine des transactions commerciales.

**** Risque de devises étrangères***

Risque potentiel :

Le Groupe effectue des transactions en monnaies locales. De plus, les instruments financiers de couverture contre les fluctuations des taux de change peuvent ne pas être disponibles pour certaines devises. Cela crée une exposition aux fluctuations des taux qui peuvent avoir un impact sur le résultat financier libellé en euro.

Gestion du risque et opportunités :

En dehors des instruments courants de couverture de change à terme de devises pour les transactions opérationnelles qui restent relativement limités, la principale politique du Groupe est, compte tenu des investissements importants réalisés dans les plantations, de financer ses projets de développements en devises locales dans la mesure du possible, du moins en ce qui concerne les emprunts hors Groupe.

**** Risque de taux d'intérêts***

Risque potentiel :

Pour le Groupe, ce risque comprend d'une part, le risque de variation des flux de trésorerie afférent aux emprunts à court terme, donc souvent à taux variable et d'autre part le niveau relativement élevé des taux d'intérêts de base sur les marchés en développement lorsqu'il s'agit d'emprunter en devises locales.
Suite à l'emprunt à taux variable conclu par Socfin en janvier 2014, le Groupe était exposé au risque de taux d'intérêts.

Gestion du risque et opportunités :

Le premier risque est mis sous contrôle par une politique active de surveillance de l'évolution des marchés financiers locaux et parfois de consolidation de dettes à court terme vers le long terme, s'il y a lieu. Le second risque quant à lui est pris en compte par une politique systématique de mise en compétition des banques locales et internationales avec les bailleurs de fonds internationaux pouvant offrir de réelles opportunités d'investissement et de développement à des taux attractifs.

Jusqu'au 24 janvier 2019, il existait un instrument de couverture au niveau du Groupe afin de limiter son exposition au risque de taux d'intérêts.

Risque de crédit

Risque potentiel :

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à satisfaire à leurs obligations contractuelles.

Gestion du risque et opportunités :

Pour gérer ce risque, le Groupe s'assure du paiement au comptant des ventes locales ou de la garantie de la recouvrabilité des créances par l'obtention de lettres de change avalisées. Les ventes à l'exportation des plantations sont centralisées dans la structure commerciale du Groupe qui applique soit une politique de paiement au comptant soit une politique de crédit commercial dont les limites sont définies par son Conseil d'Administration.

Risque de liquidité

Risque potentiel :

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Groupe ne puisse pas satisfaire à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Ce risque est principalement localisé sur les plantations qui sont à la fois la source principale de la trésorerie et des besoins de financement.

Gestion du risque et opportunités :

Compte tenu de l'environnement économique et technologique spécifique de chaque plantation, le Groupe gère ce risque de manière décentralisée. Toutefois, tant la trésorerie disponible que la mise en place des financements sont supervisées par la Direction du Groupe.

Risque lié aux marchés émergents

Risque potentiel :

L'instabilité politique actuelle ou future dans certains pays dans lesquels le Groupe opère peut affecter la capacité à faire des affaires, générer du chiffre d'affaires et impacter la rentabilité du Groupe.

Le système politique dans certains des marchés du Groupe reste relativement fragile et demeure potentiellement menacé par des conflits transfrontaliers ou des guerres entre groupes rivaux.

Gestion du risque et opportunités :

Les activités du Groupe contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, l'amélioration de la stabilité de ses marchés pourra conduire à une appréciation de la valeur des sociétés du Groupe implantées localement.
La diversification de la répartition géographique des pays, des économies et des monnaies dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition au risque lié aux marchés émergents.
Le Groupe est conscient de la responsabilité environnementale et sociale qu'il a envers les populations locales et il met en place des initiatives en ce sens.

Risque d'expropriation

Risque potentiel :

Certains pays dans lesquels le Groupe est implanté ont des régimes politiques qui peuvent remettre en cause les intérêts commerciaux étrangers en limitant leurs activités et peuvent tenter d'imposer leur contrôle sur les actifs du Groupe.

Gestion du risque et opportunités :

La diversification de la répartition géographique des pays dans lesquels le Groupe génère ses revenus et ses flux de trésorerie réduit son exposition à ce risque.

Risque de crédibilité

Risque potentiel :

Le Groupe est exposé au risque de perte de confiance des marchés financiers par rapport à sa capacité à garder une santé financière solide considérant :
- son impact environnemental,
- sa responsabilité sociale et
- les risques économiques et géopolitiques auxquelles certaines entités du Groupe peuvent faire face.

Gestion du risque et opportunités :

Le Groupe a publié sa politique de gestion responsable en 2017. Celle-ci complète les engagements de développement durable du Groupe formalisés dès 2012.

Les initiatives du Groupe visant à prendre en compte ce risque sont détaillées dans les informations fournies dans le « Sustainability report » disponible sur demande au siège du Groupe.

Sensibilité aux risques

**** Risque de change***

Les ventes locales de 311,7 millions d'euros sont réalisées dans la monnaie locale. Les ventes export sont réalisées sur des marchés en dollar ou en euro. Dans le cas où la monnaie de vente n'est pas la devise fonctionnelle de la société et que cette devise est liée à une monnaie forte, la conversion est assurée au moment de la conclusion du contrat.

L'impact sur le résultat d'une variation du taux EUR/USD de 5% en plus ou en moins sur les instruments financiers en devises s'élève à 0,4 million d'euros.

La trésorerie de Socfinasia S.A. fait apparaître une position de 5 millions de dollars au 31 décembre 2019. Celle-ci est destinée notamment à couvrir les investissements en dollar de l'exercice à venir.

PT Socfindo présente une position de trésorerie de 1,8 millions de dollars.

**** Risque de taux d'intérêts***

La répartition emprunts à taux fixe et emprunts à taux variable est décrite à la note 20. Suite à l'emprunt à taux variable conclu par Socfin en date du 23 janvier 2014, le Groupe était exposé au risque de taux d'intérêts. Afin de contrôler ce risque, l'emprunt a été couvert par un swap taux fixe pour le même montant et la même date d'échéance jusqu'au 24 janvier 2019.

**** Risque de crédit***

Au 31 décembre 2019, les créances commerciales des clients globaux et des clients locaux s'élèvent respectivement à 9,5 millions d'euros et 41,4 millions d'euros. Les créances sur les clients globaux sont principalement des créances liées à la vente de caoutchouc. L'huile de palme brute est vendue localement à des acteurs locaux (large panel de clients). La commercialisation de l'huile de palme raffinée et du caoutchouc est confiée à Sogescol FR. Celle-ci intervient soit sur les marchés physiques soit directement auprès de clients finaux.

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Créances commerciales	50.913.343	35.598.430
Provision au titre du modèle de perte de crédit attendue sur la durée de vie	-4.065.744	-4.179.928
Autres créances	13.117.000	16.260.532
Total net des créances	***59.964.599***	***47.679.034***
Montant non échu	57.728.734	45.091.448
Montant échu depuis moins de 6 mois	388.981	1.005.134
Montant échu depuis plus de 6 mois et moins d'un an	1.010.530	879.870
Montant échu depuis plus d'un an	836.354	702.582
Total net des créances	***59.964.599***	***47.679.034***

**** Risque de liquidité***

L'exposition du Groupe au risque de liquidité est mentionnée aux notes 16 et 20.

Note 36. Bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciations et amortissements

Reconstitution de l'EBITDA

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Résultat net après impôts "Part du groupe"	8.185.721	16.093.629
Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat	23.177.097	30.625.404
Juste valeur de la production agricole	2.898.149	-164.078
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	68.694.357	62.322.034
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	-420.918	657.787
Charge d'impôts	35.020.961	33.352.158
Autres produits financiers	-5.895.571	-8.556.605
Autres produits financiers inclus dans les reprises d'amortissements et provisions	5.571	32.389
Charges financières	19.883.622	18.515.497
Charges financières incluses dans les dotations aux amortissements et provisions	-5.758	-59.275
TOTAL	***151.543.231***	***152.818.940***
Impact du retraitement des contrats de location sur l'EBITDA	-2.641.123	0
EBITDA hors impact du retraitement des contrats de location	***148.902.108***	***152.818.940***

Note 37. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des filiales qui opèrent indirectement en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans certains de ces pays, ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux changements politiques et économiques.

Note 38. Evènements postérieurs à la date de clôture

L'épidémie de Covid-19 a commencé en Chine en décembre 2019 et s'est répandue au reste du monde à partir du mois de janvier 2020 pour prendre le 11 mars 2020 le statut de « pandémie » décrété par l'OMS. A la date de clôture, l'épidémie n'avait pas d'impact sur les activités du Groupe.

L'épidémie de Covid-19, prenant une dimension mondiale, a fait chuter de manière spectaculaire les marchés financiers dès mi-février, faisant craindre un ralentissement de la croissance économique mondiale. Les cours des matières premières ne sont évidemment pas épargnés. Ainsi, le TSR20 1ère position FOB Singapour sur SGX cote au 27 mars 2020 à 1.070 USD/tonne, contre 1.451 USD/tonne au 31 décembre 2019. De même, les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam ont clôturé au 27 mars 2020 aux alentours des 620 USD/tonne, contre 850 USD/tonne au 31 décembre 2019.

La crise du Covid-19 a fortement affecté les secteurs liés à l'économie chinoise, notamment les groupes évoluant dans l'industrie de l'automobile, déjà en ralentissement. Par ailleurs, les fabricants de pneumatiques sont en train d'arrêter ou de réduire drastiquement la production de la plupart de leurs usines en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et ailleurs dans le monde.
Le Conseil d'Administration s'attend à une forte baisse de la demande de caoutchouc de la part des pneumaticiens à partir du mois d'avril.

Le ralentissement de la croissance chinoise et le récent lockdown de l'Inde, les deux principaux importateurs d'huile de palme, et la chute des cours du pétrole pèsent également fortement sur les cours actuels de l'huile de palme brute.

La situation est suivie avec attention par les équipes dirigeantes. Cependant, il est trop tôt pour mesurer l'ensemble des conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur l'exercice 2020. Les opérations du premier trimestre n'ont toutefois pas été affectées par cette crise. Par ailleurs, 40% de l'huile de palme est vendue localement sur des marchés qui offrent un prix durablement supérieur au prix du marché mondial.

Note 39. Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Audit (TVAC)	549.488	522.266

Les honoraires d'audit comprennent le total des honoraires d'audit versés au réviseur du Groupe (C-Clerc S.A., membre du réseau Crowe Global) ainsi qu'aux sociétés membres de son réseau pour la période. Aucune prestation de consultance ou autres services non-audit n'ont été rendus par ces sociétés en 2019 ou en 2018.

Rapport de gestion social

présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 26 mai 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport annuel et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre Société au 31 décembre 2019.

Activités

Socfin possède pour l'essentiel des participations financières dans des sociétés de portefeuille et des sociétés de services, qui opèrent indirectement en Asie du Sud-Est et/ou en Afrique tropicale dans les secteurs de production du caoutchouc et de l'huile de palme.

Résultat de l'exercice

Le compte de résultat de l'exercice, comparé à celui de l'exercice antérieur, se présente comme suit :

(millions d'euros)	2019	2018
PRODUITS		
Produits des immobilisations financières		
provenant d'entreprises liées	14,2	16,8
Total des produits	***14,2***	***16,8***
CHARGES		
Autres charges externes	1,3	1,5
Intérêts et autres charges financières		
autres intérêts et charges	4,0	4,4
Impôts	0,1	0,1
Total des charges	***5,4***	***6,0***
BENEFICE DE L'EXERCICE	**8,8**	**10,8**

Au 31 décembre 2019, le bénéfice net s'établit à 8,8 millions d'euros contre 10,8 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent.

Les produits se sont élevés à 14,2 millions d'euros (16,8 millions d'euros au 31 décembre 2018).

L'ensemble des charges s'inscrit à 5,4 millions d'euros contre 6 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Rapport de gestion social

Bilan

Au 31 décembre 2019, le total du bilan de Socfin s'élève à 307,3 millions d'euros contre 326 millions d'euros au 31 décembre 2018.

L'actif de Socfin se compose de 180,3 millions d'euros de participations, de 90,6 millions d'euros de créances immobilisées et de 36,5 millions d'euros de créances.

Avant affectation du dividende final de l'exercice, les fonds propres s'élèvent à 186,7 millions d'euros.

Portefeuille

Mouvements
Au cours de l'exercice 2019, Socfin a acquis 361.410 actions Socfinaf pour un montant total de 3,9 millions d'euros et 2.500 actions Socfinasia pour 33.000 euros.

Evaluation
Au 31 décembre 2019, les plus-values latentes sur le portefeuille des participations sont estimées à 137,9 millions d'euros contre 89,1 millions d'euros à la fin de l'exercice précédent.

Participations

Les principales participations ont évolué comme suit durant les derniers mois :

Socfinasia S.A. (Luxembourg) - 57,81%
Cette société détient des participations dans des sociétés d'Asie du Sud-Est actives dans le secteur du caoutchouc et de l'huile de palme.

Au 31 décembre 2019, le bénéfice net s'établit à 17,4 millions d'euros contre 24,8 millions d'euros au 31 décembre 2018.

La valeur d'inventaire des participations de Socfinasia S.A. s'élève à 292 millions d'euros au 31 décembre 2019 et l'évaluation du portefeuille fait apparaître des plus-values latentes pour 80,7 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration de Socfinasia S.A. proposera à la prochaine Assemblée Générale le paiement d'un dividende final de EUR 0,50 par action, un acompte de EUR 0,30 ayant déjà été versé en novembre 2019.

	2019	2018
Chiffres de Socfinasia S.A. (millions d'euros)		
Actif	***410,9***	***410,8***
Actif immobilisé	314,8	315,6
Actif circulant	96,1	95,2
Passif	***410,9***	***410,8***
Capitaux propres	406,6	406,6
Dettes	4,3	4,2

Socfinaf S.A. (Luxembourg) - 62,00%
Cette société possède des participations dans des sociétés d'Afrique tropicale actives dans le secteur du caoutchouc et de l'huile de palme.

Depuis le début de l'année 2020, Socfin a acquis 403.539 actions Socfinaf et a porté sa participation à 64,26% du capital.

Au 31 décembre 2019, le bénéfice net s'établit à 16,4 millions d'euros contre 20,3 millions d'euros au 31 décembre 2018.

La valeur d'inventaire des immobilisations financières s'élève à 233,9 millions d'euros au 31 décembre 2019 et l'évaluation du portefeuille dégage des plus-values latentes pour 245,8 millions d'euros.

Rapport de gestion social

Le Conseil d'Administration de Socfinaf S.A. proposera à la prochaine Assemblée Générale de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2019.

	2019	2018
Chiffres de Socfinaf S.A. (millions d'euros)		
Actif	***543,3***	***540,6***
Actif immobilisé	538,0	539,3
Actif circulant	5,3	1,3
Passif	***543,3***	***540,6***
Capitaux propres	275,8	259,4
Dettes	267,5	281,2

Affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice de Socfin de EUR 8.833.634,25 augmenté du report bénéficiaire antérieur de EUR 93.602.025,95, forment un solde bénéficiaire de EUR 102.435.660,20 qu'il vous est proposé de répartir de la façon suivante :

Répartition bénéficiaire	***EUR***
Report à nouveau	93.602.025,95
du solde :	
10% au Conseil d'Administration	865.316,22
90% aux 14.159.720 actions	7.787.846,00
soit EUR 0,55 par action dont EUR 0,05 déjà versé en novembre 2019	**102.255.188,17**

Pour rappel, le dividende de l'exercice antérieur s'élevait à EUR 0,55 par action.

Après cette répartition du bénéfice, l'ensemble des réserves s'élèvera à EUR 153.538.130,13 et se présentera comme suit :

Réserves	***EUR***
Réserve légale	2.477.951,00
Autres réserves	57.277.681,15
Report à nouveau	93.782.497,98
	153.538.130,13

Si vous approuvez cette répartition, le coupon n° 78 de EUR 0,50 sera détachable le 8 juin 2020 et payable à partir du 10 juin 2020.

Rapport de gestion social

Actions propres

La Société n'a pas procédé à des rachats d'actions propres au cours de l'exercice 2019.

Recherche et développement

Au cours de l'exercice 2019, Socfin n'a engagé aucun frais en matière de recherche et développement.

Instruments financiers

Les politiques de gestion des risques financiers sont décrites dans les annexes des comptes consolidés de la Société.

Succursale

La Société dispose d'un établissement stable à Fribourg (CH).

Mentions requises prévues à l'Art. 11(1) points a) à k) de la loi du 19 mai 2006 concernant les Offres Publiques d'Acquisition

a) b)
et f) Le capital social souscrit de la Société est fixé à 24.779.510 euros représenté par 14.159.720 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix sans limitation ni restriction.

c) Le 02/01/2017, Monsieur Hubert Fabri a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 54,24% dans le capital de Socfin.

Le 10/03/2008, Bolloré Participations a déclaré détenir une participation directe et indirecte de 38,75% dans le capital de Socfin.

h) Art. 13. des statuts : « *La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins. Les Administrateurs sont nommés pour une période de six ans par l'Assemblée Générale des actionnaires. Ils sont rééligibles.*
Les Administrateurs sont renouvelés par voie de tirage au sort, de manière qu'un Administrateur au moins soit sortant chaque année ».

Art. 22. des statuts : « *En cas de vacance d'un ou de plusieurs sièges d'Administrateur, il pourra être procédé provisoirement à leur remplacement en observant les formalités prévues par la loi alors en vigueur* ».

Art. 31. des statuts : « *Les présents statuts peuvent être modifiés par décision de l'Assemblée Générale spécialement convoquée à cet effet, dans les formes et conditions prescrites par les articles 450-1 et 450-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales* ».

i) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration sont définis aux Art. 17 et suivants des statuts de la Société. Ils prévoient notamment que : « *Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration de la Société. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par les statuts ou par la loi est de la compétence du Conseil* ».

En outre, les statuts prévoient à l'Art. 6 : « *En cas d'augmentation du capital, le Conseil d'Administration détermine les conditions d'émission des actions.*
Les actions nouvelles à libérer en numéraire, sont offertes par préférence aux anciens actionnaires, conformément à la loi. L'Assemblée

Générale appelée à délibérer, aux conditions requises pour la modification des statuts, soit sur l'augmentation du capital, soit sur l'autorisation d'augmenter le capital conformément à l'article 420-23 de la loi sur les sociétés, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel ou autoriser le Conseil à le faire de la manière et dans les conditions prévues par la loi ».

j) Les termes et conditions de l'emprunt obligataire du 9 décembre 2016 et du crédit revolving du 11 juin 2019 prévoient qu'en cas de changement de contrôle de la société (i.e. Socfin), les créanciers ont le droit de demander le remboursement immédiat de leurs prêts.

Les autres points de l'Art. 11(1) sont non applicables, à savoir :

- la détention de titre comprenant des droits de contrôle spéciaux ;
- l'existence d'un système d'actionnariat du personnel ;
- les accords entre actionnaires pouvant entraîner une restriction au transfert de titres ou aux droits de vote ;
- les indemnités prévues en cas de démission ou de licenciement des membres du Conseil d'Administration ou du personnel suite à une OPA.

Politique de gestion responsable

Le 22 mars 2017, le Groupe a adopté sa nouvelle politique de gestion responsable. Celle-ci s'articule autour des 4 principes que sont le développement responsable, l'amélioration des pratiques de gestion, le respect des droits de l'Homme et la transparence. Un plan d'implémentation de cette politique a été défini et mis en œuvre depuis 2017 et encore tout au long de l'exercice 2019.

Les efforts et actions entrepris par le Groupe Socfin en la matière sont détaillés dans un tableau de bord régulièrement mis à jour ainsi que dans un rapport annuel distinct (« Rapport développement durable »). La politique de gestion responsable, le tableau de bord ainsi que le rapport annuel de développement durable sont disponibles sur le site web du Groupe.

Valeur estimée de l'action (comptes sociaux)

Au 31 décembre 2019, la valeur estimée de Socfin avant affectation du résultat de l'exercice, mais tenant toutefois compte du paiement du dividende intérimaire, s'élève à 324,6 millions d'euros (soit EUR 22,92 par action). Cette évaluation intègre des plus-values latentes du portefeuille.

Pour rappel, le cours de bourse de l'action s'élève à EUR 26,60 au terme de l'exercice 2019 contre EUR 28,00 un an plus tôt.

Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

L'épidémie de Covid-19 a commencé en Chine en décembre 2019 et s'est répandue au reste du monde à partir du mois de janvier 2020 pour prendre le 11 mars 2020 le statut de « pandémie » décrété par l'OMS. A la date de clôture, l'épidémie n'avait pas d'impact sur les activités du Groupe.

L'épidémie de Covid-19, prenant une dimension mondiale, a fait chuter de manière spectaculaire les marchés financiers dès mi-février, faisant craindre un ralentissement de la croissance économique mondiale.

Les cours des matières premières ne sont évidemment pas épargnés. Ainsi, le TSR20 1ère position FOB Singapour sur SGX cote au 27 mars 2020 à 1.070 USD/tonne, contre 1.451 USD/tonne au 31 décembre 2019. De même, les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam ont clôturé au 27 mars 2020 aux alentours des 620 USD/tonne, contre 850 USD/tonne au 31 décembre 2019.

La crise du Covid-19 a fortement affecté les secteurs liés à l'économie chinoise, notamment les groupes

évoluant dans l'industrie de l'automobile, déjà en ralentissement. Par ailleurs, les fabricants de pneumatiques sont en train d'arrêter ou de réduire drastiquement la production de la plupart de leurs usines en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et ailleurs dans le monde.
Le Conseil d'Administration s'attend à une forte baisse de la demande de caoutchouc de la part des pneumaticiens à partir du mois d'avril.

Le ralentissement de la croissance chinoise et le récent lockdown de l'Inde, les deux principaux importateurs d'huile de palme, et la chute des cours du pétrole pèsent également fortement sur les cours actuels de l'huile de palme brute.

La situation est suivie avec attention par les équipes dirigeantes. Cependant, il est trop tôt pour mesurer l'ensemble des conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur l'exercice 2020. Les opérations du premier trimestre n'ont toutefois pas été affectées par cette crise. Par ailleurs, 40% de l'huile de palme est vendue localement sur des marchés qui offrent un prix durablement supérieur au prix du marché mondial.

Principaux risques et incertitudes

Les investissements du Groupe tant en Asie du Sud-Est qu'en Afrique peuvent être soumis à des risques politico-économiques. Les dirigeants et les cadres sur place suivent l'évolution de la situation au jour le jour.

Perspectives

Le résultat de l'exercice 2020 dépendra dans une large mesure de la distribution des dividendes des filiales.

Nominations statutaires

Le mandat de Monsieur François Fabri, administrateur sortant, vient à échéance cette année. Le Conseil proposera à la prochaine Assemblée Générale le renouvellement de ce mandat pour une durée de six ans, venant à expiration au cours de l'Assemblée Générale ordinaire de 2026.

De plus, suite à la démission de Bolloré Participations, le Conseil proposera à l'Assemblée Générale de nommer Monsieur Philippe Fabri comme administrateur délégué de la société.

En outre, le mandat de C-Clerc, Réviseur d'entreprises, vient à échéance cette année. Le comité d'audit doit recevoir quelques candidatures et soumettra sa recommandation à l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration

Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

Aux actionnaires de
Société Financière des Caoutchoucs
En abrégé, **SOCFIN**
4, avenue Guillaume
L – 1650 Luxembourg

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Financière des Caoutchoucs en abrégé, SOCFIN (la « Société ») comprenant le bilan au 31 décembre 2019 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec le Règlement (UE) N° 537/2014, la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu du Règlement (UE) No 537/2014, de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Société conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans pour autant émettre une réserve, nous attirons l'attention sur la note 7 « Environnement politique et économique ». La Société détient des participations dont les sociétés opérationnelles sont situées dans divers pays d'Afrique et d'Asie du Sud-est et qui sont exposées aux risques de fluctuations politiques et économiques.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des parts dans les entreprises liées

Description de la question clé

Au 31 décembre 2019, la valeur nette des parts dans les entreprises liées s'élève à 180 millions d'euros et représentent 58% du total bilantaire.
Ces parts dans les entreprises liées sont évaluées au plus bas de leur prix d'acquisition ou de la valeur estimée de réalisation par le Conseil d'Administration.

L'appréciation de la valeur estimée de réalisation de ces participations requiert l'exercice de jugement de la part du Conseil d'Administration dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées. Ces éléments peuvent être historiques (quote-part d'actif net statutaire ou consolidé), et/ou prévisionnels (perspectives de rentabilité).
En raison du montant significatif des parts dans les entreprises liées ainsi que du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur de réalisation par le Conseil d'Administration, nous avons considéré l'évaluation des parts dans les entreprises liées comme une question clé de notre audit.

Réponse d'audit apportée

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs de réalisation des parts dans les entreprises liées, nos travaux ont consisté principalement à :
- apprécier, sur la base des informations fournies par le Conseil d'Administration, les méthodes d'évaluation utilisées par la Société ;
- pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :
  - apprécier les hypothèses utilisées pour déterminer l'actif net comptable réévalué ;
  - notamment à vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- pour les évaluations reposant sur des éléments autres que des éléments historiques :
  - réaliser une analyse sur l'évolution des données financières et non-financières des entreprises liées et de leur activité ;
  - examiner les hypothèses retenues au regard de l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes.

Nos travaux ont consisté également à :
- apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées aux participations ;
- vérifier le caractère approprié des informations présentées dans la note 3 « Immobilisations financières ».

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel incluant les rapports de gestion et de la déclaration sur la gouvernance d'entreprise mais ne comprennent pas les états financiers et nos rapports de Réviseur d'Entreprises Agréé sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.
Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément au Règlement (UE) N° 537/2014, à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance d'entreprise une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Rapport d'audit sur les états financiers sociaux

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance d'entreprise, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été désignés en tant que réviseur d'entreprises agréé par l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 31 mai 2017 et la durée totale à ce jour de notre mission sans interruption, y compris les reconductions et les renouvellements précédents, est de 5 ans.

Le rapport de gestion est en concordance avec les états financiers et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Les informations requises par l'article 68ter paragraphe (1) lettres c) et d) de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises incluses dans le rapport de gestion consolidé et présentées aux pages 27 à 28 et dans le rapport de gestion social et présentées aux pages 103 à 104 sont en concordance avec les états financiers sociaux et ont été établies conformément aux exigences légales applicables.

Nous confirmons que notre opinion d'audit est conforme au contenu du rapport complémentaire destiné au Comité d'Audit ou l'organe équivalent.

Nous confirmons que nous n'avons pas fourni de services non-audit interdits tels que visés par le Règlement (UE) N° 537/2014 et que nous sommes restés indépendants vis-à-vis du Groupe au cours de l'audit.

Bertrange, le 9 avril 2020

C-CLERC S.A.
Cabinet de révision agréé

Mariateresa Di Martino
Réviseur d'entreprises agréé

Etats financiers sociaux

1. Bilan au 31 décembre 2019

		2019	2018
A C T I F	*Note*	*EUR*	*EUR*
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations financières	3		
Parts dans des entreprises liées		180.252.467,00	176.333.533,04
Créances sur des entreprises liées		90.592.500,00	90.232.500,00
		270.844.967,00	***266.566.033,04***
ACTIF CIRCULANT			
Créances			
Créances sur des entreprises liées			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		36.456.245,00	59.364.284,98
Autres créances			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		653,38	804,89
		36.456.898,38	***59.365.089,87***
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		21.688,13	31.661,57
		36.478.586,51	***59.396.751,44***
TOTAL ACTIF		***307.323.553,51***	***325.962.784,48***

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Etats financiers sociaux

		2019	2018
P A S S I F	*Note*	*EUR*	*EUR*
CAPITAUX PROPRES	4		
Capital souscrit		24.779.510,00	24.779.510,00
Prime d'émission		501.846,51	501.846,51
Réserves			
Réserve légale		2.477.951,00	2.492.000,00
Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur			
Autres réserves disponibles		57.277.681,15	57.277.681,15
		59.755.632,15	***59.769.681,15***
Résultats reportés		93.602.025,95	91.456.809,10
Résultat de l'exercice		8.833.634,25	10.784.330,07
Acomptes sur dividendes		-786.651,11	-786.651,11
		186.685.997,75	***186.505.525,72***
DETTES			
Emprunt obligataire non convertible			
dont la durée résiduelle est supérieure à un an		80.000.000,00	80.000.000,00
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		195.555,56	195.555,56
Dettes envers des établissements de crédit			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		40.000.000,00	58.753.737,86
Dettes envers des entreprises liées			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		90.000,00	171.171,00
Autres dettes			
dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		352.000,20	336.794,34
		120.637.555,76	***139.457.258,76***
TOTAL PASSIF		***307.323.553,51***	***325.962.784,48***

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

2. Compte de pertes et profits pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019

		2019	2018
	Note	*EUR*	*EUR*
Matières premières et consommables et autres charges externes			
Autres charges externes		-1.279.922,80	-1.486.042,39
Autres charges d'exploitation		-15.114,53	-19.875,44
Produits provenant de participations			
provenant d'entreprises liées	5	14.203.177,37	16.750.982,18
Autres intérêts et autres produits financiers			
Autres intérêts et produits financiers		20.682,56	1.013,34
Intérêts et autres charges financières			
concernant des entreprises liées		-551.33	-2.841,06
autres intérêts et charges financières		-4.043.163,65	-4.398.953,00
Impôts sur le résultat		-463,37	-3.913,56
Résultat après impôts sur le résultat		8.884.644,25	10.840.370,07
Autres impôts ne figurant pas ci-dessus		-51.010,00	-56.040,00
Résultat de l'exercice		***8.833.634,25***	***10.784.330,07***

Proposition de répartition bénéficiaire

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Report à nouveau	93.782.497,98	93.602.025,95
Du solde :		
10% au Conseil d'Administration	865.316,22	865.316,22
90% aux 14.159.720 actions	7.787.846,00	7.787.846,00
	102.435.660,20	***102.255.188,17***
Dividende par action	***EUR 0,55***	***EUR 0,55***

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

3. Annexe aux états financiers sociaux de l'exercice 2019

Note 1. Généralités

La Société a été constituée le 5 décembre 1959 sous forme d'une société anonyme et a adopté le statut de « soparfi » le 10 janvier 2011.

La durée de la Société est illimitée et son siège social est établi à Luxembourg. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 5937.

L'exercice social commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre.

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises.

La Société prépare des comptes consolidés qui sont disponibles au siège social de la Société (4, avenue Guillaume à L-1650 Luxembourg) ou sur le site internet : www.socfin.com.

Conversion des devises

La Société tient sa comptabilité en euro (EUR) et les comptes annuels sont exprimés dans cette devise.

Les transactions effectuées dans une devise autre que la devise du bilan sont converties dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture du bilan :

- le prix d'acquisition des titres de participation inclus dans les immobilisations financières ainsi que les créances y rattachées, exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, restent convertis au cours de change historique ;
- les avoirs bancaires exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ou au taux inclus dans le contrat de couverture pour les éléments couverts par un contrat de change à terme. Les gains et pertes non réalisés sont comptabilisés dans la période en cours ;
- tous les autres postes de l'actif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan ;
- tous les postes de passif exprimés dans une autre devise que la devise du bilan, sont évalués individuellement au plus haut de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base du cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes de change réalisés sont comptabilisés dans le compte de profits et pertes. A la date de clôture, par application du principe de prudence, seuls les écarts de conversion négatifs sur les postes en devises sont portés au résultat.

S'il existe un lien économique entre deux transactions, les écarts de change non réalisés sont comptabilisés à hauteur de la perte de change latente correspondante.

Evaluation des immobilisations financières

Les participations et les titres ayant le caractère d'immobilisation sont évalués individuellement au plus bas de leur prix d'acquisition ou de leur valeur estimée par le Conseil d'Administration, sans compensation entre les plus-values et les moins-values individuelles.

Le prix d'acquisition inclut le prix d'achat et les frais accessoires.

Pour déterminer la valeur estimée, le Conseil d'Administration se base :

- soit sur la valeur boursière ou sur les états financiers des sociétés à évaluer ;
- soit sur d'autres informations et documents disponibles.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Les corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

Dettes

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

Note 3. Immobilisations financières

	Parts dans des entreprises liées		Créances sur des entreprises liées		Total	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
	EUR	*EUR*	*EUR*	*EUR*	*EUR*	*EUR*
Prix d'acquisition/valeur nominale au début de l'exercice	***176.333.533,04***	***173.191.174,09***	***90.232.500,00***	***103.065.835,00***	***266.566.033,04***	***276.257.009,09***
Augmentations	3.918.933,96	3.142.358,95	360.000,00	0,00	4.278.933,96	3.142.358,95
Diminutions	0,00	0,00	0,00	-12.833.335,00	0,00	-12.833.335,00
Prix d'acquisition/valeur nominale à la fin de l'exercice	***180.252.467,00***	***176.333.533,04***	***90.592.500,00***	***90.232.500,00***	***270.844.967,00***	***266.566.033,04***
Corrections de valeur au début et à la fin de l'exercice	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
Valeur nette comptable à la fin de l'exercice	***180.252.467,00***	***176.333.533,04***	***90.592.500,00***	***90.232.500,00***	***270.844.967,00***	***266.566.033,04***

Informations sur les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 20% du capital

Dénomination	*Pays*	*% détenu*	*Valeur nette comptable EUR*	*Exercice clôturé au*	*Devises des comptes annuels*	*Fonds propres en devises (y inclus résultat net)*	*Résultat net en devises*
Socfinaf S.A.	Luxembourg	62,00	131.911.622	31.12.2019	EUR	275.774.278	16.404.965
Socfinasia S.A.	Luxembourg	57,81	47.795.434	31.12.2019	EUR	406.646.139	17.435.868
Induservices S.A. (*)	Luxembourg	35,00	35.000	31.12.2019	EUR	232.194	5.900
Management Associates S.A. (*)	Luxembourg	20,00	400.000	31.12.2019	EUR	2.605.007	39.235
			180.142.056				

(*) Sur base de données financières non auditées.

Note 4. Capitaux propres

	Capital souscrit EUR	Prime d'émission EUR	Réserve légale EUR	Autres réserves EUR	Résultats reportés EUR	Résultat de l'exercice EUR	Acomptes sur dividendes EUR
Situation au 1er janvier 2018	***24.920.000,00***	***501.846,51***	***2.492.000,00***	***57.140.157,15***	***89.504.727,86***	***11.391.894,57***	***-1.573.302,22***
Affectation du résultat de l'exercice 2017 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 30 mai 2018 :							
• Résultats reportés					1.952.081,24	-1.952.081,24	
• Dividendes						-7.079.860,00	
• Tantièmes						-786.651,11	
• Acomptes sur dividendes 2017						-1.573.302,22	1.573.302,22
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 26 octobre 2018							-786.651,11
Annulation 80.280 actions	-140.490,00			137.524,00			
Résultat de l'exercice 2018						10.784.330,07	
Situation au 31 décembre 2018	***24.779.510,00***	***501.846,51***	***2.492.000,00***	***57.277.681,15***	***91.456.809,10***	***10.784.330,07***	***-786.651,11***
Affectation du résultat de l'exercice 2018 suivant décision de l'Assemblée Générale tenue en date du 28 mai 2019 :							
• Résultats reportés			-14.049,00		2.145.216,85	-2.131.167,85	
• Dividendes						-7.079.860,00	
• Tantièmes						-786.651,11	
• Acomptes sur dividendes 2018						-786.651,11	786.651,11
Acomptes sur dividendes suivant décision du Conseil d'Administration du 28 octobre 2019							-786.651,11
Résultat de l'exercice 2019						8.833.634,25	
Situation au 31 décembre 2019	***24.779.510,00***	***501.846,51***	***2.477.951,00***	***57.277.681,15***	***93.602.025,95***	***8.833.634,25***	***-786.651,11***

Capital souscrit

Au 31 décembre 2019, le capital souscrit et entièrement libéré est de EUR 24.779.510 représenté par 14.159.720 actions sans désignation de valeur nominale. Conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions au porteur, 80.280 actions ont été annulées en 2018.
Au 31 décembre 2019 et 2018, la prime d'émission s'élève à EUR 501.847.

Réserve légale

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

Note 5. Produits provenant de participations

	2019	2018
	EUR	*EUR*
Dividendes reçus	9.061.343,80	11.242.828,03
Intérêts sur créances	5.141.833,57	5.508.154,15
	14.203.177,37	***16.750.982,18***

Note 6. Rémunération du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2019, les membres du Conseil d'Administration ont perçu EUR 10.312 de jetons de présence et EUR 865.316 de tantièmes.

Note 7. Environnement politique et économique

La Société détient des participations dans des sociétés qui opèrent indirectement en Afrique et en Asie du Sud-Est.

Etant donné l'instabilité économique et politique dans ces pays d'Afrique (Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Cameroun, São Tomé et République Démocratique du Congo) et d'Asie du Sud-Est (Cambodge et Indonésie), ces participations présentent un risque en termes d'exposition aux fluctuations politiques et économiques.

Note 8. Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

L'épidémie de Covid-19 a commencé en Chine en décembre 2019 et s'est répandue au reste du monde à partir du mois de janvier 2020 pour prendre le 11 mars 2020 le statut de « pandémie » décrété par l'OMS. A la date de clôture, l'épidémie n'avait pas d'impact sur les activités du Groupe.

L'épidémie de Covid-19, prenant une dimension mondiale, a fait chuter de manière spectaculaire les marchés financiers dès mi-février, faisant craindre un ralentissement de la croissance économique mondiale. Les cours des matières premières ne sont évidemment pas épargnés. Ainsi, le TSR20 1ère position FOB Singapour sur SGX cote au 27 mars 2020 à 1.070 USD/tonne, contre 1.451 USD/tonne au 31 décembre 2019. De même, les cours de l'huile de palme brute CIF Rotterdam ont clôturé au 27 mars 2020 aux alentours des 620 USD/tonne, contre 850 USD/tonne au 31 décembre 2019.

La crise du Covid-19 a fortement affecté les secteurs liés à l'économie chinoise, notamment les groupes évoluant dans l'industrie de l'automobile, déjà en ralentissement. Par ailleurs, les fabricants de pneumatiques sont en train d'arrêter ou de réduire drastiquement la production de la plupart de leurs usines en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et ailleurs dans le monde.
Le Conseil d'administration s'attend à une forte baisse de la demande de caoutchouc de la part des pneumaticiens à partir du mois d'avril.

Le ralentissement de la croissance chinoise et le récent lockdown de l'Inde, les deux principaux importateurs d'huile de palme, et la chute des cours du pétrole pèsent également fortement sur les cours actuels de l'huile de palme brute.

La situation est suivie avec attention par les équipes dirigeantes. Cependant, il est trop tôt pour mesurer l'ensemble des conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur l'exercice 2020. Les opérations du premier trimestre n'ont toutefois pas été affectées par cette crise. Par ailleurs, 40% de l'huile de palme est vendue localement sur des marchés qui offrent un prix durablement supérieur au prix du marché mondial.